

Faculté de philosophie, arts et lettres

Commission de programme en histoire de l'art, archéologie et musicologie

Les peignes de la nécropole mérovingienne de Torgny : documentation et analyses en vue d'une proposition de typologie

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale

Auteur : Leïla Deleu

Promoteur : Laurent Verslype

Lecteur(s) : Catherine Coquelet et Marco Cavalieri

Année académique 2020-2021 – Session de septembre

Master en histoire de l'art et archéologie, à finalité spécialisée en théories, gestions et sciences de l'archéologie (Archéologie du Nord-Ouest européen).

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	3
REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE TORGNY	3
1. CONTEXTUALISATION DU SITE ET CADRE DE L'ÉTUDE	3
1.1. <i>Présentation du site</i>	3
1.1.1. Contexte géographique et géologique	3
1.1.2. Contexte historique	4
1.1.3. La nécropole mérovingienne	4
1.2. <i>Historique des fouilles et cadre de l'étude</i>	6
1.3. <i>Introduction à la description des tombes et à l'inventaire du mobilier funéraire</i>	9
1.3.1. Présentation du catalogue	9
1.3.2. Commentaire critique	10
1.3.2.1. Numéro de tombe	10
1.3.2.2. Description	11
1.3.2.3. Dimensions	11
1.3.2.4. Mobilier	11
1.3.2.5. Numéro d'inventaire	12
2. LES TOMBES À PEIGNE	13
2.1. <i>Identification</i>	13
2.2. <i>Localisation</i>	15
2.3. <i>La place du peigne dans la tombe</i>	16
2.3.1. Pour quel défunt ?	16
2.3.1.1. Sexe du défunt	16
2.3.1.2. Âge du défunt	17
2.3.2. Où est-il déposé ?	18
2.3.3. Un schéma préférentiel ?	19
SECONDE PARTIE : ÉTUDE DES PEIGNES DE TORGNY	20
1. PRÉSENTATION DU CATALOGUE ET COMMENTAIRES CRITIQUES	20
1.1. <i>Données du catalogue</i>	21
1.2. <i>Données du tableau descriptif</i>	23
2. CARACTÉRISTIQUES DESCRIPTIVES	24
2.1. <i>Forme et rivetage</i>	24

2.2.	<i>Denture</i>	25
2.3.	<i>Dimensions</i>	25
2.4.	<i>Décors</i>	26
2.5.	<i>Matériaux</i>	26
2.6.	<i>Traces de confection et d'utilisation</i>	27
2.7.	<i>Identification des fragments</i>	27
3.	VERS UNE PROPOSITION DE TYPOLOGIE ?	27
CONCLUSIONS		32
	POURSUITE DE L'ÉTUDE ET PROJET D'APPROFONDISSEMENT	32
	PERSPECTIVES D'ÉTUDES PARALLÈLES	32
TABLEAUX		33
	TABLEAU 1. LES PEIGNES DANS LA TOMBE.....	33
	TABLEAU 2. DESCRIPTION DES PEIGNES.....	33
	TABLEAU 3. INFORMATIONS DE DOCUMENTATION DES PEIGNES.....	33
	TABLEAU 4. DIMENSIONS DES PEIGNES.	33
PLANCHES		81
	PLANCHE 1. PEIGNES 17.4 ; 22.5 ; 24.3 ; 27.4 ; 31.2 ; 32.3 ; 54.6 (ÉCHELLE 2:3).....	81
	PLANCHE 2. PEIGNES 59.2 ; 69.8 ; 71.3 ; 82.10 ; 84.1 ; 100.4 ; 106.10 ; 116.10 (ÉCHELLE 2:3).....	81
	PLANCHE 3. PEIGNES 126.3 ; 127.4 ; 129.4 ; 130.4 ; 144.1 ; 147.4 ; 157.10 ; 158.2 ; 160b.35 ; 163.6 (ÉCHELLE 2:3).....	81
	PLANCHE 4. PEIGNES 169.4 ; 170.2 ; 171.4 ; 176.5 ; 179.2 ; 184.4 ; 186.2 (ÉCHELLE 2:3).....	81
	PLANCHE 5. PEIGNES 187.2 ; 192.2 ; 203.1 ; 206.6 ; 213.3 ; 214.6 ; 216.9 (ÉCHELLE 2:3).....	81
	PLANCHE 6. PEIGNES 218.1 ; 221.1 ; 223.2 ; 224.1 ; 228.11 ; 229.2 ; 237.20 ; 240.8 ; 242.2 ; 245.8 (ÉCHELLE 2:3).....	81
	PLANCHE 7. PEIGNES 271.4 ; 275.1 ; 276.2 ; 285.4 (ÉCHELLE 2:3). PEIGNE 274.4 (ÉCHELLE INCONNUE).....	81
	PLANCHE 8. PEIGNES 289.11 ; 294. 13 ; 295.2 ; 296.2 ; 298.2 ; 300.1 ; 301.2 ; 302.1 (ÉCHELLE 2:3).....	81
	PLANCHE 9. PEIGNES 303.1 ; 313.17 ; 315.3 ; 319.4 ; 321.1 ; 328.4 ; 336.3 ; 337.7 ; 340.1 (ÉCHELLE 2:3).....	81
	PLANCHE 10. PEIGNES 342.10 ; 354.8 ; 357.2 ; 364.2 (ÉCHELLE 2:3). PEIGNES 344.3 ; 420.2 (ÉCHELLE INCONNUE).	81
BIBLIOGRAPHIE		92
	BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE	92
	BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE	93

TABLE ET SOURCES DES ILLUSTRATIONS	97
FIGURES	97
GRAPHIQUES	97
TABLEAUX	98
PLANCHES	98

Remerciements

« Une quête commence toujours par la chance du débutant. Et s'achève toujours par l'épreuve du conquérant. » (Paulo Coelho)

Ce mémoire marque l'aboutissement de ma quête en tant qu'étudiante en archéologie à l'Université catholique de Louvain ; ces années se sont révélées particulièrement riches en apprentissages et en émotions. Un accomplissement n'appartenant jamais à une personne seule, je tiens à exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont apporté leur soutien et ont contribué à sa réalisation.

Je souhaite remercier tous les professeurs et assistants dont j'ai pu suivre les enseignements durant mes années universitaires. Ils m'ont permis, chacun à leur façon, d'approfondir mes connaissances et de développer ma curiosité dans les différentes disciplines auxquelles j'ai pu être initiée.

Parmi ces professeurs, je tiens particulièrement à remercier mon promoteur, Monsieur Laurent Verslype, pour sa bienveillance, sa patience, sa disponibilité et ses conseils durant mon entière formation. Je lui dois également l'idée de ce passionnant sujet de mémoire.

J'adresse aussi mes remerciements au Service Public de Wallonie, et plus particulièrement à Monsieur Olivier Vrielynck pour la mise à disposition de la documentation de première main sur les fouilles de Torgny. Ce sont ces archives qui constituent le point de départ et les fondations de ce travail.

Je remercie Monsieur Didier Culot pour sa collaboration, pour son autorisation d'étude du mobilier des fouilles de la nécropole de Torgny et pour la mise à disposition d'un espace de travail permettant l'analyse des peignes. Un grand merci à toute l'équipe du Musée gaumais pour son accueil et sa sympathie.

Merci également à mes lecteurs, pour le temps et l'attention qu'ils consacreront à ces quelques pages.

Je souhaite remercier ma famille, et principalement mes parents, mes frères et ma sœur, pour leurs encouragements et leur enthousiasme durant mon parcours dans le supérieur. Un merci vraiment très spécial à ma maman, Isabelle, qui a rendu l'impossible possible, comme toujours.

Enfin, je tiens aussi à remercier mes collègues les plus fidèles, Judith et Lora, sans qui les longues heures de travail n'auraient sans doute pas été aussi agréables et qualitatives.

Merci à tous pour votre participation !

Introduction

Ce mémoire est construit autour de l'étude des peignes retrouvés dans la nécropole mérovingienne de Torgny. Ce sujet nous a été proposé par Monsieur Laurent Verslype, en collaboration avec Monsieur Olivier Vrielinck, à la suite de la récupération de la documentation de fouille de Monsieur Gérard Lambert par le Service Public de Wallonie. L'intérêt de cette étude tient d'abord au potentiel documentaire inédit des données mises à notre disposition, mais également au caractère exceptionnel que constituent la présence et la conservation d'un aussi grand nombre de peignes dans une même nécropole.

Les objectifs poursuivis peuvent être regroupés sous deux sections principales : une première documentaire, et une seconde analytique. La partie documentaire consiste principalement en l'établissement de la description et de l'inventaire général du mobilier funéraire de l'entièreté de la nécropole de Torgny. Il s'agit d'une production inédite, basée sur les archives et documents de fouilles qui étaient conservés par Gérard et Carole Lambert et issus de leurs investigations sur le cimetière. Ce catalogue n'ayant pas encore été publié, il était absolument nécessaire de l'achever avant de poursuivre notre étude des peignes. La partie analytique comprend une étude et une documentation systématique des peignes découverts au sein de la nécropole. L'objectif final de ce travail est de proposer une recontextualisation des tombes peignes au sein de la nécropole, tout en constituant une base de données descriptives des peignes suffisamment conséquente pour encourager la poursuite de cette étude vers une remise en contexte globale des peignes – et du mobilier l'accompagnant – au sein des autres grandes nécropoles mérovingiennes régionales. Sur un plus long terme, l'idée directrice serait donc d'essayer de combler la lacune typologique existant pour les peignes de la période mérovingienne dans nos régions.

Pour présenter nos résultats, nous avons d'abord dû parcourir la documentation de fouille et constituer/établir le catalogue général de la nécropole, qui avait déjà partiellement été entrepris par Monsieur Gérard Lambert. Ensuite, nous nous sommes rendu au Musée gaumais afin de pouvoir y étudier les peignes avec l'accord du conservateur, Monsieur Didier Culot. Ces deux premières étapes ont permis la constitution d'une base de données comprenant les descriptions systématiques du mobilier, avec observation des décors, les dimensions des objets entiers et fragments, et une documentation photographique de chaque élément observé. Enfin, nous avons utilisé les données récoltées pour fournir une analyse de la place des peignes au sein de la nécropole, et pour présenter une ébauche de recherche typologique.

La réalisation de cette étude n'a pas été sans encombre. Notons d'abord qu'il n'a pas été évident de digérer et de s'approprier la documentation mise à notre disposition. Nous nous considérons comme très chanceux d'avoir eu accès à ces informations, mais nous trouvons important de rappeler qu'il est

assez difficile – et parfois frustrant – de parcourir les notes et documents d'un chercheur que nous ne connaissons pas personnellement et qui ne peut pas répondre aux questions que nous pouvons nous poser. Ajoutons que, comme dans toute étude, le temps est venu à nous manquer. La quantité importante de données à traiter, les nombreux déplacements nécessaires à la documentation du matériel et les conditions sanitaires de ces deux dernières années n'ont pas favorisé l'optimisation de notre temps de travail. C'est pourquoi, considérant l'investissement conséquent nécessaire à l'obtention de ces résultats qui, selon nous, suffisent largement à dynamiser une étude future, nous nous sommes finalement résolu à limiter notre travail à une première étape vers une proposition de typologie.

Nous avons fait le choix de présenter ce mémoire en deux parties. La première partie consiste en une remise en contexte abordant une présentation du site et un historique des fouilles, suivie d'une introduction au catalogue descriptif des tombes de la nécropole. Les questions de la place des tombes à peignes dans la nécropole et de la place des peignes dans les tombes sont aussi développées. La seconde partie est centrée sur l'étude des peignes. Nous abordons la question des peignes de Torgny avec une présentation du catalogue, une analyse des données descriptives observées et une exposition de la méthode que nous souhaiterions utiliser pour proposer une typologie de ce mobilier. Enfin, en annexes sont présentés les trois catalogues sur lesquels nos analyses et résultats sont basés : la description des tombes et l'inventaire du mobilier funéraire de la nécropole de Torgny, la description des tombes à peignes et l'inventaire du mobilier funéraire, et le catalogue descriptif des peignes de Torgny. La quatrième annexe présente les premiers tableaux reprenant les caractéristiques contextuelles, descriptives, décoratives et dimensionnelles des peignes, destinées à la permutation matricielle.

Première partie : La nécropole mérovingienne de Torgny

1. Contextualisation du site et cadre de l'étude

1.1. Présentation du site

1.1.1. Contexte géographique et géologique

Le village de Torgny appartient à la commune de Rouvroy, située dans l'arrondissement de Virton et dans la province du Luxembourg (Fig. 1). Il s'agit de la localité la plus au sud de Belgique. Elle est attenante aux localités de Lamorteau (commune de Rouvroy) et de Saint-Mard (commune de Virton), aux communes françaises d'Ecouvies (Meuse), de Velosnes (Meuse), et d'Epiez (Meurthe-et-Moselle). Elle est encadrée par une frontière naturelle de deux rivières du sud au nord-ouest, la Chiers et le Ton¹.



Fig. 1. Localisation du village de Torgny sur la carte de la Belgique (échelle 1:1200000).

Géologiquement, la nécropole est implantée sur un terrain argilocaillouteux qui repose directement sur un substrat géologique formé de roches calcaires très fossilisées du Jurassique moyen (Dogger) et appartenant au Bajocien (calcaires subcompacts de Longwy), caractéristique de l'extrémité méridionale du Luxembourg belge².

¹ LAMBERT, 1975, p. 13 ; LAMBERT, 1976, p. 5 ; LAMBERT, 1989, p. 189.

² LAMBERT, 1975, p. 13 ; LAMBERT, 1989, p. 189 et 191.

1.1.2. Contexte historique

La localité de Torgny et les environs du site sont très riches en vestiges archéologiques et différentes traces d'occupation du territoire sont attestées. Cependant, l'évolution générale du site est assez complexe à appréhender.

Un grand nombre de témoins attestent d'une occupation de la localité à l'époque romaine et gallo-romaine, notamment des restes d'habitats mis en évidence aux lieux-dits "Vauzé" et "La Folie", ainsi que la présence d'un cimetière du 1^{er} siècle au lieu-dit "Petite Fin", ainsi que des murs et des fragments de tuiles au lieu-dit "Majerot"³.

Sur un promontoire calcaire dominant la rive gauche Chiers, la présence d'une fortification a été décelée. G. Chenet suppose une occupation déjà à l'époque néolithique, mais aucun vestige ne permet de l'attester. Des fragments de céramiques, de tuiles, de blocs sculptés et de monnaies confirment une occupation à l'époque romaine. Plusieurs vestiges (*e.a.* boucle de ceinture en fer, scramasaxe, lances) attestent également de l'occupation à l'époque mérovingienne⁴.

Des vestiges de construction antique (*e.a.* fragments de grandes tuiles plates à rebords et tessons) ont également été découverts entre le village de Velosnes et le moulin de Torgny, au pied du versant nord du plateau de "La Ramonette"⁵.

Enfin, au lieu-dit "Les Cercueils", sur le versant nord de la vallée, en direction de Velosnes, des tombes renseignent la présence d'une nécropole mérovingienne⁶.

C'est dans cet environnement dynamique, cumulant des occupations de différents types et à différentes époques que se développe la nécropole étudiée.

1.1.3. La nécropole mérovingienne

Le site s'étend sur un versant exposé sud-ouest et s'est développé aux lieux-dits "Le Douaire" et "Le Poirier de Sept Creux". Il couvre partiellement les parcelles cadastrales 1148, 1149, 1150, 1147, 1140D, 1146B et 993A (Fig. 2). L'aire funéraire est délimitée à l'ouest par une clôture de branchages et couvre une superficie étirée du nord-est au sud-ouest mesurant 88m de longueur sur 55m de largeur⁷. Deux chemins anciens l'enserrent au nord et au sud. Le premier est contigu aux sépultures les plus septentrionales et a été abandonné. Le second reprend un ancien chemin de couture et a été aménagé

³ LAMBERT, 1976, p. 5 – 6.

⁴ LAMBERT, 1976, p. 6.

⁵ LAMBERT, 1976, p. 7.

⁶ LAMBERT, 1976, p. 7.

⁷ LAMBERT, 1987, p. 189 ; LAMBERT, 1988, p. 113 ; LAMBERT, 1989, p. 7.

en 1916 pour joindre les villages de Torgny et Lamorteau. La nécropole domine légèrement le village de Torgny, dont elle est distante d'environ 600m (Fig. 3).

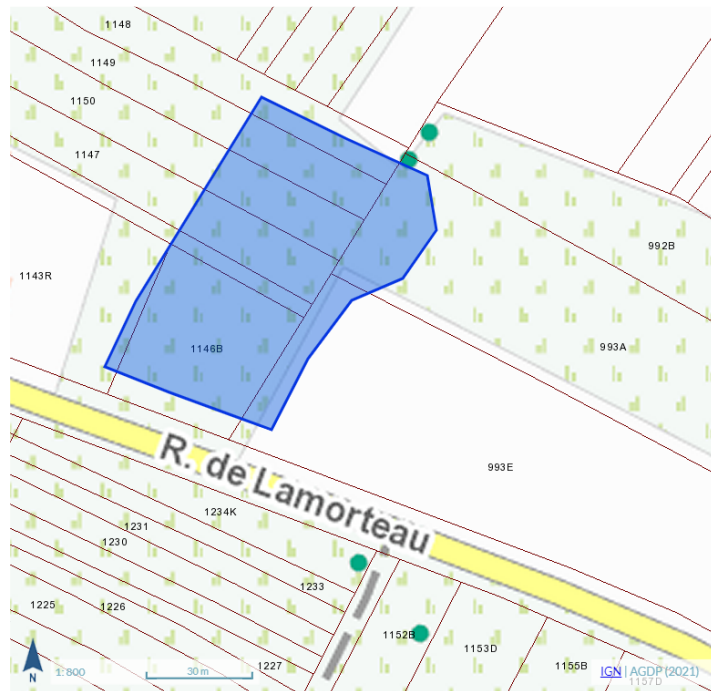


Fig. 2. Localisation de la nécropole sur le plan cadastral (échelle 1:800).

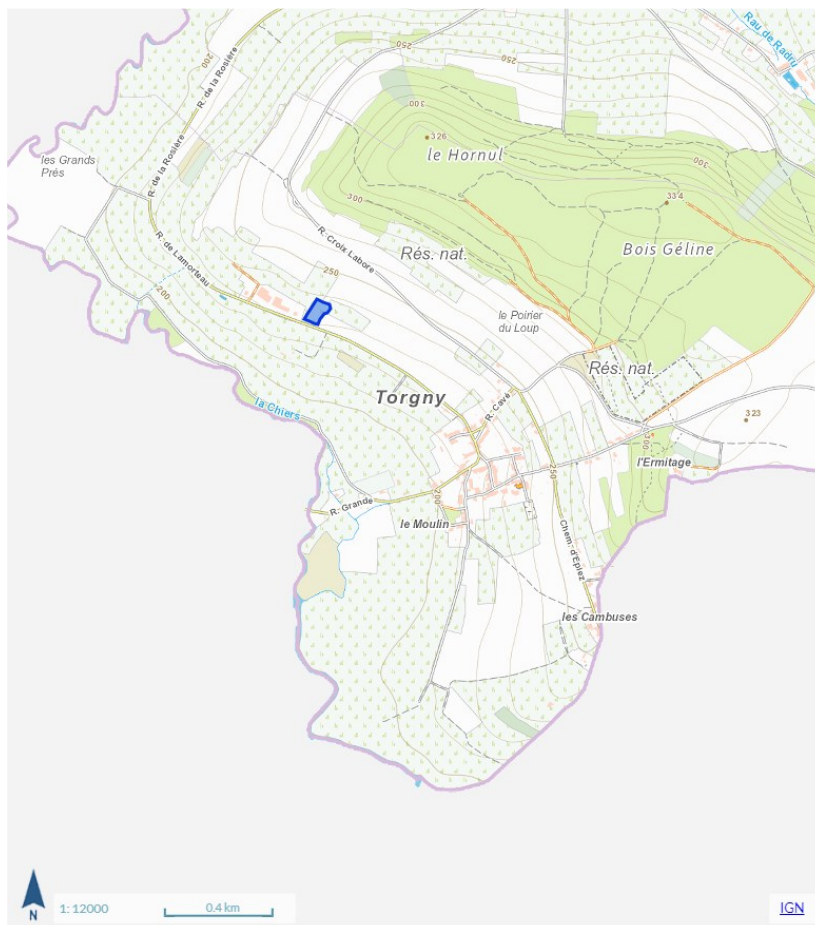


Fig. 3. Localisation de la nécropole par rapport au village de Torgny (échelle 1:12000).

1.2. Historique des fouilles et cadre de l'étude

Les premiers renseignements sur la nécropole ne sont pas très précis. La première occurrence, quelques années avant la Première Guerre mondiale, concerne la découverte d'ossements accompagnés d'éléments de collier et de quelques poteries au lieu-dit "Le Douaire" par Monsieur J. Gobert⁸.

La présence d'un cimetière est confirmée en 1921 grâce au *rapport Rahir* (*Rapport des Musées*, 1921, 1er semestre, p. 7 et 13 – *Manuscrit Rahir*) : « ... au début de la guerre on a trouvé accidentellement à Torgny une tombe presque à fleur de terre, encadrée de pierres dressées » [...] « À une centaine de mètres de cette tombe, on en a trouvé (en août 1920) une nouvelle qui contenait deux corps. » C'est à ce moment que les découvertes sont assimilées à une découverte mérovingienne : « ... une tombe franque est mise au jour sur le territoire de la commune de Torgny, au lieu-dit *La Couture*, rive droite de la Chiers, en une parcelle de terre, appartenant au sieur Joseph Gobert-Maujean. Cette tombe avec son encadrement de pierres brutes et sa dalle de couverture...contenait un mobilier assez riche (vases, fibules, collier de perles, etc..) qui fut immédiatement dispersé »⁹.

En octobre 1925, Monsieur J. François, propriétaire à Torgny, découvre fortuitement « un squelette accompagné d'armes et de poteries » en labourant la parcelle cadastrale Section A n°993a. Il prévient le maire de la commune, Monsieur G. Gérard, qui alerte à son tour l'Institut archéologique d'Arion. La fouille fut décidée à la suite d'une visite de la parcelle par l'Institut. En novembre 1925, « quatre tombes en maçonnerie, presque à fleur de terre...garnies d'un mobilier, c'est-à-dire d'armes, de coutelas, de fers de lance, d'épées, de boucles de ceinturon, de couteaux » sont mises au jour par Messieurs E., F. et J.-B. Gérard. Sont également découverts, « une épingle en bronze, quelques monnaies, un vase de terre à couverture noirâtre en forme dite à carène, ornée de dessins » (*La Meuse*, 7 novembre 1925). Les fouilles se poursuivent au même endroit au printemps et en automne 1926 sous la direction de Messieurs. A. Bertrang, E. P. Fouss et du Dr. Dordu. En résultent la découverte de quatorze nouvelles tombes (*La Meuse*, 15 octobre 1926)¹⁰.

« En février 1928 », Monsieur J. François découvre encore dans son champ « un sarcophage monolithe de l'époque franque, VIIe siècle. Ce tombeau était vide...La famille François a fait don au Musée d'Arion de cette nouvelle intéressante pièce... » (*La Meuse*, 29 mars 1928)¹¹.

En 1938, après la découverte d'une nouvelle tombe par un certain Mouchet d'Arion dans le champ de Monsieur J. François, les fouilles sont relancées. Les recherches sont entreprises dès le 15 octobre 1938 par Monsieur E. P. Fouss, conservateur du Musée gaumais de Virton. Elles sont effectuées aux lieux-dits

⁸ LAMBERT, 1976, p. 8.

⁹ LAMBERT, 1976, p. 8 – 9.

¹⁰ FOUSS et GÉRARD, 1927, p. 182 ; LAMBERT, 1976, p. 9.

¹¹ LAMBERT, 1976, p. 9.

“Le Douaire” et “Le Poirier des Sept Creue”, sur les parcelles cadastrales Section A n°1147 – 1150 et 993a. L’équipe se compose de Messieurs E. Gérard, E. Guerlot, C. Moreau, J. Ricaille et A. Sciltz, fouilleurs, de Monsieur P. Nagant, dessinateur et de Monsieur R. Simon, géomètre. Le chantier accueille également en visite le Directeur du Service des Fouilles des Musées royaux d’Art et d’Histoire, J. Breuer, le conservateur de la Bibliothèque royale, L. Hissette, le Directeur de l’Institut de Paléontologie de Göttingen, A. Othenio, et F. Twiesselman de l’Institut royal des Sciences naturelles de Bruxelles. Les fouilles sont clôturées le 15 décembre 1938, sans que le cimetière ait reçu de limites précises¹².

L’étude des 72 tombes découvertes lors de ces fouilles et du mobilier qu’elles contenaient a été réalisée par Gérard Lambert dans le cadre de son mémoire en 1975¹³ et retravaillée, puis publiée en 1976¹⁴.

À la suite de cette étude, un programme de recherche visant à conduire un examen complet du site de la nécropole a été mis sur pied. Entre 1978 et 1988, dix campagnes de fouilles ont été conduites par Gérard Lambert, en collaboration avec le Musée Gaumais, le Service national des Fouilles, et les étudiants en archéologie de Louvain-la-Neuve et de l’Université de Namur. Cette exploration a mis au jour 442 tombes – dont 72 avaient déjà été fouillées précédemment – datées des 6^e et 7^e siècles¹⁵.

La dernière campagne de fouilles, achevant l’exploration systématique du site, a été conduite en 1994 par Carole Lambert, aidée du Service des Fouilles du Ministère de la Région wallonne et de plusieurs bénévoles. Le secteur s’étendait sur une dizaine de mètres carrés et était situé le long de la clôture ouest de la nécropole¹⁶. Ces dernières investigations ont livré quatre inhumations supplémentaires (T. 101, T. 444, T. 445 et T. 446).

Le travail de Gérard Lambert a fait l’objet de plusieurs communications lors de colloques¹⁷ et de quelques publications¹⁸ présentant partiellement les avancées et les conclusions des dix années de fouille et des nombreuses années d’étude. Malheureusement, la synthèse générale et l’inventaire complet de la nécropole n’ont jamais pu être publiés. La récupération de la documentation de fouille de Monsieur Lambert par le Service Public de Wallonie permettra sans doute de remédier à ce manquement dans les années à venir.

Par la production d’un catalogue descriptif des tombes et d’un inventaire du mobilier funéraire, notre mémoire s’inscrit dans ce projet de communication de résultat et d’étude du mobilier. Notre contribution n’est que partielle, car elle est centrée sur les peignes de la nécropole, mais nous croyons qu’elle

¹² LAMBERT, 1976, p. 9.

¹³ LAMBERT, 1975.

¹⁴ LAMBERT, 1976.

¹⁵ LAMBERT, 1987, p. 189 ; LAMBERT, 1988, p. 113 ; LAMBERT, 1989, p. 6 – 7.

¹⁶ LAMBERT, 1995, p. 4 – 5 ; LAMBERT, 1995, p. 113 – 114.

¹⁷ Notamment *Archaeologia Mediaevalis* 1980 - 1989.

¹⁸ LAMBERT, 1976 ; LAMBERT, 1984, p. 84 – 89 ; LAMBERT, 1988, p. 113 – 122 ; Lambert, 1989, p. 189 – 206.

permettra une meilleure compréhension de l'ensemble du cimetière de Torgny et, à long terme, des nécropoles mérovingiennes en général.

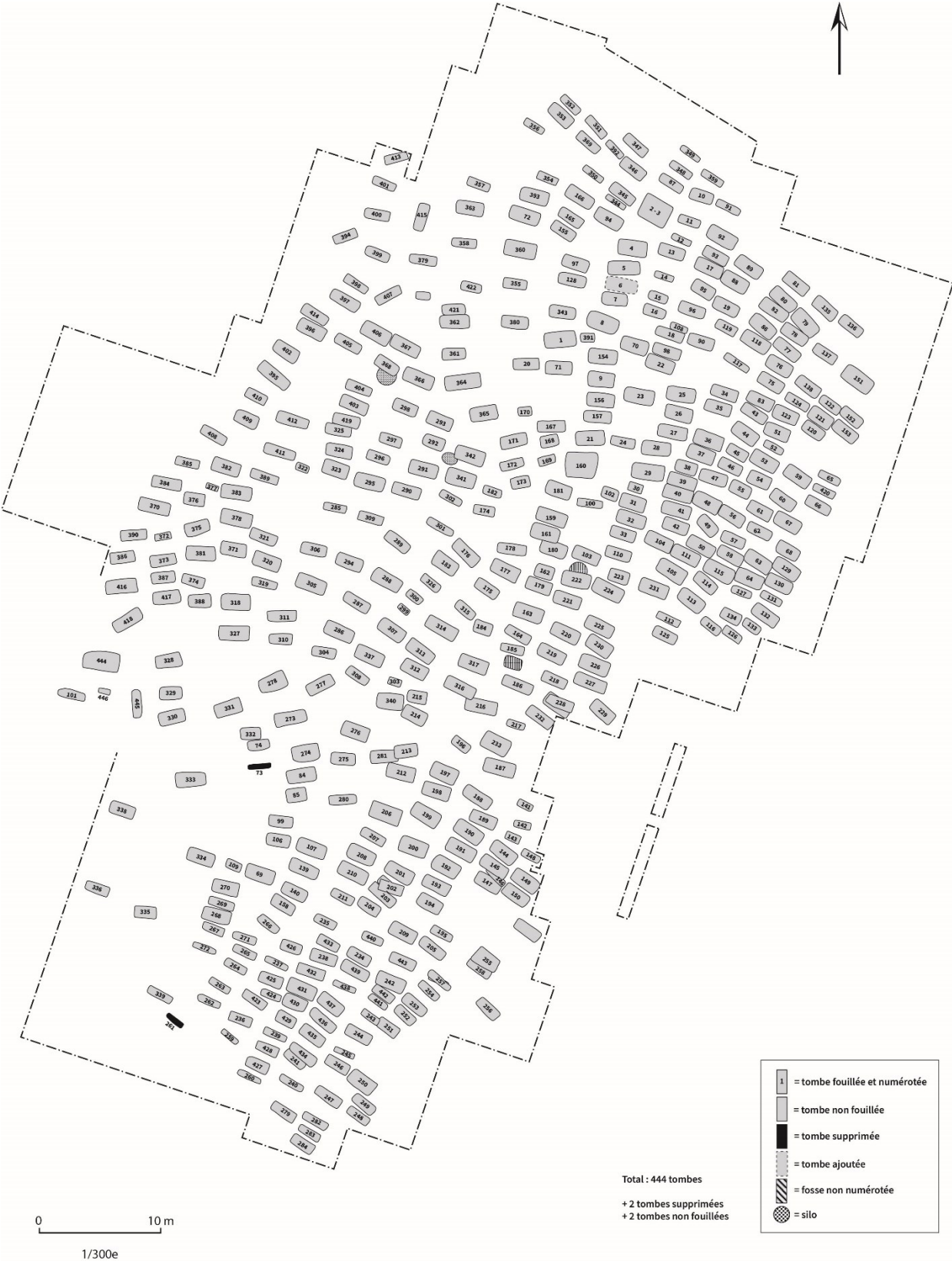


Fig. 4. Plan de la nécropole mérovingienne de Torgny avec numérotation des tombes.

1.3. Introduction à la description des tombes et à l'inventaire du mobilier funéraire

1.3.1. Présentation du catalogue

Les informations figurant dans le catalogue général de la nécropole sont les suivantes : numéro de tombe, date(s) de fouille, autres numéros portés par la tombe, description, dimensions et mobilier. Une partie de ces informations (date de fouille, numéros attribués aux tombes en fonction de l'année de fouille, nombre de fouilles par tombe) est également synthétisée sous forme de tableau accompagnant l'*Annexe 1 : Description des tombes et inventaire du mobilier funéraire*.

Le numéro de tombe correspond aux numéros attribués lors des différentes campagnes de fouille. Les numéros 1 à 72, publiés par Gérard Lambert en 1976¹⁹, ont directement été repris de la publication. L'attribution des numéros 73 à 446 est basée sur la compilation d'informations recueillies dans les documents de fouilles (inventaire, carnets et plans) non publiés.

Les dates de fouille renseignent sur les années durant lesquelles la tombe a été fouillée.

L'entrée "autre numéro" indique si la tombe a porté un autre numéro pendant une des campagnes de fouille. Ce numéro est indiqué avec l'année de fouille correspondante. Les équivalences entre numéros sont basées sur la documentation de fouille et l'inventaire manuscrit.

La description des tombes reprend la forme générale de la fosse, renseigne sur l'intégrité de la tombe, indique la présence de pierres de calage, de coffre, de caisson, ou de cercueil, et détaille l'état de conservation et la position du squelette enseveli. Les informations ont été récupérées dans les carnets de fouille et l'inventaire manuscrit des années 1978 à 1988. Les termes et les formulations utilisés ont directement été repris des sources.

Les dimensions sont indiquées en centimètres, selon le format "longueur, largeur, profondeur". Elles concernent la fosse et, lorsque la présence en est attestée, le caisson, le coffre ou le cercueil. Dans certains cas, les dimensions n'ont pas été relevées – et il en est fait mention dans une des sources – ou elles ne sont pas renseignées – aucune indication n'en est faite.

Le mobilier est présenté sous forme de liste numérotée. Les numéros associés à chaque artefact ou groupe d'artefact permettent la situation du mobilier sur le plan d'aperçu général de la tombe. Pour les tombes 1 à 72, le mobilier est accompagné d'une description plus complète que pour les tombes suivantes, car il avait été l'objet d'une étude approfondie par G. Lambert dans sa publication de 1976. La liste de mobilier des tombes suivantes a été récupérée dans les carnets et plans de fouille des années 1978 à 1994.

¹⁹ LAMBERT, 1976.

Dans un premier temps, nous souhaitions également ajouter l'orientation des tombes et leur localisation sur le plan à l'aide d'une grille. Cependant, la localisation ajoute trop d'information sur le plan de la nécropole et le rend illisible, et les tombes suivent plus ou moins la même orientation. L'orientation générale du cimetière est : nord-ouest – sud-est / ouest-nord-ouest – est-sud-est. Les tombes 445 et 415 sont orientées nord-sud, et les tombes 273, 277, 278, 330, 331, 394, 407, 413 et 418 sont orientées nord-est – sud-ouest / est-nord-est – ouest-sud-ouest.

Pour chacune des 444 tombes, les informations sont présentées sous forme de fiche, comme suit :

NUMÉRO DE TOMBE
<i>Date(s) de fouille :</i>
<i>Autre n° :</i>
<i>Description :</i>
<i>Dimensions :</i>
<i>Mobilier :</i>

1.3.2. *Commentaire critique*

Lors de la réalisation du catalogue et de la confrontation des informations fournies par les différentes sources, nous nous sommes rendu compte que certains points ne concordaient pas parfaitement. Plusieurs différences ont été relevées entre les données récoltées dans les inventaires manuscrits, les carnets de fouille, les plans et les publications, ce qui a parfois compliqué l'établissement des fiches. Il est possible qu'il ne s'agisse que de petites modifications, d'ajouts ou de rectifications, mais dans un souci de traçabilité pour une étude plus développée, nous avons préféré noter les endroits de potentielle(s) incohérence(s).

Dans les points suivants, et pour chaque intitulé repris dans la fiche de tombe, nous préciserons quelles informations ont posé question et quelles contradictions ont été relevées.

1.3.2.1. *Numéro de tombe*

Dans certains cas, les correspondances établies entre les numéros de tombe selon les différentes années de fouille sont discutables. La confrontation des sources nous permet d'émettre une équivalence théorique entre ces tombes, mais ne la confirme pas. Nous avons fait le choix de garder ces correspondances, mais nous avons pris le soin de garder une traçabilité des différents numéros portés par les tombes pour permettre des changements si besoin. Les équivalences des tombes 21, 24 et 32 sont celles qui restent encore en suspens.

Pour la T. 21, les descriptions proposées sur les plans de fouille et dans l'inventaire manuscrit de G. Lambert ne sont pas tout à fait identiques. La description du plan évoque un caisson et une absence de squelette alors que la description de l'inventaire décrit un entassement de pierres, un squelette bouleversé et quelques os épars. De plus, les dimensions proposées en 1983 sont différentes de celles proposées en 1936. Ces changements nous poussent à nous demander s'il s'agit bien d'une même tombe.

La numérotation est un peu confuse pour la T. 24 et la T. 32, car en 1979, la T. Q a été renumérotée T. 106 (et elle correspondait apparemment à la T. 32 de 1938) et la T. 101 a été renumérotée T. Q (et elle correspondait apparemment à la T. 24 de 1938). Les plans et les descriptions ne correspondent pas non plus tout à fait. Le plan de la T. 32 dans la publication de 1976²⁰ n'est pas le même que celui des fouilles (T. Q = T. 106).

Les numéros de tombe 73 et 261 ont été supprimés.

1.3.2.2. Description

Dans le cas où les descriptions étaient différentes en fonction des années de fouille, nous avons jugé pertinent de conserver les deux descriptions et d'en préciser l'année.

1.3.2.3. Dimensions

Les dimensions de certaines tombes présentent des incohérences :

- T. 51 : la hauteur de la dalle a été corrigée de 0,48 à 48 cm.
- T. 63 : la fosse est de 200 x 70 cm en 1938 et de 245 x 115 cm en 1982. De plus, un caisson est ajouté en 1982 alors qu'il n'est pas mentionné en 1938.
- T. 68 : la fosse est de 140 x 50 cm en 1938 et de 210 x 105 cm en 1982. De plus, un caisson est ajouté en 1982 alors qu'il n'est pas mentionné en 1938.
- T. 370 : le coffrage est de 280 cm de longueur, alors que la fosse ne fait que 260 cm.

1.3.2.4. Mobilier

Les tombes 6, 8, 9, 30, 38, 43, 53, 56, 65, 72, 74, 79, 97, 103, 107, 119, 128, 134, 146, 156, 161, 164, 165, 188, 217, 233, 256, 282, 293, 297, 299, 304, 323, 339, 359, 362, 363, 369, 380, 381, 393, 411, 413, 435, 436 et 446 étaient vides de mobilier. Dans la mesure du possible, cette absence de mobilier a été vérifiée. La mention "absence de mobilier funéraire" indique que certains documents ont confirmé qu'il n'y avait pas de mobilier et/ou que cette absence a été constatée dans les réserves du Musée gaumais. La mention "non renseigné" indique qu'aucune trace dans les sources ou dans les réserves du Musée gaumais ne

²⁰ LAMBERT, 1976, p. 151, pl. X.

permet de confirmer ou d'infirmer l'absence de mobilier. Toutefois, pour les fouilles entre 1978 et 1988, étant donné que le mobilier doit normalement intégralement être conservé au Musée gaumais, nous pourrions remplacer le "non renseigné" par une "absence de mobilier funéraire".

Concernant le reste du mobilier, nous manquions malheureusement de temps pour conduire une vérification systématique du contenu des tombes fouillées. Il nous semble évident qu'une telle vérification serait des plus intéressantes et permettrait de faire le lien entre les documents manuscrits de G. Lambert et les objets conservés. Le présent catalogue pourrait faire office d'étape préliminaire à cette étude.

Quelques manquements ont également été relevés pour deux tombes :

- T. 182 : le (5) n'a pas été identifié précisément.
- T. 228 : le mobilier a été dessiné et a reçu un numéro d'inventaire, mais n'a pas été identifié précisément.

Nous avons également constaté une incohérence pour une attribution de mobilier. Dans la T. 85, (3) *Peigne* et (4) *Boucle* n'ont pas été représentés sur le plan de la tombe, mais ont été dessinés et ont reçu un numéro d'inventaire. Ce mobilier a été attribué à la T. 85, mais nous le réattribuons à la T. 84, car ce sont justement ces objets qui sont représentés sur le plan de la T. 84, alors qu'ils ne figurent pas sur le plan de la T. 85.

1.3.2.5. Numéro d'inventaire

Certaines tombes contiennent du mobilier funéraire, mais les numéros d'inventaires n'en ont pas été relevés ou n'ont pas été attribués : 101, 259, 421, 428, 444, 445.

Dans la T. 186, le mobilier (2) à (6) ne porte pas de numéro d'inventaire. Les objets ont été dessinés, mais ne sont pas représentés sur le plan de tombe ni dans les carnets de fouille.

Dans la T. 354, les perles (9), n'ont pas de numéro d'inventaire. Sont-ce les mêmes que le collier de perles (1) ou des perles supplémentaire, mais sans numéro d'inventaire ?

Certains numéros d'inventaires sont repris deux fois pour des objets différents :

- 78TO51 : pour une contre-plaque de chaussure damasquinée dans la T. 44 et pour une contre-plaque en fer dans la terre de remplissage de la T. 25.
- 85TO839 : pour une plaque dorsale damasquinée dans la T. 441 et pour vingt-huit perles dans la T. 241.
- 87TO50 : pour une plaque-boucle en fer dans la T. 78 et pour des clous et un tesson dans la T. 44.

- 87TO1423 : pour un fond de vase rouge dans la T. 166 et pour une petite plaque ronde en fer dans la T. 155.

Dans le matériel non regroupé provenant des fouilles de 1986, un même objet "tesson de céramique ordinaire situé au nord-ouest de la T. 315" est identifié par deux numéros d'inventaire différents dans le carnet de fouille : 86TO1194 ou 86TO1245.

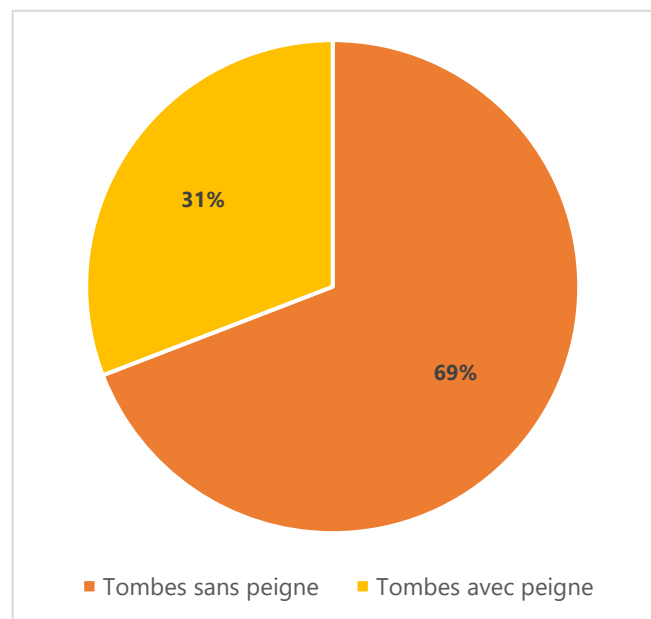
2. Les tombes à peigne

2.1. Identification

Comme évoqué précédemment, une des particularités de la nécropole mérovingienne de Torgny – et l'intérêt principal de cette étude – est que, parmi le mobilier funéraire, un nombre relativement important de peignes a été conservé et découvert. Ce nombre s'élève à 139 peignes retrouvés dans des contextes funéraires établis. Quatre peignes supplémentaires sont assimilés au "matériel non regroupé provenant des fouilles de 1938"²¹ et n'ont pas été pris en compte dans la présente étude, car leurs contextes ne sont pas déterminés.

Sont considérées comme *tombes à peigne* les tombes dans lesquelles la présence d'un peigne ou d'un fragment de peigne est conservé. Sur le total des 444 tombes de la nécropole, 137 peuvent y être assimilées. La différence entre le nombre de peignes et celui de tombes à peigne s'explique par la présence de deux peignes dans deux tombes (T. 160 et T. 409).

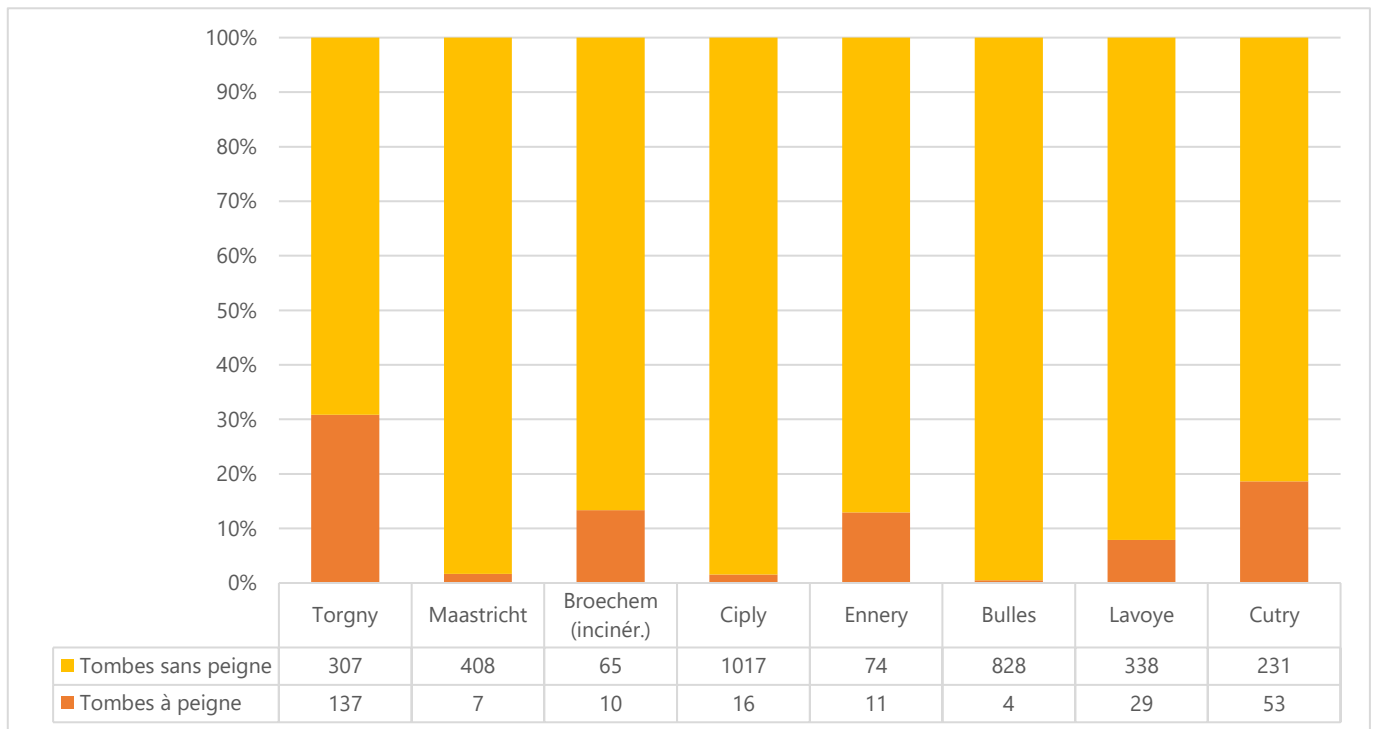
En comparant la présence de tombes à peigne et de tombes sans peigne dans toute la nécropole, nous obtenons des proportions de 31% pour les premières et de 69% pour les secondes. Les tombes à peigne comptent donc pour presque un tiers des tombes de la nécropole, les peignes peuvent donc être considérés comme des dépôts assez communs à Torgny.



Graphique 1. Pourcentage de tombes à peigne et de tombes sans peignes dans la nécropole mérovingienne de Torgny.

²¹ Voir Annexe 1.

Bien que ces proportions sont assez impressionnantes en soi, elles prennent tout leur sens lorsqu'elles sont mises en perspective avec des confrontations identiques entre les tombes avec et sans peigne dans d'autres grandes nécropoles mérovingiennes²².



Graphique 2. Comparaison des proportions de tombes à peigne dans les nécropoles mérovingiennes.

Comme le montre la comparaison des données du Graphique 2, le pourcentage de tombes à peigne dans les autres nécropoles ne dépasse pas les 20% et est même plus proche des 10%. La quantité de peignes retrouvés dans la nécropole de Cutry avoisinant les 20% et étant déjà considérée comme importante²³, ce graphique présenterait donc la nécropole de Torgny comme une exception. Nous sommes dès lors en droit de nous demander pourquoi ces proportions sont si importantes à Torgny et quels sont les facteurs qui les influencent.

Il est tout de même nécessaire de rappeler que les matériaux organiques de constitution des peignes sont relativement fragiles et que leur conservation dépend grandement de conditions bien particulières, et notamment de la constitution des sols. Les comparaisons évoquées ci-dessus doivent donc être relativisées. Nous pouvons néanmoins noter qu'elles soulignent le caractère important de l'étude de la nécropole de Torgny, dans la mesure où ce nombre élevé de peignes, même s'il ne dépend peut-être finalement que de conditions de conservation idéales, permet d'apporter une documentation inédite et abondante.

²² ANNAERT, 2018, p. 97 - 98 ; JOFFROY, 1974, p. 36 ; LEGOUX, 2005, p. 122 – 129 ; LEGOUX, 2011, p. 103 ; NAVEZ, 2006, p. ; SIMMER, 1993, p. 87 ; THEUWS et KARS, 2017, p. 287 – 290.

²³ LEGOUX, 2005, p. 123.

2.2. Localisation

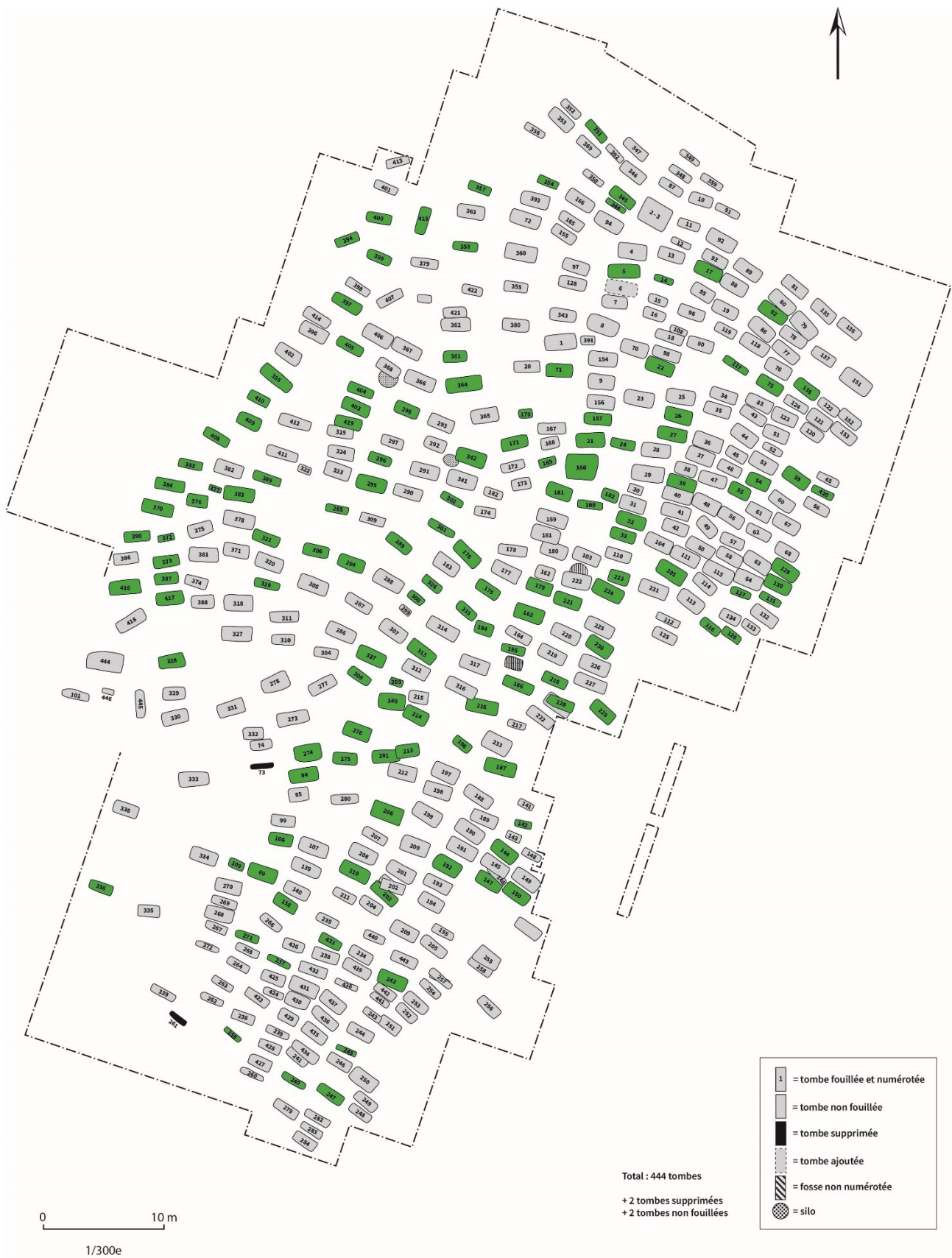


Fig. 5. Plan de la nécropole mérovingienne de Torgny avec numérotation des tombes. Mise en évidence des tombes à peigne (vert).

La localisation des tombes à peigne sur le plan général de la nécropole ne révèle pas schéma particulier. Les tombes à peigne sont réparties sur toute la superficie de la nécropole. Des regroupements semblent se profiler dans le centre de la nécropole et sur le flanc ouest, plus qu'aux extrémités nord, est et sud, mais aucun secteur n'est réellement dépourvu de tombes à peigne.

Nous préférons ne pas faire de supposition quant aux raisons du regroupement de certaines tombes à peigne, mais nous pensons que ce phénomène pourrait être éclairé par une permutation matricielle combinant l'étude des assemblages mobiliers, la place des peignes dans la tombe et les caractéristiques descriptives des peignes. Ce projet sera évoqué à la fin de cette étude.

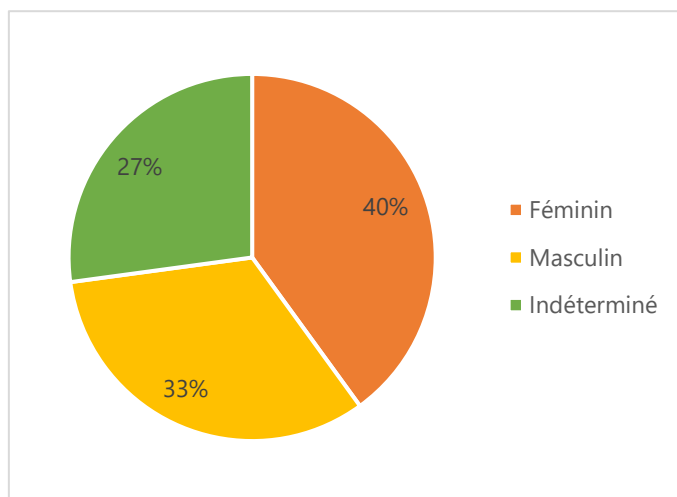
2.3. La place du peigne dans la tombe

2.3.1. Pour quel défunt ?

2.3.1.1. Sexe du défunt

Les tombes 5, 22, 84, 144, 150, 157, 158, 160, 163, 169, 171, 176, 179, 183, 185, 186, 187, 192, 196, 210, 213, 214, 218, 221, 228, 242, 247, 259, 271, 274, 281, 289, 294, 306, 313, 315, 319, 321, 326, 328, 336, 340, 342, 354, 372, 373, 376, 383, 385, 394, 399, 415, 416, 417 et 419 sont identifiées comme des renfermant une occupante féminine²⁴.

Les tombes 17, 22, 26, 27, 32, 39, 54, 55, 69, 75, 105, 106, 116, 117, 129, 131, 138, 147, 175, 216, 230, 237, 340, 245, 272, 285, 295, 296, 298, 301, 308, 337, 344, 358, 361, 364, 370, 384, 389, 390, 395, 397, 400, 408, et 409 sont identifiées comme renfermant un occupant masculin²⁵.



Graphique 3. Proportion d'occupants féminins, masculins et indéterminés dans les tombes à peigne.

Les occupants des tombes 14, 21, 24, 31, 59, 71, 82, 100, 102, 109, 126, 127, 130, 142, 170, 181, 184, 203, 206, 223, 224, 229, 275, 276, 300, 302, 303, 345, 351, 357, 377, 387, 403, 404, 405, 410, 420 et 433 sont des individus de sexe indéterminé²⁶.

En comparant la proportion des différents types d'occupants des tombes à peigne,

²⁴ Total : 56 individus féminins. Pour les tombes 328 et 419, le sexe du défunt n'avait été déterminé ni par Gérard Lambert, ni par Caroline Polet. Nous avons-nous-même assimilé ces défunts à des individus féminins sur base du mobilier funéraire (e.a. collier et perles).

²⁵ Total : 46 individus masculins. Pour les tombes 75, 216, 296, 308, 337, 361 et 389, le sexe du défunt n'avait été déterminé ni par Gérard Lambert, ni par Caroline Polet. Nous avons-nous-même assimilé ces défunts à des individus masculins sur base du mobilier funéraire (e.a. scramasaxe, épée, umbo, francisque, flèches et fer de lance).

²⁶ Total : 38 individus de sexe indéterminé.

nous notons une légère dominance d'occupantes féminines (40%) sur les occupants masculins (33%). Cependant, cet écart reste relatif, car le nombre d'occupants indéterminés est assez élevé (27%) et pourrait tout à fait réduire cet écart.

L'écart réduit entre la proportion d'occupants féminins et masculins de tombes à peignes et le nombre trop élevé d'individus indéterminés ne permettent pas d'affirmer qu'il existe une préférence dans l'association d'un défunt de sexe féminin ou masculin et d'un peigne.

2.3.1.2. Âge du défunt

Les tombes 5, 17, 22, 26, 27, 31, 32, 39, 54, 59, 69, 71, 75, 84, 100, 105, 116, 117, 126, 127, 129, 130, 131, 138, 144, 147, 150, 157, 158, 160, 163, 171, 176, 179, 181, 183, 185, 186, 187, 192, 228, 230, 237, 240, 245, 271, 272, 274, 285, 289, 294, 295, 298, 301, 302, 306, 308, 313, 319, 321, 328, 336, 337, 342, 344, 345, 357, 358, 361, 370, 373, 383, 384, 385, 389, 390, 394, 395, 397, 399, 400, 403, 408, 409, 410, 415, 416, 417, 420 sont identifiées comme renfermant des adultes²⁷.

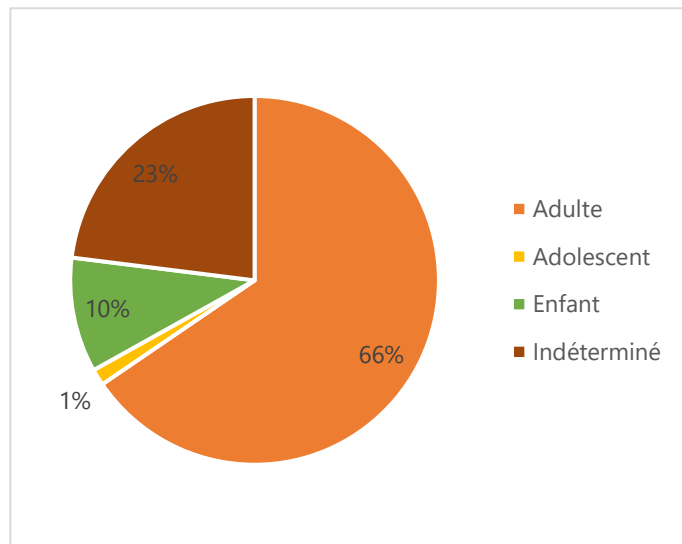
Les occupants des tombes 276 et 326 sont identifiés comme des adolescents²⁸.

Les tombes 14, 55, 142, 169, 170, 175, 184, 196, 214, 300, 303, 354, 372, 376 et 377 sont identifiées comme renfermant des enfants²⁹.

Les occupants des tombes 21, 24, 71, 82, 102, 106, 109, 203, 206, 210, 213, 216, 218, 221, 223, 224, 229, 242, 247, 259, 275, 281, 296, 315, 240, 251, 364, 387, 404, 405, 419 et 433 sont des individus d'âge indéterminé³⁰.

La comparaison des différentes tranches d'âge représentées dans les tombes à peigne démontre une dominance établie des individus d'âge adulte. Il est toutefois intéressant de noter que les trois tranches d'âge sont représentées.

Il faut également noter que le nombre d'indéterminés est encore assez élevé, cependant, même si tous les indéterminés se révélaient être des enfants ou des adolescents, la proportion d'adultes dans



Graphique 4. Proportion d'occupants adultes, adolescents, enfants et indéterminés dans les tombes à peigne.

²⁷ Total : 91 individus adultes.

²⁸ Total : 2 individus adolescents.

²⁹ Total : 14 individus enfants.

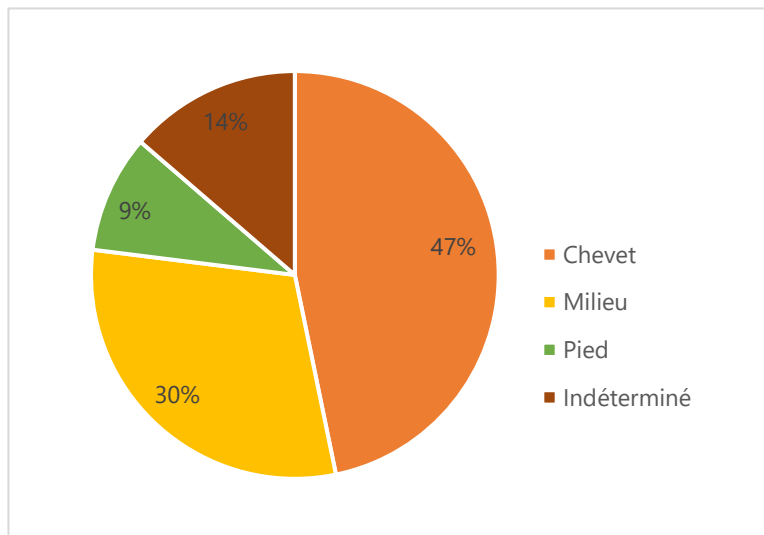
³⁰ Total : 32 individus d'âge indéterminé.

les tombes à peigne serait tout de même encore la plus grande. Nous pouvons donc affirmer une association préférentielle entre les variables "adulte" et "tombe à peigne".

2.3.2. Où est-il déposé ?

Pour analyser le dépôt du peigne dans la tombe, nous avons choisi de proposer deux schémas de répartition dans la tombe. Le premier s'intéresse à la place du peigne dans la tombe en général et le second, plus précis, documente la place du peigne par rapport au corps du défunt.

La place du peigne dans la tombe ne donne pas d'idée exacte de la localisation du peigne dans l'espace funéraire, mais permet de situer un plus grand nombre de peignes, car la conservation du corps du défunt n'est pas nécessaire. Dans ce schéma de répartition, le peigne peut être localisé au chevet, au milieu ou au pied de la tombe. La zone de répartition préférentielle qui apparaît après la mise en



Graphique 5. Place du peigne dans la tombe.

commun est le chevet³¹, suivie par le milieu³² et le pied³³ de la sépulture. Choisi dans près de la moitié des cas, le chevet peut être considéré comme une vraie zone préférentielle de dépôt. De plus, même si les indéterminés³⁴ étaient assimilés aux zones du milieu ou des pieds, leur importance serait toujours moindre.

La place du peigne par rapport au corps du défunt propose des résultats de positionnement plus précis, mais la proportion d'indéterminés est plus grande, car les corps des défunts ne sont pas conservés dans toutes les tombes. Suivant ce schéma, le peigne peut être localisé au niveau de la tête, des bras, du torse, du bassin, des jambes ou des pieds. La zone de dépôt préférentielle apparaît comme étant la tête³⁵, suivie par les jambes³⁶, les bras³⁷, les pieds³⁸ et le bassin³⁹, et le torse⁴⁰. La proportion de peignes déposés

³¹ Total : 65 peignes placés au chevet de la tombe.

³² Total : 42 peignes placés au milieu de la tombe.

³³ Total : 13 peignes placés au pied de la tombe.

³⁴ Total : 19 peignes dont la place est indéterminée.

³⁵ Total : 56 peignes placés à proximité de la tête.

³⁶ Total : 23 peignes placés à proximité des jambes.

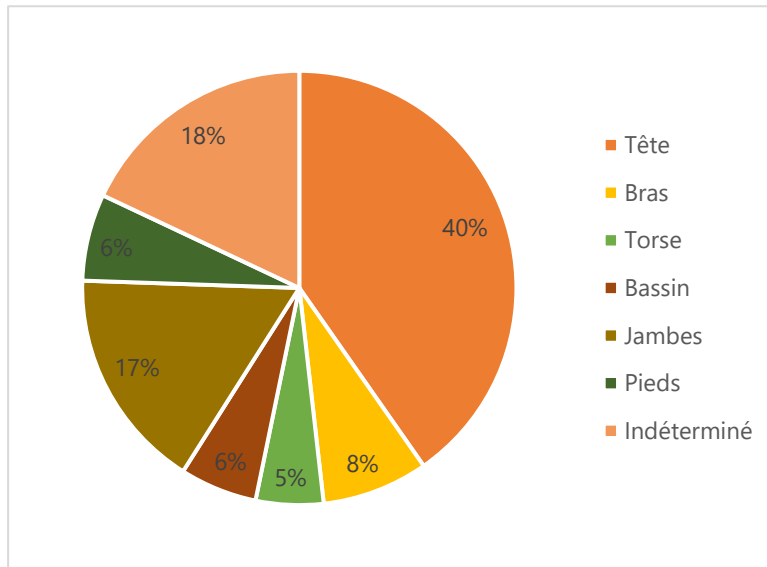
³⁷ Total : 11 peignes placés à proximité des bras.

³⁸ Total : 9 peignes placés à proximité des pieds.

³⁹ Total : 8 peignes placés à proximité du bassin.

⁴⁰ Total : 7 peignes placés à proximité du torse.

au niveau de la tête est très largement supérieure aux autres lieux de dépôt. Dans le cas où les indéterminés⁴¹ seraient assimilés à n'importe quelle autre localité, la tête resterait la zone préférentielle.



Graphique 6. Place du peigne par rapport au corps du défunt.

La comparaison des résultats de ces deux analyses de répartition des peignes confirme bien que la tête, ou du moins le chevet de la tombe est le lieu de dépôt préférentiel du peigne. Dans les deux cas, la proportion des positionnements indéterminés et des autres zones de positionnement ne sont pas suffisamment importantes pour les concurrencer.

2.3.3. Un schéma préférentiel ?

En prenant en compte les différentes caractéristiques développées ci-dessus, nous pouvons proposer un "type de la tombe à peigne". S'il fallait proposer une tombe à peigne généralisée, le corps inhumé serait celui d'une femme adulte, et le peigne serait déposé vers le chevet de la tombe, à proximité de la tête.

Le sexe du défunt est toutefois à relativiser, car, comme évoqué plus haut, la proportion d'inhumés masculins dans un contexte de tombe à peigne n'est pas suffisamment inférieur à celle des inhumées féminines pour affirmer qu'elle est plus fréquente.

Pour pouvoir dégager un réel schéma préférentiel, il serait nécessaire de procéder à une permutation matricielle des critères de description du peigne dans la tombe. Ces critères sont présentés succinctement dans le Tableau 1 et sont développés en Annexe 4.

⁴¹ Total : 25 placements indéterminés.

Seconde partie : Étude des peignes de Torgny

1. Présentation du catalogue et commentaires critiques

Le catalogue descriptif des peignes de la nécropole mérovingienne de Torgny est présenté en Annexe 3. Nous proposons une version condensée de ce catalogue sous forme de tableau (Tableau 2). Les données récoltées sont basées sur une observation précise des peignes conservés dans les réserves du Musée Gaumais à Virton. Chaque élément documenté a été systématiquement identifié, décrit, mesuré et photographié. Sur les 139 peignes ou fragments de peignes retrouvés dans la nécropole, neuf (14.2, 21.1, 26.9, 75.12, 160a.55, 259.1, 308.3, 408.11 et 419.4) n'ont pas été décrits, car nous n'y avons pas eu accès. Un dixième peigne (420.2) a été décrit au moyen de son dessin, car il était également absent des réserves du musée. Un total de 129 – plus un - peignes et fragments de peignes est donc à prendre en compte dans cette étude. La localisation précise du mobilier étudié, ainsi que les publications qui lui sont associées sont également présentées dans un tableau (Tableau 3).

Il est important de rappeler que bien que le travail d'observation et d'analyse des objets peut parfois sembler restreint, il dépend également en grande partie de l'état de conservation des objets. Or, la plupart des peignes de Torgny sont soit trop fragmentaires pour pouvoir être réellement utiles, soit dans un état de conservation trop mauvais pour que nos observations puissent être plus précises. En effet, beaucoup d'exemplaires n'ont pas été nettoyés après leur découverte, ou n'ont pas (encore) été restaurés ou consolidés, ce qui occasionne une perte d'information non négligeable. Dans la mesure du possible, nous avons cherché à fournir les observations les plus détaillées et les plus sûres que nous pouvions. Nous avons choisi d'opter pour la prudence, en faisant le moins de supposition possible et en ne basant nos descriptions et nos affirmations que sur des indices évidents (ex. les peignes identifiés comme des peignes à double denture portent des traces de restes de dents sur les deux côtés des plaquettes et/ou les traverses portent des marques laissées par l'incision des dents sur les deux côtés ; la présence de rivets est déduite par des marques caractéristiques de rivetage comme des traces de rouille et/ou des trous percés dans les plaquettes et les traverses). Si certaines informations sont absentes, c'est parce qu'elles sont indéterminées et non pas obligatoirement manquantes.

1.1. Données du catalogue

Les données communiquées dans le catalogue sont présentées sous forme de fiche, suivant le modèle ci-après :

Numéro d'identification

Numéro d'inventaire :

Description :

Décor :

Dimensions :

Mobilier associé :

Le numéro d'identification est composé à partir du numéro de la tombe à laquelle le peigne est lié et le numéro qui lui est attribué dans le mobilier funéraire de l'*Annexe 1 : Description des tombes et inventaire du mobilier funéraire*. Nous avons jugé bon d'utiliser ce moyen pour nous référer aux peignes, car tous n'ont pas reçu de numéro d'inventaire et certaines tombes contenaient plusieurs peignes (ex. peignes 409.3 et 409.4), ce qui compliquait leur référencement.

Le numéro d'inventaire correspond au numéro attribué aux peignes à la suite des différentes campagnes de fouilles. Les peignes découverts lors des fouilles antérieures à 1978 ne portent pas de numéro d'inventaire. Comme pour le catalogue général de la nécropole, nous avons relevé trois incohérences majeures qui justifient la nécessité d'utiliser un numéro d'identification :

- Le numéro d'inventaire 83TO523b est attribué au peigne 181.3 dans notre catalogue, alors qu'il est identifié par le numéro 83TO524 dans les réserves du Musée Gaumais. Le premier numéro est celui auquel il faut se référer, car le second est déjà attribué à la *boucle en fer* de la tombe 179.
- Les peignes 399.1 et 405.2 portent tous deux le numéro d'inventaire 88TO1674.
- Le peigne 404.1 porte le même numéro d'inventaire (88TO1675) que le *silex bleu* de la tombe 399.

Les descriptions sont succinctes, mais reprennent l'essentiel de l'information. Pour les grands fragments ou les peignes "complets", nous y précisons la forme générale du peigne – rectangulaire pour la plupart – ; les parties qui le composent, à savoir les plaquettes, les traverses ou les joues et les rivets ; la forme des traverses ou des joues ; l'état de conservation de la denture et ses caractéristiques formelles et dimensionnelles ; la présence ou non d'un trou de suspension ; la présence ou non d'un étui ; et les dégradations quand elles sont pertinentes. Étant donné que la plupart des objets sont endommagés, nous n'avons pas jugé utile de décrire chaque fissure observée. Pour les petits fragments de peignes, nous avons indiqué le nombre de fragments conservés et la place d'origine de chacun (plaquette,

traverse, rivet, étui). Si les parties conservées le permettaient, nous avons également caractérisé les plaquettes, les traverses et les dentures de la même façon que pour les peignes "complets". Un paragraphe supplémentaire est dédié au rivetage ; il y est fait mention du nombre de rivet(s) conservé(s) et de la situation des points de rivetage. Lorsque c'était le cas, nous avons aussi indiqué que le peigne avait un type de conservation particulier (ex. prélèvement en motte) ou avait subi une intervention de consolidation ou de restauration.

Dans le cas où le peigne est décoré, nous avons mentionné où était placé le décor – soit sur une ou plusieurs traverse(s), soit sur une ou deux joue(s), soit sur l'étui – et nous avons essayé de le décrire le plus sobrement possible. Tous les décors relevés sont incisés et représentent des formes géométriques (lignes, points, ocelles, entrelacs, croix, etc.).

Concernant les dimensions, nous avons fait le choix de ne pas toutes les fournir dans la fiche du catalogue pour ne pas le surcharger. Cependant, l'entièreté des données est présentée dans un tableau en annexe du catalogue. Les dimensions sont exprimées en centimètres et correspondent à la longueur, la largeur et l'épaisseur de chaque partie. Quand le peigne est suffisamment bien conservé, nous avons donné les dimensions d'ensemble, ainsi que les dimensions des traverses et de l'étui s'il était conservé. Quand le peigne est trop fragmentaire, nous avons donné les dimensions de l'assemblage de plaquettes conservé et des traverses. Les dimensions indiquées en caractères gras correspondent à des valeurs d'origine, donc à la "vraie" taille du peigne ; les dimensions indiquées en caractères normaux correspondent aux valeurs conservées.

Le mobilier associé reprend succinctement, sous forme de liste suivie, les pièces qui accompagnaient les peignes dans leurs tombes respectives. Le but étant de pouvoir rapidement identifier le contexte dans lequel les peignes étaient ensevelis. Toutefois, nous sommes bien conscientes qu'il aurait été pertinent de relier ce mobilier aux mêmes typologies que les peignes. Il s'agit d'une lacune due à un manque de temps, que nous souhaiterions bien évidemment combler dans le futur.

Enfin, ces informations sont accompagnées, en fin de catalogue, par des planches rassemblant les dessins de la majorité des peignes. Certains peignes ne sont pas représentés, soit parce que les restes conservés sont trop petits, soit parce que les dessins n'en ont pas encore été réalisés. Ces mêmes planches sont également reprises en fin de cette étude. Les dessins assistés par ordinateur et la réalisation des planches sont le fruit de notre travail. Les dessins originaux encrés, réalisés en post-fouille, ont été récupérés avec le reste de la documentation de fouille dans les documents de Gérard Lambert (voir 1.2. *Cadre de l'étude et approche historiographique*).

1.2. Données du tableau descriptif

En plus des données proposées dans le catalogue, le tableau descriptif (Tableau 2) présente des données supplémentaires concernant notamment les parties du peigne qui ont été conservées, son état de conservation, le nombre de rivets conservés et le nombre de rivets portés par le peigne à l'origine.

Les parties de peigne conservées sont évoquées différemment selon qu'il s'agisse de fragments de peigne ou d'un peigne dont la forme générale est discernable. Si les fragments sont de petites dimensions et indépendants les uns des autres, ils sont désignés comme "fragment(s) de plaquette(s)" et "fragment(s) de traverse(s)". Si les fragments sont grands, complémentaires ou encore assemblés, ils sont désignés comme "plaquette(s) fragmentée(s)" ou "plaquette(s)" et "traverse(s) fragmenté(s)" ou "traverse(s)". Pour la denture, nous avons précisé s'il s'agissait de la dents épaisses ou de la dents fines, ou des deux. Lorsqu'un étui ou de fragments d'étui accompagnent le peigne, il en est également fait mention.

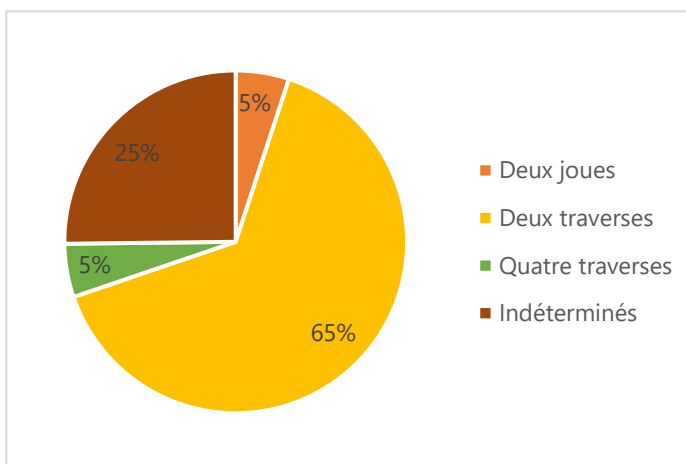
Nous avons défini cinq états de conservation possibles pour le mobilier, allant de "très mauvais" à "très bon". L'état "très mauvais" correspond aux rivets désolidarisés et aux fragments très petits et inidentifiables qui n'apportent pas de données suffisamment pertinentes pour l'étude. L'état "mauvais" correspond aux petits fragments reliables à certaines parties constitutives du peigne, mais qu'il n'est pas possible de situer précisément ; ils ne permettent pas de reconstituer la forme générale du peigne. L'état "satisfaisant" fait référence aux plus grands fragments ou aux petits fragments complémentaires dont la situation d'origine est plus ou moins identifiable ; le peigne peut être partiellement reconstitué à partir des fragments, mais il reste incomplet. Les peignes prélevés en motte, dont une seule face est visible, et les peignes non traités sont également compris dans ce groupe. L'état "bon" est associé aux peignes dont la forme générale est bien discernable et dont l'assemblage des fragments donne un objet presque complet et dont les deux faces sont observables. L'état de conservation "très bon" est réservé aux peignes complets et dont une grande partie des dents est conservée. La nuance principale entre "bon" et "très bon" tient à l'état de conservation de la denture. Les dégradations telles que les fissures et les cassures ne sont pas au premier plan dans cette classification. Nous avons fait le choix de privilégier le potentiel de reconstitution du peigne plutôt que sa fragmentation.

Le nombre de rivets portés par le peigne à l'origine est basé sur des indices évidents tels que la présence desdits rivets sur le peigne, ou des marques de rivetage caractéristiques comme le perçage et les traces de rouille. Le nombre de rivets conservés nous a semblé être une caractéristique intéressante à envisager dans la mesure où elle permet une évaluation du nombre minimum de rivets portés à l'origine par le peigne. Les caractéristiques de rivetage, couplées au nombre de rivets, nous ont semblé être des caractères assez pertinents à utiliser dans l'établissement d'une typologie, car nous avons d'emblée remarqué que les peignes ne les portaient pas tous de la même façon ni en quantité égale.

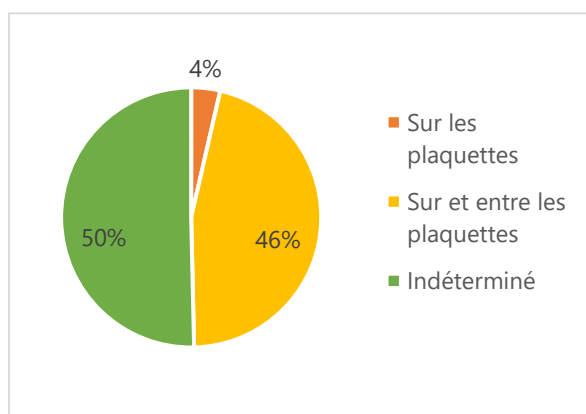
2. Caractéristiques descriptives

2.1. Forme et rivetage

Tous les peignes de la nécropole sont des peignes constitués d'un assemblage de plusieurs plaquettes mises côtes-à-côtes et enserrées entre deux joues (pour les peignes à une denture) ou entre deux, voire quatre traverses (pour les peignes à deux dentures). L'ensemble est maintenu en place par des rivets qui traversent l'épaisseur des traverses et de la plaquette. Ils sont généralement alignés au centre de la traverse, et leur nombre est variable, entre quatre et neuf, sur les exemplaires complet conservés.



Graphique 7. Différents types de traverses.



Graphique 8. Caractérisation du rivetage.

Nos observations révèlent l'existence de deux types de rivetage. La principale différence entre les deux étant la place du rivet sur les plaquettes. Dans le premier cas, le plus fréquent, les rivets sont placés à la jonction de deux plaquettes sur le corps du peigne, et au milieu des plaquettes sur les extrémités. Dans le second cas, attesté sur cinq peignes de la nécropole, les rivets sont tous placés au milieu des plaquettes.

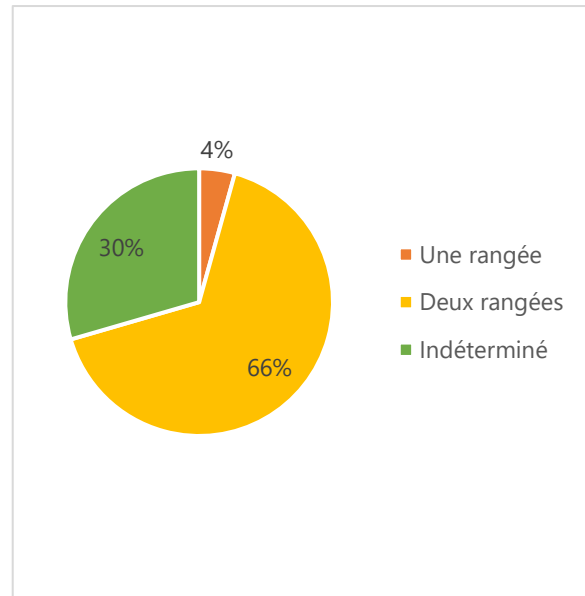
Après cet assemblage, les dents sont sciées dans les plaquettes, depuis le point le plus large du bord, jusqu'à la traverse. Dans la plupart des cas, des marques de cette manipulation sont laissées sur les traverses, sous la forme de petites incisions poursuivant le creux formant les écarts entre les dents.

2.2. Denture

La grande majorité des peignes de la nécropole sont des peignes à double denture : sur 139 peignes, 92 sont des peignes à double denture, contre 6 peignes à denture simple. Les 41 autres exemplaires n'ont pas de caractéristiques suffisamment évidente pour affirmer le type de denture qu'ils portaient.

Pour les exemplaires à double denture identifiés, les dents étaient toujours fines d'un côté et épaisses de l'autre.

Pour les exemplaires à une denture, l'identification de dents fines et/ou épaisses n'a pas été possible, sauf pour le peigne 31.2 qui porte des dents fines et épaisses d'un même côté.



Graphique 9. Caractérisation de la denture des peignes.

2.3. Dimensions

Les dimensions des peignes sont assez difficiles à appréhender dans la mesure où très peu de peignes sont dans un état de conservation suffisamment bon pour rendre les dimensions de l'objet tel qu'il était à l'origine.

Les dimensions prises (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) documentent la longueur de l'assemblage des plaquettes du peigne, la largeur du bord – ou des points les plus larges des plaquettes – la longueur de la traverse ou de la joue, la largeur de la traverse, l'épaisseur du peigne complet, l'épaisseur des plaquettes, l'épaisseur des traverses, la longueur des rivets, la longueur de la denture large, la longueur de la denture fine, l'épaisseur de la denture large, l'épaisseur de la denture fine, l'écart des dents de la denture large et l'écart des dents de la denture fine.

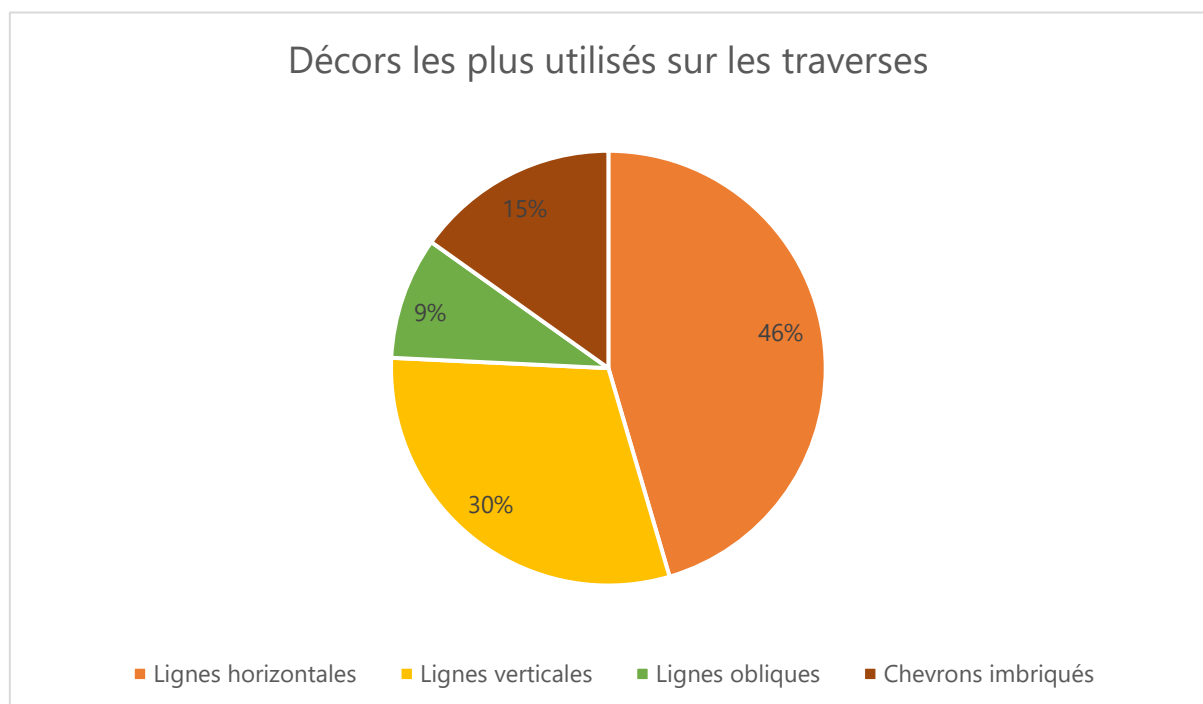
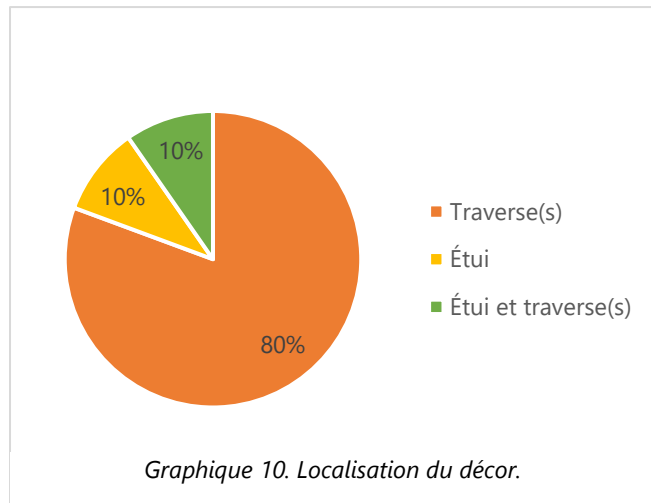
Les dimensions les plus intéressantes à exploiter sont la longueur de l'assemblage de plaquettes et la plaquette d'extrémité pour les peignes les mieux conservés. Pour les peignes dont l'état de conservation n'est pas optimal, nous avons constaté que la largeur de la traverse et la longueur des rivets – renseignant sur l'épaisseur de l'assemblage - peuvent fournir des informations intéressantes car ce sont des parties de peigne qui sont fréquemment conservées dans un état suffisamment convenable pour permettre des comparaisons de données. Lorsque le bord du peigne n'est plus conservé, les prise de mesures de la traverse (longueur et largeur) peuvent également être utiles car elles donnent des pistes sur la taille minimum du peigne d'origine. Malheureusement, les dimensions touchant aux dentures des

peignes ne sont pas suffisamment fiables car les dents sont les parties les plus fragiles, donc les moins bien conservées.

Les données récoltées ne fournissent que très peu de dimensions complètes (seuls douze peignes conservent encore leur longueur d'origine et deux conservent encore leur largeur complète), mais permettent de donner des fourchettes de dimensions, et de suggérer les dimensions minimum de certains exemplaires.

2.4. Décors

Sur les 139 peignes retrouvés dans la nécropole, seuls 31 exemplaires portent les traces d'une décoration. Ces décors sont tous exécutés par des incisions dans la matière osseuse. Ils sont localisés en trois endroits : les traverses, l'étui et l'étui et les traverses, mais sont rencontrés plus fréquemment sur les traverses.



2.5. Matériaux

Nous avons fait le choix de ne pas prendre en compte les matières constituant le peigne et de nous préoccuper principalement des caractéristiques physiques du produit fini. Ce choix se justifie par le type

d'étude que nous menons : les analyses proposées dans le présent travail sont basées sur des observations macroscopiques. Or, ce qui touche aux matières premières, à l'identification d'appartenance à certaines espèces et à la sélection des matériaux est plus pertinent dans le cadre d'observations microscopiques. Nous pouvons cependant confirmer que tous les peignes observés sont constitués soit d'os, soit de bois animal. Concernant les rivets, ceux conservés sont en fer.

2.6. Traces de confection et d'utilisation

Pour la même raison que les matériaux, nous avons abandonné toute tentative d'identification de traces laissées par l'artisan lors de la réalisation de l'objet, ou de marques d'usures laissées par une utilisation active du peigne.

De plus, ce type d'observation n'est pas possible sur la plupart des peignes et fragments étudiés car leur état de conservation ne le permet pas. De nombreux exemplaires n'ont pas encore été nettoyés et sont encore recouverts de terre (ou ont été prélevés en motte), ne disposent pas d'un protocole de conservation adapté, ou n'ont pas encore été restaurés.

2.7. Identification des fragments

Comme expliqué plus avant, très peu de peignes sont conservés en entier, et la plupart des objets considérés comme "peignes" sont en réalité des fragments de peignes. Nous avons jugé bon de préciser comment ces fragments sont identifiés et reliés à une partie de peigne :

- Les fragments de plaquettes sont souvent de forme carrée ou rectangulaire et plats. Dans certains cas, ils portent encore la base des dents ;
- Les fragments de traverses sont rectangulaires, ils sont plats d'un côté (celui qui repose sur les plaquettes) et légèrement bombés de l'autre. Quand ils ne sont pas trop endommagés, ils portent également des marques d'incisions laissées lors du sciage des dents ;
- Les plaquettes d'extrémités peuvent être reconnues parce qu'elles portent des dents plus petites et sont de plus grandes dimensions que les plaquettes centrales du peigne ;
- L'identification d'une simple ou d'une double denture peut se lire sur les fragments de plaquettes et de traverses en observant si la base des dents ou les marques d'incisions laissées lors du sciage des dents sont présentes d'un côté ou des deux côtés.

3. Vers une proposition de typologie ?

Ci-dessous, une première liste des critères que nous souhaiterions inclure dans ces permutations matricielles. Des tableaux reprenant les numéros de catalogue des peignes et un développement des caractères descriptifs, décoratifs, contextuels et dimensionnels sont présentés en Annexe 4. Les critères utilisés pour caractériser les peignes ne sont évidemment pas fixes et nous pensons que plusieurs

manipulations seront nécessaires avant d'obtenir la version finale de critères englobant, mais suffisamment précis pour dégager une proposition de typologie.

Description	
Deux joues	
Deux traverses	
Quatre traverses	
Bord droit	
Bord arrondi	
Traverse plate	
Traverse légèrement bombée	
Une rangée de dents	
Deux rangées de dents	
Dents fines	
Dents épaisses	
Rivetage sur les plaquettes	
Rivetage sur et entre les plaquettes	
Trou de suspension	
Présence d'un étui	
Décor	
Traverses/Joues décorées	
	Chevrons imbriqués
	Lignes horizontales
	Une ligne
	Deux lignes
	Trois lignes
	Quatre lignes
	Sept/huit lignes
	Lignes au-dessus et en-dessous des rivets
	Lignes verticales

		Trois lignes
		Quatre lignes
		Cinq lignes
		Six lignes
		Sept lignes
	Lignes obliques	
		Trois lignes
		Quatre lignes
		Cinq lignes
		Six lignes
	Lignes sur les bords	
		Deux lignes horizontales
		Trois lignes horizontales
		Quatre lignes verticales
	Pointes de triangles imbriquées	
Entrelacs avec petits points		
Grand cercle avec frise de points et centre pointé		
Cercles et ocelles pointées		
Damier		
Croix		
Dos décoré		
	Coups de scie entrecroisés	
Étui décoré		
	Deux demi-cercles imbriqués avec ocelles pointées et centre pointé	
	Trois demi-cercles imbriqués avec ocelles pointées et centre pointé	
	Cercles et ocelles pointées	
	Ligne(s) sur le(s) bord(s)	
	Rectangles divisés en triangles avec ocelles pointées	
	Quarts de cercle appuyés les uns sur les autres avec ocelles pointées	
Dimensions		

Longueur du peigne		
Largeur du peigne		
Longueur de la traverse		
Largeur de la traverse		
Longueur des rivets		
Dans la tombe		
Sexe défunt		
	Féminin	
	Masculin	
	Indéterminé	
Âge défunt		
	Adulte	
	Adolescent	
	Enfant	
	Indéterminé	
Position dans la tombe		
	Chevet	
	Milieu	
	Pied	
	Indéterminé	
Position par rapport au squelette		
	Pied	
		Pied gauche
		Pied droit
	Jambe	
		Bas jambe gauche
		Bas jambe droite
		Haut jambe gauche
		Haut jambe droite
		Entre les jambes

	Bassin	
	Torse	
	Épaule	
		Épaule gauche
		Épaule droite
	Bras	
		Haut bras gauche
		Haut bras droit
		Bas bras gauche
		Bas bras droit
	Tête	
		Gauche crâne
		Droite crâne
		Derrière crâne

Conclusions

Poursuite de l'étude et projet d'approfondissement

Cette étude avait pour objectif final de proposer un résultat quant à l'établissement d'une typologie propre aux peignes de la nécropole de Torgny et à une potentielle association préférentielle de mobilier. Malheureusement, les contraintes de temps, les contraintes géographiques et la densité des données à traiter, couplées aux conditions particulières de ces deux dernières années auxquelles nous avons - tous - dû nous adapter, nous ont contraint à revoir nos objectifs à la baisse. Plutôt qu'un produit fini, ce mémoire présente donc un socle de base, une sorte de base de données, une première étape vers une étude approfondie des peignes de cette nécropole. La plupart des données sont d'ores et déjà encodées, et ne demandent plus qu'à être combinées et analysées pour, comme nous l'espérons, pouvoir établir une typologie de peignes propre à la nécropole de Torgny. Le but ultime serait évidemment de confirmer et de généraliser cette typologie en l'appliquant à d'autres cimetières mérovingiens régionaux.

S'il nous l'est permis, nous souhaiterions donc, dans un futur assez proche, pouvoir proposer une version plus poussée de notre étude comprenant le contenu du présent mémoire, dont les différents catalogues seraient accompagnés de plans de tombe et de planches de mobilier, ainsi qu'une proposition de typologie des peignes basée sur les critères descriptifs développés précédemment (3. *Vers une proposition de typologie*) et les associations de mobilier accompagnant les peignes dans la tombe. Ces résultats seraient également confrontés à une mise en application pour d'autres peignes dans des nécropoles mérovingiennes de nos régions pour rendre compte du potentiel et des limites de la méthode.

Perspectives d'études parallèles

Afin de rendre les futures conclusions de ce projet encore plus précises, nous pensons qu'il serait également intéressant de conduire une étude centrée sur la fabrication des peignes de Torgny : les matériaux utilisés, la provenance et la sélection de la matière première, et les liens qui pourraient exister entre les matières premières et les ateliers de travail de l'os et de la corne établis dans nos régions. Ce travail pourrait notamment s'inspirer de celui effectué par Nathalie Pil autour de la fabrication des peignes à Anvers⁴².

⁴² PIL, 2015.

Tableaux

Tableau 1. Les peignes dans la tombe.

Tableau 2. Description des peignes.

Tableau 3. Informations de documentation des peignes.

Tableau 4. Dimensions des peignes.

Tableau 1. Les peignes dans la tombe.

Numéro de catalogue	Numéro de tombe	Numéro d'inventaire	Partie(s) conservée(s)	Situation dans la sépulture	Sexe défunt-e (G. Lambert)	Sexe défunt-e (C. Polet)	Âge défunt-e
5.5	5	87TO1413	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Vers l'extérieur de la jambe gauche.	Féminin	Féminin	Adulte
14.2	14				Indéterminé		Enfant
17.4	17	79TO161	Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets		Masculin		Adulte
21.1	21				Indéterminé		Indéterminé
22.5	22		Plaquettes - Traverses fragmentées - Dentures - Rivet	Dans l'angle nord de la fosse	Masculin	F + M	Adulte
24.3	24		Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Fragments de dentures - Rivets		Indéterminé		Indéterminé
26.9	26			Vers l'extérieur de l'humérus droit.	Masculin		Adulte
27.4	27		Fragment de traverse		Masculin		Adulte
31.2	31		Plaquettes - Joes fragmentées - Fragments de denture - Rivets	À hauteur de la tête, le long de la paroi nord-est.	Indéterminé		Adulte
32.3	32		Fragment de plaquette et de traverses - Rivet		Masculin		Adulte
39.13	39	79TO124	Rivet		Masculin		Adulte
54.6	54		Plaquettes - Traverses fragmentées - Rivet	Vers l'extérieur du pied gauche, le long de la paroi nord-est.	Masculin		Adulte
55.7	55	78TO44	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets		Masculin		Enfant
59.2	59		Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets	Vers l'extérieur de l'humérus droit.	Indéterminé		Adulte
69.8	69		Plaquettes - Traverses fragmentées - Denture	Vers l'extérieur de la jambe droite.	Masculin		Adulte
71.3	71	83TO512	Fragment de plaquette - Fragments de traverses - Rivet		Indéterminé		Adulte
75.12	75	78TO17		À droite du crâne.	Indéterminé		Adulte
82.10	82	78TO96	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Sous le crâne.	Indéterminé		Indéterminé
84.1	84	85TO1005	Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets	À côté du crâne.	Indéterminé	Féminin	Adulte
100.4	100	84TO798	Plaquettes - Joes fragmentées - Rivets	Vers l'extérieur du bas de la jambe droite et du pied droit.	Indéterminé		Adulte
102.8	102	79TO148	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Vers le chevet.	Indéterminé		Indéterminé
105.15	105	79TO143	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivet	Contre le chevet, à droite du crâne.	Masculin		Adulte

106.6	106	85TO982	Plaquettes - Traverses fragmentées - Rivets	Sur le bassin.	Indéterminé	Masculin	Indéterminé
109.4	109	85TO974	Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Vers le chevet, dans le coin droit.	Indéterminé		Absence de squelette
116.10	116	81TO247	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquette et/ou traverse - Rivets	À droite du crâne.	Masculin		Adulte
117.3	117	81TO266	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Vers l'extérieur du fémur gauche.	Masculin	Masculin	Adulte
126.3	126	82TO316	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Entre les deux fémurs.	Indéterminé		Adulte
127.4	127	82TO362	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses	À droite du crâne.	Indéterminé		Adulte
129.4	129	82TO314a	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Vers le chevet, près de la paroi gauche.	Masculin		Adulte
130.4	130	82TO309	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	À gauche du crâne.	Indéterminé		Adulte
131.14	131	82TO341	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Derrière le crâne, côté gauche.	Masculin		Adulte
138.4	138	82TO326	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	À gauche du crâne.	Masculin		Adulte
142.5	142	82TO354	Fragments de plaquettes - Fragment de traverses - Rivets	À hauteur de l'avant-bras droit.	Indéterminé		Enfant
144.1	144	82TO382	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Au milieu de la sépulture (// bassin).	Indéterminé	Féminin	Adulte
147.4	147	82TO366	Plaquettes fragmentées - Traverse fragmentée - Rivets	Vers le milieu de la sépulture, côté gauche.	Masculin	Masculin	Adulte
150.2	150	82TO386	Rivets		Féminin	Féminin	Adulte
157.10	157	83TO410	Fragments de plaquette - Quelques dents - Rivets	Vers l'extérieur du fémur gauche, à hauteur du genou.	Féminin	Féminin	Adulte
158.2	158	85TO962	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	À droite du crâne.	Féminin		Adulte
163.6	163	83TO418	Plaquettes fragmentées - Traverse fragmentée - Rivets	Vers l'extérieur du fémur droit, à hauteur du genou.	Féminin		Adulte
169.4	169	83TO476	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents larges - Rivets - Étui fragmenté - Fragments divers	Vers l'extérieur du genou gauche.	Féminin	Féminin	Enfant
170.2	170	83TO503	Plaquettes fragmentées - Fragment de traverse - Quelques dents - Rivets	Derrière le crâne.	Indéterminé		Enfant
171.4	171	83TO497	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	À droite de l'arrière du crâne.	Féminin	Féminin	Adulte
175.12	175	83TO556b	Fragments de plaquettes et/ou de traverses	Non situés.	Masculin		Enfant
176.5	176	83TO531	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Rivets	Derrière le crâne, côté gauche.	Indéterminé	Féminin	Adulte
179.2	179	83TO525	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture épaisse fragmentée - Rivets	Derrière et sous le crâne.	Indéterminé	Féminin	Adulte

181.3	181	83TO523b	Fragments de plaquettes - Fragment de traverse - Rivets	À gauche du crâne, près du haut de l'humérus.	Indéterminé		Adulte
183.3	183	83TO563	Fragments de plaquette - Rivet	Non situé.	Indéterminé	Féminin	Adulte
184.4	184	83TO544	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	À droite du crâne.	Indéterminé		Enfant
185.2	185	83TO558	Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivet	À droite du crâne.	Féminin		Adulte
186.2	186	83TO	Plaquettes - Traverses fragmentées - Rivets	Non situés.	Indéterminé	Féminin	Adulte
187.2	187	84TO581	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Vers le chevet, à droite, sous la calotte crânienne.	Féminin		Adulte
192.2	192	84TO567	Fragment de plaquette	Vers le chevet, côté droit.	Féminin	Féminin	Adulte
196.4	196	84TO683	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Vers l'extérieur de l'humérus gauche.	Féminin		Enfant
203.1	203	84TO619	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées	Vers le milieu de la sépulture, côté droit.	Indéterminé		Adulte
206.6	206	84TO692	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Vers le pied, côté gauche.	Masculin	Féminin	Indéterminé
210.4	210	84TO640	Fragment de plaquette - Rivet	Vers le milieu de la sépulture, côté gauche.	Féminin	Féminin	Indéterminé
213.3	213	84TO699	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquette et/ou de traverse - Dentures fragmentées - Rivets	Vers le pied, au centre.	Féminin		Indéterminé
214.6	214	84TO707	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Vers le chevet, côté droit.	Féminin		Enfant
216.9	216	84TO791	Fragment de plaquette - Fragment de traverse - Rivet	Derrière le crâne, côté droit.	Masculin	Féminin	Indéterminé
218.1	218	84TO760	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	À droite du crâne.	Indéterminé	Féminin	Indéterminé
221.1	221	84TO736	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Vers le centre de la sépulture.	Indéterminé	Féminin	Indéterminé
223.2	223	84TO735	Fragments de plaquettes - Quelques dents	Vers le milieu de la sépulture, côté droit.	Indéterminé		Indéterminé
224.1	224	84TO767	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Vers le chevet, côté droit.	Indéterminé		Indéterminé
228.11	228	84TO753	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Fragments de plaquette et/ou traverse - Rivets	Vers le chevet, côté gauche.	Indéterminé	Féminin	Adulte
229.2	229	84TO766	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture épaisse fragmentée - Rivets	Derrière le crâne, vers le milieu.	Indéterminé		Indéterminé
230.19	230	84TO731	Fragment de plaquette - Fragments de traverses - Rivets	Non situé.	Masculin		Adulte
237.20	237	85TO868	Plaquettes - Fragment de traverses - Rivets	À droite du crâne.	Masculin	Masculin	Adulte
240.8	240	85TO901	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Derrière le crâne, à droite.	Masculin	Masculin	Adulte

242.2	242	85TO885	Plaquettes fragmentées - Rivets	Vers le chevet.	Indéterminé	Féminin	Indéterminé
245.8	245	85TO850	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivet	À gauche du crâne.	Indéterminé	Masculin	Adulte
247.2	247	85TO871b	Rivet	Non situé.	Indéterminé	Féminin	Indéterminé
259.1	259			À droite du crâne.	Féminin		Indéterminé
271.4	271	85TO987	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture épaisse fragmentée - Rivets	Vers l'extérieur de la jambe droite, près du pied.	Féminin	Féminin	Adulte
272.13	272	85TO1034	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	À droite du crâne.	Masculin	Masculin	Adulte
274.4	274	85TO1095	Plaquettes - Traverses [- Dentures ?] - Rivets - Étui fragmenté	Vers l'extérieur du genou gauche.	Féminin	Féminin	Adulte
275.1	275	85TO1035	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Vers le chevet, sous la calotte crânienne.	Indéterminé		Indéterminé
276.2	276	85TO1015	Plaquettes - Traverse(s) - Dentures fragmentées - Rivets	Sur l'abdomen du défunt gauche, côté gauche.	Indéterminé		Adolescent
281.2	281	85TO1100	Fragment de plaquette	Derrière le crâne.	Indéterminé	Féminin	Indéterminé
285.4	285	86TO1130	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Vers l'intérieur du coude droit.	Masculin		Adulte
289.11	289	86TO1157	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Vers l'intérieur de l'avant-bras droit.	Féminin	Féminin	Adulte
294.13	294	86TO1209	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Vers l'extérieur de l'humérus droit.	Indéterminé	Féminin	Adulte
295.2	295	86TO1134	Plaquettes - Joes fragmentées - Denture - Rivets - Étui fragmenté	Vers l'extérieur de la hanche gauche.	Indéterminé	Masculin	Adulte
296.2	296	86TO1126	Plaquettes fragmentées - Fragments de traverses - Rivets	À droite du crâne.	Indéterminé		Indéterminé
298.2	298	86TO1212	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Près du bassin.	Masculin		Adulte
300.1	300	86TO1143	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	En dessous du fémur gauche.	Indéterminé		Enfant
301.2	301	86TO1121	Plaquettes fragmentées - Joes fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Sur le fémur gauche, au-dessus du genou.	Masculin	Masculin	Adulte
302.1	302	86TO1160	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Sur l'abdomen.	Indéterminé		Adulte
303.1	303	86TO1144	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	À gauche du crâne.	Indéterminé		Enfant
306.5	306	86TO1225	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Fragments de rivets	Vers l'extérieur du fémur gauche.	Féminin		Adulte
308.2	308	86TO1208		Vers le chevet.	Indéterminé		Adulte

313.17	313	86TO1288	Plaquettes - Traverses - Dentures fragmentées - Rivets - Étui fragmenté - Fragments d'étui	Vers l'extérieur du fémur gauche.	Féminin	Féminin	Adulte
315.3	315	86TO1191	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Non situé.	Indéterminé	Féminin	Indéterminé
319.4	319	86TO1257	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Vers l'extérieur du fémur gauche.	Féminin	Indéterminé	Adulte
321.1	321	86TO1252	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	À gauche du crâne.	Indéterminé	Féminin	Adulte
326.15	326	86TO1311	Fragments de plaquettes - Fragments et de traverse - Rivets	Derrière le crâne, côté gauche.	Féminin		Adolescent
328.4	328	86TO1361	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Vers le pied, dans le prolongement de la jambe droite.	Indéterminé		Adulte
336.3	336	86TO1366	Fragment de plaquette et/ou traverses - Rivets	Sur l'abdomen, à droite.	Indéterminé	Féminin	Adulte
337.7	337	86TO1352	Plaquettes fragmentées - Fragments de traverses - Rivets	Sur le thorax, à gauche.	Masculin	Féminin	Adulte
340.1	340	86TO1401	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Dans le coin supérieur gauche de la tombe.	Indéterminé	Féminin	Indéterminé
342.10	342	86TO1412	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets [- Étui fragmenté ?]	À gauche du crâne.	Féminin		Adulte
344.3	344	87TO1437	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses	Vers l'extérieur de l'humérus droit.	Masculin		Adulte
345.1	345	87TO1419	Fragments de plaquettes - Fragment de traverse - Rivets	Vers l'intérieur de l'humérus droit.	Indéterminé	Indéterminé	Adulte
351.2	351	87TO1425	Fragments de plaquettes - Fragment de traverse - Rivets	Sous le pied droit.	Indéterminé		Indéterminé
354.8	354	87TO1464	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Quelques dents - Rivets	Sur l'omoplate droite.	Féminin		Enfant
357.2	357	87TO1452	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	À droite du crâne, dans le prolongement du bras droit.	Masculin	Féminin	Adulte
358.3	358	87TO1456	Fragment de plaquette - Rivet	À gauche du crâne.	Indéterminé	Masculin	Adulte
361.10	361	87TO1493	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Sur le côté droit de la poitrine.	Masculin	Féminin	Adulte
364.2	364	87TO1481	Plaquettes fragmentées - Fragments de traverses - Rivets	À droite du crâne.	Masculin	Masculin	Indéterminé
370.6	370	87TO1533	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	À gauche du crâne.	Masculin	Masculin	Adulte
372.2	372	87TO1508	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	À hauteur du haut du fémur droit.	Féminin		Enfant
373.4	373	87TO1561	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Près du pied gauche.	Féminin	Féminin	Adulte
376.9	376	87TO1550	Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets - Étui fragmenté	Le long du fémur gauche.	Féminin		Enfant

377.4	377	87TO1527	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	À gauche du crâne.	Indéterminé		Enfant
383.9	383	87TO1570	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Sous le pied droit.	Féminin		Adulte
384.13	384	87TO1612	Plaquettes - Traverse(s) - Dentures fragmentées - Rivets	Entre les jambes, contre le tibia gauche.	Indéterminé	Masculin	Adulte
385.3	385	87TO1637	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Vers l'extérieur du pied gauche.	Féminin		Adulte
387.1	387	87TO1640	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	À gauche du crâne.	Indéterminé		Indéterminé
389.5	389	87TO1648	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Sur le côté gauche de l'abdomen.	Masculin	Féminin	Adulte
390.5	390	87TO1618	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	En travers, sur la partie droite du bas du coude droit.	Masculin	Masculin	Adulte
394.3	394	88TO1671	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fine fragmentée - Rivets	Sous le fémur gauche.	Féminin		Adulte
395.1	395	88TO1665	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Sur l'humérus gauche.	Masculin		Adulte
397.5	397	88TO1689	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fine fragmentée - Rivets	Vers le chevet, à droite, à hauteur du crâne.	Masculin		Adulte
399.1	399	88TO1674	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Sur le fémur gauche.	Féminin		Adulte
400.4	400	88TO1742	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets		Masculin		Adulte
403.4	403	88TO1728	Fragments plaquette et/ou traverse - Rivets		Indéterminé		Adulte
404.1	404	88TO1675	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Vers le chevet, au centre (// derrière le crâne).	Indéterminé		Indéterminé
405.2	405	88TO1674	Fragments de plaquettes - Rivet		Indéterminé		Indéterminé
408.11	408		Fragments de peigne à double denture	Vers l'extérieur de la jambe gauche.	Masculin		Adulte
409.3	409	88TO1721	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Sous les côtes droites.	Masculin		Adulte
409.4	409	88TO1720	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Au-dessus de l'épaule droite et à droite du crâne.	Masculin		Adulte
410.4	410	88TO1733	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Fragments de rivets	À droite du crâne.	Indéterminé		Adulte

415.1	415	88TO1745	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets		Féminin		Adulte
416.6	416	88TO1758	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Entre les jambes, près du haut du tibia droit.	Féminin		Adulte
417.3	417	88TO1772	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses	Vers l'extérieur du genou gauche.	Féminin		Adulte
419.4	419	88TO1787		À gauche du fémur gauche.	Indéterminé		Indéterminé
420.2	420	88TO1660		Vers le chevet, côté droit du crâne.	Indéterminé		Adulte
433.1	433	85TO958	Rivets	Vers le chevet, côté droit.	Indéterminé		Indéterminé
160a.55	160a	83TO438		Vers l'extérieur du fémur gauche, à hauteur du genou de la défunte droite.	Féminin	2 F	Adulte
160b.35	160b	83TO455	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	À droite du crâne de la défunte gauche.	Féminin	2 F	Adulte

Tableau 2. Description des peignes.

Numéro de catalogue	N° tombe	N° inventaire	Partie(s) conservée(s)	État de conservation	Intervention/Restauration /Conservation	Rivets conservés	Rivets complets	Caractéristiques rivetage	Description	Décor(s)
5.5	5	87TO1413	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		4		Un rivet est en place sur un fragment de plaquette et trois rivets sont désolidarisés. Certains fragments de plaquettes et de traverses portent des traces de rivetage.	Dix-sept fragments de peigne et quatre rivets sont conservés. Neuf fragments appartiennent à des plaquettes ; certains portent les traces de la base des dents et des marques de rivetage. Sept fragments appartiennent à des traverses légèrement bombées et portant les traces laissées par les incisions des dents. Un des fragments est composé d'un petit morceau de plaquette et d'un rivet encore en place. La taille des fragments conservés suggère un peigne d'assez grandes dimensions.	
14.2	14									
17.4	17	79TO161	Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets	Bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	5	5	Les cinq rivets sont conservés et en place. Le rivet du milieu et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes et les deux rivets intermédiaires sont placés à la jonction de deux plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de sept plaquettes. Ces plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Les traverses sont légèrement bombées et portant les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. La plupart des dents épaisses sont conservées. Les dents fines sont manquantes, mais leur tracé est toujours visible sur les plaquettes et les traverses. Une des faces est mieux conservée que l'autre et révèle un polissage de la matière. Elle est également marquée d'un décor. La seconde face est moins bien conservée et ne porte pas de traces de polissage ni de décor. Du côté de la denture épaisse, deux points sont creusés sur une plaquette d'extrémité. Des cassures sont visibles à plusieurs endroits sur les plaquettes et les traverses, notamment autour des points de rivetage.	Traverse : entre le dernier rivet et l'extrémité de la traverse, quatre lignes verticales incisées sur la largeur de la traverse. Le décor est présent sur les deux extrémités de la traverse. Entre les deux rivets d'extrémité, cinq lignes verticales incisées sur la largeur. Le décor est présent de chaque côté. Les incisions sont irrégulières en épaisseur, en longueur et en espacement. L'état de conservation du peigne ne permet pas de dire si la seconde traverse était également décorée.
21.1	21									
22.5	22		Plaquettes - Traverses fragmentées - Dentures - Rivet	Très bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	1	5	Un seul rivet est conservé - sur une des extrémités - mais cinq trous de rivetage sont percés sur les traverses. Ils sont alignés au milieu des traverses et placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de six ou sept plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, plates et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. La plupart des dents épaisses et quelques dents fines sont conservées. Les dents sont d'épaisseurs irrégulières, aplaties et vont en s'appointant vers les extrémités. Le peigne est traversé par trois grandes cassures.	
24.3	24		Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Fragments de dentures - Rivets	Mauvais		2		Deux rivets sont conservés, mais les fragments de traverses portent des traces de rivetage supplémentaires (rouille, perçage). Les rivets sont placés à la jonction de deux plaquettes.	Neuf fragments de peigne à double denture sont conservés, parmi lesquels quatre fragments de plaquettes, quatre fragments de traverses, et un fragment composé d'une plaquette, d'une traverse fragmentée et d'un rivet. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Elles vont en s'appointant vers les extrémités.	
26.9	26									

27.4	27		Fragment de traverse	Très mauvais	Traces de colle sur le fragment.			Le fragment conservé porte une trace de rivetage à chaque extrémité.	Un fragment de traverse est conservé. Il est plat et porte des traces de deux points de rivetage, ainsi que les marques laissées par l'incision des dents. Fragment de traverse.	Traverse : trois lignes horizontales incisées. L'état de conservation du fragment ne permet pas de dire si le décor était plus élaboré ni si toute la traverse était décorée.
31.2	31		Plaquettes - Joutes fragmentées - Fragments de denture - Rivets	Bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	2	5	Deux rivets sont conservés en place. Trois trous de rivetage supplémentaires indiquent un total de cinq rivets pour le peigne complet. Les rivets sont placés à la jonction des plaquettes pour le corps et sur les plaquettes pour les extrémités. Un rivet est placé au milieu de la joue et les autres sont répartis symétriquement de chaque côté.	Peigne à une rangée de dents, composé d'un assemblage de huit plaquettes. Ces plaquettes sont maintenues en place par deux joues - une sur chaque face - et cinq rivets. Le dos est courbe, légèrement convexe. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les joues sont légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les joues suivent la forme générale du peigne : elles sont plus larges au milieu, et plus étroites vers les extrémités. Du côté du dos, elles décrivent une courbe et du côté de dents, elles sont droites. Une des joues est bien conservée, et l'autre ne l'est que partiellement. Une partie des dents est conservée et indique que la denture était composée de dents épaisses d'un côté et fines de l'autre. Le peigne est endommagé par trois grandes cassures.	Joues : les bords de la joue sont soulignés par des lignes incisées qui en suivent la forme. Trois lignes horizontales ornent les côtés longs et quatre lignes verticales ornent les petits côtés. Les lignes des petits côtés occupent toute la largeur de la joue et interrompent les lignes du long côté. À côté du rivet central, quatre lignes verticales - cinq lignes sur l'autre joue - sont incisées. Elles sont arrêtées par les lignes horizontales. Le décor a été incisé avant le rivetage et la découpe des dents, car les rivets et les marques des dents sont placés dessus. Le décor est identique sur les deux joues du peigne.
32.3	32		Fragment de plaquette et de traverses - Rivet	Mauvais		2		Un des rivets est placé sur la plaquette et le second est placé sur la traverse.	Un fragment de peigne composé d'une plaquette fragmentée, maintenue entre deux traverses fragmentées par un rivet. Un second rivet, fragmentaire, est encore en place dans la traverse.	
39.13	39	79TO124	Rivet	Très mauvais		1			Rivet en fer oxydé.	
54.6	54		Plaquettes - Traverses fragmentées - Rivet	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	1	6	Un rivet est conservé en place. Cinq trous de rivetage supplémentaires indiquent un total de six rivets pour le peigne complet. Le rivet central et les rivets des extrémités sont placés sur les plaquettes et les trois autres sont placés à la jonction des plaquettes.	Corps de peigne composé d'un assemblage de neuf plaquettes, d'une traverse fragmentée et de fragments d'une seconde traverse. Les extrémités transversales sont droites. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. La traverse conservée est plate et rectangulaire. La denture du peigne n'a pas été conservée.	
55.7	55	78TO44	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		2		Un rivet en place sur un fragment de plaquette et un autre désolidarisé.	Six fragments de peigne et deux rivets sont conservés. Un fragment de plaquette porte encore un rivet. Les autres fragments sont des morceaux de plaquette et de traverse. Le second rivet est désolidarisé de l'ensemble.	
59.2	59		Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets	Bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	3	5	Trois rivets sont conservés en place. Deux trous de rivetage supplémentaires indiquent un total de cinq rivets pour le peigne complet. Quatre sont placés sur une ligne au milieu de la traverse et le cinquième est décalé ; il est placé à l'extrémité, à proximité d'un autre rivet. Les rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les rivets des extrémités sont sur les plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de sept ou huit plaquettes. Le bord transversal est droit et les coins arrondis ; l'autre bord du peigne n'est pas conservé. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Les traverses sont légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Ces marques sont obliques, alors qu'elles sont droites sur la plupart des exemplaires. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Leurs espacements et leurs épaisseurs sont irréguliers. Elles vont en s'aplatissant et en s'appointant vers les extrémités. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté de la traverse, dans le prolongement de la ligne de rivetage.	Traverses : sur les extrémités, quatre lignes obliques incisées sur la largeur de la traverse. Les incisions sont parallèles et régulières. Le décor est présent sur les deux extrémités de la traverse, mais n'est pas exactement situé au même endroit de chaque côté. Sur une des extrémités, les lignes sont entre le dernier rivet et le bord et sur l'autre extrémité, elles sont entre les deux derniers rivets. Sur une des traverses, un des groupes de lignes ne compte que trois incisions au lieu de quatre. Les inclinaisons des lignes sont identiques entre les incisions d'un même groupe, mais différentes entre chaque groupe.

69.8	69		Plaquettes - Traverses fragmentées - Denture	Bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.		9	Aucun rivet n'a été conservé, mais les traces de rivetage sont encore présentes sur les plaquettes et les traverses. Les rivets sont placés en quinconce, en alternant les traverses. Aux extrémités, ils sont placés l'un au-dessus de l'autre, chacun sur une traverse. Ils sont tous placés sur les plaquettes, aucun n'est à la jonction de deux plaquettes. À l'origine, le peigne portait neufs rivets : quatre sur les extrémités, trois sur une traverse, et deux sur la seconde traverse.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de sept ou neuf plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par quatre traverses - deux sur chaque face - et neuf rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté et entre les deux traverses.	Traverses : décor géométrique composé de chevrons imbriqués incisés. Les pointes des chevrons sont orientées vers les extrémités des traverses. L'épaisseur des incisions et la taille des chevrons sont irrégulières. Les traverses étant fragmentaires, il n'est pas possible de préciser exactement où était localisé le décor. Cependant, certains fragments ne portant pas de décor suggèrent que le décor ne couvrait pas l'entièreté des traverses et que certains endroits étaient laissés vides.	
71.3	71	83TO512	Fragment de plaquette - Fragments de traverses - Rivet	Mauvais			1	Le rivet est encore en place sur la plaquette.	Un fragment de peigne et un rivet sont conservés. Une plaquette d'extrémité, deux traverses fragmentées et un rivet sont assemblés. Sur la partie centrale de la plaquette, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste de la plaquette. La traverse mieux conservée est rectangulaire et légèrement bombée.		
75.12	75	78TO17									
82.10	82	78TO96	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.		5	Les rivets sont en place sur les fragments de plaquettes et de traverses.	Neuf fragments de peigne et cinq rivets sont conservés. Les fragments appartiennent à des plaquettes et des traverses. La denture n'a pas été conservée.		
84.1	84	85TO1005	Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets	Satisfaisant	Prélevé en motte.		4	5	Deux rivets sont encore en place et deux sont désolidarisés. Les traces de rivetage sur les plaquettes et les traverses suggèrent que cinq rivets étaient présents à l'origine.	Peigne à double denture de forme rectangulaire fragmenté, composé d'un assemblage de plaquettes. Les bords transversaux sont droits. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. La traverse est rectangulaire, légèrement bombée et porte les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre la traverse. Plusieurs parties sont manquantes, notamment au niveau des dentures et des plaquettes, mais la forme générale est conservée. Une seule face du peigne est observable, car il a été prélevé en motte.	
100.4	100	84TO798	Plaquettes - Joues fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.		8		Cinq rivets sont encore en place et trois autres sont désolidarisés. Trois rivets sont à l'emplacement des joues et sont placés à la jonction des plaquettes. Deux autres rivets sont sous les joues, sur les plaquettes. [Joues beaucoup plus grandes et rivets dessus aussi ou autre fonction ?]	Peigne à une denture fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins six plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux joues - une sur chaque face - et quatre rivets. Le dos du peigne décrit une courbe légèrement convexe. Les joues suivent la forme générale du peigne et leurs extrémités vont en rétrécissant et sont terminées par un bout arrondi. Deux fragments de plaquette supplémentaires ont été conservés, mais ne sont plus en place. Les dents n'ont pas été conservées et leur tracé n'est plus visible. Une des joues de la poignée est décorée.	Joues : décor géométrique composé de quatre groupes décoratifs. Le premier souligne le dos du peigne par une double ligne incisée. Le deuxième est sur l'extrémité de la joue et partiellement conservé. Il s'agit de trois lignes parallèles verticales et de trois lignes parallèles obliques se rejoignant à hauteur du premier ensemble ornemental sous la forme d'une pointe de triangle. La troisième composition consiste en des entrelacs formés par une double ondulation remplie par de petits cercles. Le contour de l'ondulation est formé

										d'une double incision. Le centre des entrelacs est marqué d'un cercle. Le quatrième groupe est au centre de la joue et partiellement conservé. Le cercle est formé par une double incision et le contour intérieur est bordé par une frise de petits points. Le centre est également marqué par un point. Dos : coups de scie entrecroisés incisés sur les plaquettes et les joues.
102.8	102	79TO148	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		2		Un rivet en place sur un fragment de plaquette et de traverse et un rivet fragmenté conservé sur un fragment de plaquette.	Quatre fragments de peigne et deux rivets sont conservés. Le premier fragment est encore riveté et est composé de morceaux de plaquette et de traverse ; il s'agit d'un fragment d'une extrémité de traverse du peigne. Un deuxième fragment, de plaquette, porte un fragment de rivet et complète le premier fragment. Les deux derniers fragments, l'un d'une traverse, l'autre inidentifiable, portent des traces d'un perçage et de rouille, caractéristiques d'un rivetage.	
105.15	105	79TO143	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivet	Mauvais		1		Un rivet désolidarisé.	Sept fragments de peigne et un rivet en fer sont conservés. Un fragment porte les marques laissées par l'incision des dents. Trois fragments portent des traces d'un perçage et de rouille, caractéristiques d'un rivetage. Les autres fragments ne portent pas de traces particulières. Le rivet est désolidarisé de l'ensemble.	
106.6	106	85TO982	Plaquettes - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	5		Cinq rivets sont conservés en place. Quatre sont placés sur des plaquettes et le cinquième est placé entre deux plaquettes. Ils sont placés en quinconce, en alternant les traverses. À l'extrémité, ils sont placés sur la même plaquette et presque l'un au-dessus de l'autre, chacun sur une traverse. Une trace de rivetage suggère la présence d'au moins un rivet supplémentaire.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage d'au moins six plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par quatre traverses - deux sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires et légèrement bombées. Elles sont partiellement conservées sur une des faces et sont très fragmentaires sur l'autre. Les dents ne sont pas conservées, mais les traces de leur incision sont encore visibles sur les plaquettes. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Des petits fragments de traverses désolidarisés sont aussi conservés.	
109.4	109	85TO974	Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Mauvais		3		Un rivet est placé sur un fragment de plaquette et les deux autres sont désolidarisés.	Deux fragments de peigne et trois rivets sont conservés. Un fragment appartient à une traverse et porte encore un rivet. Le deuxième fragment est inidentifiable.	
116.10	116	81TO247	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquette et/ou traverse - Rivets	Satisfaisant	Cire maintenant les fragments ensemble.	5		Deux rivets sont encore en place dans le fragment principal, un rivet est en place sur un petit fragment de plaquette et deux rivets sont désolidarisés. Les rivets en place sont placés à la jonction de plaquettes.	Un grand fragment de corps de peigne composé de cinq plaquettes et deux traverses fragmentées. Les traverses sont légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les autres fragments, plus petits, sont un mélange de morceaux de plaquettes et de traverses. Ils ne portent pas de traces particulières et sont trop petits pour être exploités.	
117.3	117	81TO266	Fragments de plaquettes - Fragments de	Mauvais		3		Deux rivets sont encore en place dans les fragments et un rivet est désolidarisé. Les	Sept fragments de peignes et un rivet sont conservés. Trois fragments appartiennent à des plaquettes et deux appartiennent à des traverses. Ils portent tous des traces d'un perçage et de rouille, caractéristiques	

			traverses - Rivets					rivets en place étaient à la jonction des plaquettes.	d'un rivetage. Deux fragments supplémentaires combinent des morceaux de plaquettes, de traverse, et des traces de rivetage.	
126.3	126	82TO316	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Une des faces du peigne est entièrement enrobée de cire.	4		Les quatre rivets sont encore en place et à la jonction des plaquettes.	Peigne à double denture fragmenté et conservé dans la cire. Le corps du peigne, composé des traverses et du centre des plaquettes est encore conservé, mais la denture et les extrémités ont disparu. Une seule face du peigne est visible. La traverse est de forme rectangulaire et légèrement bombée. Les plaquettes ne sont pas suffisamment visibles pour être décrites, mais elles sont au moins au nombre de cinq. Plusieurs cassures sont observables, notamment autour des points de rivetage.	
127.4	127	82TO362	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses	Mauvais					Deux fragments de plaquettes et deux fragments de traverses d'un peigne à double denture. Les fragments de plaquettes portent des traces de rivetage et le début de la denture. Les plaquettes sont d'une assez grande dimension donc suggèrent un peigne assez grand. Un des fragments de traverses porte les traces des incisions des dents. Ils sont légèrement bombés.	
129.4	129	82TO314a	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Satisfaisant		4		Deux rivets sont désolidarisés et deux rivets sont encore en place dans le plus gros fragment. Les deux rivets en place sont sur des plaquettes.	Un grand fragment de corps de peigne à double denture, neuf petits fragments et deux rivets sont conservés. Le grand fragment est composé de trois plaquettes maintenues en place par de deux traverses fragmentées et deux rivets. Les traverses sont légèrement bombées et une des deux porte les traces d'un décor. Plusieurs cassures sont visibles, notamment autour des points de rivetage. Les petits fragments sont composés de morceaux de plaquettes et de traverses, mais ne sont pas exploitables et ne portent pas de traces particulières, si ce ne sont des traces de rivetage.	Traverse : quatre lignes obliques incisées sur la largeur de la traverse. L'état de conservation du peigne ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit bien d'un décor ni de préciser la description.
130.4	130	82TO309	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	7	9	Sept rivets sont en place et deux traces de rivetage indiquent qu'il y avait neuf rivets à l'origine. Les rivets sont placés en quinconce, en alternant les traverses. Aux extrémités, ils sont placés l'un au-dessus de l'autre, chacun sur une traverse. Les rivets sont placés à des distances régulières et proportionnelles. Ils sont tous placés sur les plaquettes, aucun n'est à la jonction de deux plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de sept plaquettes. Ces plaquettes sont maintenues en place par quatre traverses - deux sur chaque face - et neuf rivets. Les traverses sont rectangulaires et légèrement bombées. Elles portent toutes les quatre des traces de décor. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les dentures n'ont pas été conservées, mais les traces en sont encore visibles sur les plaquettes (base des dents) et sur les traverses à certains endroits. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses, laissant un espace vide. Des cassures sont visibles à plusieurs endroits sur les plaquettes et les traverses, notamment autour des points de rivetage.	Traverses : sur le corps de la traverse, décor géométrique composé de chevrons imbriqués incisés. Les pointes des chevrons sont orientées vers les extrémités des traverses ; deux groupes sont donc orientés dans des directions opposées sur chaque moitié de traverse. Les incisions des chevrons conservés sont régulières et parallèles. Entre le dernier rivet et l'extrémité de la traverse, quatre lignes verticales incisées sur la largeur de la traverse. Le décor est présent sur les deux extrémités de la traverse. L'ensemble du décor n'est pas visible sur toutes les traverses, mais les fragments suffisamment bien conservés suggèrent que le schéma décoratif était identique pour les quatre traverses.
131.14	131	82TO341	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		2		Deux rivets sont toujours en place et sur les plaquettes. Des traces de rivetage sur les autres fragments suggèrent qu'il y avait des rivets supplémentaires.	Huit fragments de peigne sont conservés, parmi lesquels trois fragments de traverse, deux fragments de plaquettes, un fragment de plaquette portant un rivet, un fragment composé de plaquette et de traverse fragmentées avec un rivet, et un dernier fragment inidentifiable. Certains fragments sont complémentaires.	
138.4	138	82TO326	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Très mauvais		3		Les rivets sont désolidarisés.	Quatorze fragments de peigne et trois rivets sont conservés. Les fragments sont en trop mauvais état de conservation et/ou de trop petite dimension pour pouvoir être utilisés. Cependant, au moins un fragment de traverse et un fragment de plaquette portant des traces de rivetage peuvent être identifiés. Un autre fragment porte des incisions	

									semblables à un décor, mais son état de conservation ne permet pas de le confirmer.
142.5	142	82TO354	Fragments de plaquettes - Fragment de traverses - Rivets	Mauvais		2		Un rivet est encore en place sur un fragment de plaquette et le second rivet est désolidarisé.	Six fragments de peigne et un rivet sont conservés. Un des fragments peut être identifié comme un morceau de plaquette ; il porte encore un rivet et les traces d'un espace réservé de forme rectangulaire - surélevé par rapport au reste de la plaquette - pour la pose de la traverse. Les cinq autres fragments sont inidentifiables.
144.1	144	82TO382	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	3		Trois rivets sont conservés en place. Un est à la jonction de deux plaquettes et les deux autres sont sur les plaquettes. Des traces de rivetage sur les fragments indiquent qu'il y avait au moins un rivet de plus.	Deux grands fragments et un petit fragment de peigne à double denture sont conservés. Le petit fragment appartient à une extrémité de traverse. Les deux grands fragments sont composés de trois plaquettes fragmentées et d'une traverse fragmentée. Ces fragments sont complémentaires. La traverse est rectangulaire, plate et elle porte des marques laissées par l'incision des dents. La longueur des dents n'est pas conservée, mais leur base est conservée en certains endroits. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Une plaquette formant le bord du peigne suggère que le peigne était rectangulaire avec un bord droit. Les dimensions des fragments conservés indiquent que l'ustensile complet devait être de grande taille.
147.4	147	82TO366	Plaquettes fragmentées - Traverse fragmentée - Rivets	Mauvais	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	3		Un rivet est encore en place à la jonction de deux plaquettes. Deux rivets sont désolidarisés. Des traces de rivetage sur les fragments indiquent qu'il devait y avoir plus de rivets.	Un grand fragment et cinq petits fragments de peigne à double denture sont conservés. Les petits fragments appartiennent à des plaquettes portant les incisions de la base des dents, ainsi que des traces de perçage et de rouille caractéristiques d'un rivetage. Le plus grand fragment appartient au corps du peigne et est composé de deux plaquettes, d'une traverse fragmentée et d'un rivet. Les plaquettes portent encore les incisions de la base des dents et la traverse est légèrement bombée. Le rivet n'est pas placé au milieu de la traverse.
150.2	150	82TO386	Rivets	Mauvais		5			Rivets en fer oxydés.
157.10	157	83TO410	Fragments de plaquette - Quelques dents - Rivets	Mauvais		3		Deux rivets sont en places dans des fragments de plaquettes et un rivet est désolidarisé.	Quatre fragments de peigne à double denture et trois rivets sont conservés. Le premier fragment est appartient à une extrémité et combine un morceau de plaquette, un rivet et une traverse fragmentée. Sur la partie centrale de la plaquette, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste de la plaquette. Le bord est droit et les coins sont arrondis. Quelques dents épaisses et fines sont conservées. Elles s'arrêtent avant d'atteindre l'espace réservé aux traverses. Le deuxième et le troisième fragment appartiennent à une plaquette. Un rivet est encore en place dans un des fragments. Le quatrième fragment appartient à une traverse.
158.2	158	85TO962	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	4		Les quatre rivets sont encore en place. Trois rivets sont placés à la jonction des plaquettes et le quatrième rivet - à l'extrémité - est placé sur la plaquette.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins six plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et quatre rivets. Les rivets sont placés à équidistance. Seul le corps du peigne est conservé, les extrémités ne le sont pas. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents ne sont pas conservées, mais leur base est encore visible des deux côtés sur les plaquettes.
163.6	163	83TO418	Plaquettes fragmentées - Traverse	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	5	5	Quatre rivets sont encore en place et un est désolidarisé. Deux des rivets sont placés	Peigne à double denture composé d'un assemblage de huit plaquettes. Un des bords transversaux est droit et l'autre est arrondi. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et

			fragmentée - Rivets					sur les plaquettes - dont une extrémité - et les deux autres sont placés à la jonction de deux plaquettes.	cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. La traverse est rectangulaire et plate. La seconde traverse n'est pas conservée. Les dents ne sont pas conservées, mais leur tracé est marqué sur les plaquettes.	
169.4	169	83TO476	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents larges - Rivets - Étui fragmenté - Fragments divers	Bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	6	6	Cinq rivets sont encore en place et le sixième est désolidarisé. Ils sont placés à distance régulière, presque équidistants. Trois sont à la jonction de deux plaquettes et trois sont sur des plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de neuf plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et six rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portant les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Quelques dents épaisses sont conservées. Pour les dents fines, les traces de la base des dents sont conservées sur les plaquettes. Deux plaques et plusieurs petits fragments appartenant à l'étui du peigne sont également conservés. Les deux plaques sont fragmentaires, mais sont de forme rectangulaire.	Traverses : sur le corps de la traverse, décor géométrique composé de huit chevrons imbriqués incisés – dans un des groupes de chevrons, une ligne oblique (demi-chevron) a été ajoutée. Les pointes des chevrons sont orientées vers les extrémités des traverses ; deux groupes sont donc orientés dans des directions opposées sur chaque moitié de traverse. Entre le dernier rivet et l'extrémité de la traverse, quatre lignes verticales incisées sur la largeur de la traverse. Le décor est présent sur les deux extrémités de la traverse. Le schéma décoratif n'est pas symétrique, mais est situé au même endroit sur les deux extrémités de chaque traverse. Étui : les deux plaquettes conservées ne portent pas le même décor. Sur la première plaquette, le décor principal consiste en une frise de cinq grands demi-cercles incisés. Ils ne se touchent pas et sont séparés par un espace vide. Les contours de ces demi-cercles sont marqués par deux lignes incisées. Au centre de ces grands demi-cercles, un demi-cercle plus petit est gravé et son centre est marqué d'un point. L'espace libre entre ces deux demi-cercles est comblé par une frise d'ocelles pointées. Sur la seconde plaquette, l'espace décoré est délimité par une double ligne incisée qui suit la forme de l'étui. Dans cet espace réservé, quatre grands demi-cercles sont placés l'un à côté de l'autre, avec un espace laissé vide entre chaque demi-cercle. Trois demi-cercles plus petits sont imbriqués dans le plus grand. Ils sont séparés par des doubles lignes incisées. Le plus grand bandeau est comblé par une frise d'ocelles pointées et les deux autres sont laissés vides. L'état de conservation de l'étui ne permet pas de donner plus de précisions sur le décor.
170.2	170	83TO503	Plaquettes fragmentées - Fragment de traverse - Quelques dents - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	5	5	Quatre rivets sont encore en place et le cinquième est désolidarisé. Un rivet est placé à la jonction de plaquettes et les autres sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de six ou sept plaquettes. Les bords transversaux sont droits. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Une seule traverse est conservée ; elle est fragmentaire. Elle est rectangulaire et légèrement bombée. Seules quelques dents sont conservées d'un côté. La seconde denture n'est pas conservée, mais des traces en sont visibles sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, les dents sont incisées	Traverse : sur l'extrémité, entre la fin de la traverse et le dernier rivet, sept lignes verticales incisées sur toute la largeur de la traverse. Entre deux rivets, deux chevrons imbriqués incisés dont les pointes sont dirigées vers le rivet à l'extrémité de la traverse. Seule une petite partie du décor est conservée.

									jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses.	
171.4	171	83TO497	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Mauvais		3		Trois rivets sont encore en place sur les fragments. Deux sont placés à la jonction des plaquettes et le troisième est placé sur la plaquette.	Deux fragments de peigne et trois rivets sont conservés. Les fragments sont complémentaires et appartiennent tous les deux au corps du peigne. Ils sont composés de quatre plaquettes fragmentaires, d'une traverse fragmentée et de trois rivets en place. La traverse est rectangulaire et plate. Les fragments ne portent pas de traces particulières.	
175.12	175	83TO556b	Fragments de plaquettes et/ou de traverses	Très mauvais					Trois fragments de peigne sont conservés. Ils portent tous des traces de rivetage. Deux fragments appartiennent à des plaquettes, car sur leur partie centrale, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste. Ils conservent également des traces de la base des dents sur les côtés. Le troisième fragment est inidentifiable.	
176.5	176	83TO531	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Rivets	Mauvais	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	4		Quatre rivets sont conservés en place. Certains sont à la jonction de deux plaquettes et d'autres sont placés sur une plaquette.	Quatre fragments de peigne et quatre rivets sont conservés. Les fragments sont complémentaires et appartiennent tous au corps du peigne. Ils sont composés de plaquettes fragmentaires, de deux traverses fragmentées et de quatre rivets en place. La traverse est rectangulaire et plate. Les fragments ne portent pas de traces particulières.	
179.2	179	83TO525	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture épaisse fragmentée - Rivets	Bon	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	6	6	Les six rivets sont en place. Certains sont à la jonction de deux plaquettes et d'autres sont placés sur une plaquette. Ils sont espacés irrégulièrement.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de six ou neuf plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et six rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Une des traverses est bien conservée et l'autre est fragmentée. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Quelques dents épaisses et la base des dents fines sont conservées. Le peigne est traversé par plusieurs cassures transversales.	
181.3	181	83TO523b	Fragments de plaquettes - Fragment de traverse - Rivets	Mauvais		3		Un rivet est encore en place, à la jonction de plaquettes et les deux autres sont désolidarisés.	Deux fragments de peigne et trois rivets sont conservés. Un fragment est composé d'un morceau de plaquette, d'un morceau de traverse et d'un rivet. Un autre fragment, non identifiable, porte des traces de rivetage.	
183.3	183	83TO563	Fragments de plaquette - Rivet	Très mauvais		1		Le rivet conservé était en place et sur la plaquette.	Deux fragments de peigne et un rivet sont conservés. Les deux fragments appartiennent à une même plaquette et sont complémentaires. Le rivet est placé au centre de la plaquette.	
184.4	184	83TO544	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	5	6	Cinq rivets sont encore en place et une trace de rivetage indique la présence d'un sixième. Les rivets placés aux extrémités sont sur les plaquettes et les autres sont à la jonction des plaquettes.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage neuf plaquettes. Les fragments appartiennent principalement au corps du peigne et comportent des plaquettes dont certaines portent encore des traces de la base des dents. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et six rivets. Les traverses sont rectangulaires, plates et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Le peigne est endommagé par plusieurs cassures transversales, localisées aux points de rivetage.	

185.2	185	83TO558	Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivet	Très mauvais		1		Le rivet est désolidarisé.	Trois fragments de peigne et un rivet sont conservés. Deux fragments portent des traces de rivetage. Les fragments ne portent pas suffisamment de particularités pour être identifiés.	
186.2	186	83TO	Plaquettes - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	3		Deux rivets sont encore en place et maintiennent les traverses et les plaquettes ensemble. Un troisième rivet est désolidarisé. Les rivets en place sont à la jonction des plaquettes.	Un grand fragment de corps de peigne composé de quatre plaquettes et de traverses fragmentées. Les traverses sont légèrement bombées et des marques laissées par l'incision des dents sont encore visibles sur un fragment. Les dents n'ont pas été conservées, mais des vaguelettes sur les plaquettes en indiquent la base et suggèrent que le peigne était à double denture. Trois fragments supplémentaires, dont un de plaquette et deux de traverses ont été conservés.	
187.2	187	84TO581	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	6	8	Six rivets sont en place et deux traces de rivetage indiquent qu'il y avait huit rivets à l'origine. Les rivets sont placés en quinconce, en alternant les traverses. Aux extrémités, ils sont placés l'un au-dessus de l'autre, chacun sur une traverse.	Peigne à double denture, composé d'un assemblage de quatre ou cinq plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par quatre traverses - deux sur chaque face - et huit rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Seule la base des dents est conservée sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté et entre les deux traverses. Le peigne est de petite taille.	
192.2	192	84TO567	Fragment de plaquette	Très mauvais				Des traces de rivetage sur le fragment indiquent la présence d'au moins deux rivets.	Un fragment de peigne à double denture est conservé. Il appartient à une plaquette d'extrémité. Le bord est droit. Sur la partie centrale de la plaquette, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste de la plaquette. Les traces de rivetage encore visibles indiquent qu'il s'agissait d'un peigne portant une double traverse sur chaque face. Les bases de quelques dents fines et épaisses sont encore conservées. Elles ne vont pas jusqu'à l'espace réservé aux traverses.	
196.4	196	84TO683	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		4		Deux rivets sont attachés l'un à un fragment de traverse, l'autre à un fragment de plaquette et deux rivets sont désolidarisés.	Six fragments de peigne et quatre rivets sont conservés. Un fragment est composé d'un minuscule fragment de traverse sur un rivet. Le deuxième fragment est composé d'un morceau de plaquette et d'un morceau de traverse riveté. Le troisième fragment appartient à une plaquette et porte encore des traces de rivetage. Deux autres fragments appartiennent à des traverses et portent des traces de rivetage. Le sixième fragment n'est pas identifiable.	
203.1	203	84TO619	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées	Mauvais	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.			Une trace de rivetage sur le fragment indique la présence d'au moins un rivet.	Un fragment de corps de peigne à double denture est conservé. Il est composé de deux plaquettes fragmentées et de deux traverses fragmentées. Les plaquettes portent encore les traces de la base des dents. Fragment de centre de peigne avec traverses et deux plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Chaque extrémité du fragment porte une trace de rivetage.	
206.6	206	84TO692	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	2		Deux rivets sont conservés sur les extrémités. Ils sont placés sur les plaquettes. Des traces de rivetage à deux autres endroits sur les traverses et plaquettes indiquent la présence d'au moins deux rivets supplémentaires.	Peigne à double denture de forme rectangulaire fragmenté, composé d'un assemblage de cinq ou six plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Elles ne sont pas entièrement conservées, mais leur base est encore visible sur les plaquettes. Sur le	

									corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté de la traverse, dans le prolongement de la ligne de rivetage.	
210.4	210	84TO640	Fragment de plaquette - Rivet	Très mauvais		1		Rivet avec un minuscule fragment de plaquette.	Minuscule fragment de plaquette avec rivet.	
213.3	213	84TO699	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquette et/ou de traverse - Dentures fragmentées - Rivets	Bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	5	5	Quatre rivets sont encore en place et le cinquième est désolidarisé. Trois rivets sont placés à la jonction de plaquettes et les deux rivets d'extrémités sont placés sur des plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire fragmenté, composé d'un assemblage de neuf plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Une traverse est bien conservée et l'autre est fragmentaire. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Quelques dents fines et épaisses sont conservées. Pour les autres, leur base est encore visible sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Des petits fragments appartenant à ce même peigne, mais désolidarisés, sont aussi conservés.	Traverse : sur l'extrémité, entre la fin de la traverse et le dernier rivet, trois lignes verticales incisées sur toute la largeur de la traverse. Sur le bord long de la traverse, au-dessus et en dessous des rivets, deux lignes horizontales incisées. Le décor n'est pas bien conservé et n'est pas très lisible. L'état de conservation du peigne ne permet pas d'affirmer que le décor était présent sur l'entièreté de la traverse ni sur la seconde traverse.
214.6	214	84TO707	Plaquettes fragmentées- Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant		4		Deux rivets sont en place et deux rivets sont désolidarisés. Les rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les rivets des extrémités sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins sept plaquettes. Les bords transversaux sont droits. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et quatre rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Elles ne sont pas conservées, mais leur base est encore visible sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses.	
216.9	216	84TO791	Fragment de plaquette - Fragment de traverse - Rivet	Très mauvais		1		Un rivet est encore en place sur un fragment de plaquette d'extrémité.	Deux fragments d'un peigne à double denture et un rivet sont conservés. Un fragment appartient à une plaquette d'extrémité encore rivetée et porte des traces de départ des dents. Sur la partie centrale de la plaquette, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste de la plaquette. Le second fragment appartient à une traverse. Il porte encore des traces laissées par l'incision des dents et une trace de rivetage.	
218.1	218	84TO760	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	4		Les quatre rivets sont en place. Trois sont placés à la jonction de plaquettes et le quatrième est placé sur une plaquette (extrémité ?).	Grand fragment de corps de peigne à double denture, composé d'au moins six plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et quatre rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les deux traverses sont fragmentaires. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Les dents ne sont pas conservées, mais leur base est encore visible sur les plaquettes. Elles sont incisées jusqu'aux traverses. Des petits fragments appartenant à ce même peigne, mais désolidarisés sont aussi conservés.	
221.1	221	84TO736	Fragments de plaquettes -	Satisfaisant		4		Trois rivets sont en place et le quatrième est désolidarisé.	Six fragments de peigne à double denture et quatre rivets sont conservés. Un grand fragment appartient à une extrémité du peigne et	

			Fragments de traverses - Rivets					Deux sont placés sur une plaquette et un est à la jonction de deux plaquettes. Des traces de rivetage sur les autres fragments laissent supposer qu'il y avait des rivets supplémentaires.	comporte trois plaquettes, deux traverses fragmentées et deux rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Elles ne sont pas conservées, mais leur base est encore visible sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Deux fragments appartiennent à des plaquettes et portent une trace de rivetage. Deux autres fragments appartiennent à des traverses. Ils portent encore des traces de rivetage et des marques laissées par l'incision des dents. Le dernier fragment est un petit morceau de plaquette attaché à un rivet.	
223.2	223	84TO735	Fragments de plaquettes - Quelques dents	Très mauvais					Quatre fragments de peigne à double denture sont conservés. Deux fragments appartiennent à des plaquettes ; ils portent des traces de rivetage et des traces de dents des deux côtés. Un des fragments est une extrémité. Le bord est droit. Les deux autres fragments sont inidentifiables.	
224.1	224	84TO767	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Mauvais		4		Deux rivets sont encore en place sur des fragments. Un est placé à la jonction de plaquettes et l'autre sur une plaquette. Les deux autres rivets sont désolidarisés.	Six fragments de peigne à double denture et quatre rivets sont conservés. Deux fragments appartiennent à des plaquettes ; ils portent encore des traces de rivetage et des marques de dents. Deux autres fragments sont inidentifiables. Le quatrième fragment appartient à une plaquette d'extrémité et porte encore une traverse fragmentée et un rivet. Le bord est droit. Sur la partie centrale de la plaquette, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste de la plaquette. Le sixième fragment appartient au corps du peigne. Il est composé de deux plaquettes, d'une traverse fragmentée et d'un rivet. La traverse est rectangulaire, légèrement bombée et porte les marques laissées par l'incision des dents. Le début des dents épaisses est encore conservé. Pour les dents fines, des traces sont encore visibles sur les plaquettes.	
228.11	228	84TO753	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Fragments de plaquette et/ou traverse - Rivets	Mauvais		2		Un rivet est en place sur un fragment de plaquette et de traverse. Il est placé à l'extrémité de la plaquette. Le second rivet est désolidarisé. Des traces de rivetage sur les autres fragments suggèrent au moins deux rivets supplémentaires.	Six fragments de peigne à double denture et deux rivets sont conservés. Le premier appartient à l'extrémité et comporte une plaquette et une traverse fragmentées portant une trace de rivetage. Le deuxième appartient au corps du peigne et comporte deux plaquettes et deux traverses fragmentées portant un rivet. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Elles ne sont pas conservées, mais leur base est encore visible sur les plaquettes. Les quatre autres fragments sont plus petits et inidentifiables.	
229.2	229	84TO766	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture épaisse fragmentée - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	4	5	Quatre rivets - dont un est partiellement conservé - sont en place. Les rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les rivets d'extrémité sont sur les plaquettes. Les traces de rivetage suggèrent que le peigne était composé de cinq rivets à l'origine.	Peigne à double denture de forme rectangulaire fragmenté, composé d'un assemblage de huit plaquettes. Les bords transversaux et les coins sont droits. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Quelques dents fines et épaisses sont conservées. Pour les autres, leur base est encore visible sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Des petits fragments	

								appartenant à ce même peigne, mais désolidarisés, sont aussi conservés.	
230.19	230	84TO731	Fragment de plaquette - Fragments de traverses - Rivets	Très mauvais		3	Les rivets sont désolidarisés. Deux rivets sont fragmentaires.	Trois fragments de peigne et trois rivets sont conservés. Deux fragments appartiennent à des traverses et un fragment appartient à une plaquette. Ils portent tous les trois des traces de rivetage.	
237.20	237	85TO868	Plaquettes - Fragment de traverses - Rivets	Mauvais	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	9	Sept rivets sont encore en place sur les plaquettes et deux autres sont désolidarisés. Certains rivets sont placés sur les plaquettes et d'autres sont placés à la jonction des plaquettes.	Quatre fragments de peigne et neuf rivets sont conservés. Ils appartiennent tous au corps du peigne, constitué de sept plaquettes. Les traverses et les dents ne sont pas conservées. Le placement des rivets en quinconce, et les deux rivets placés l'un au-dessus de l'autre sur une même plaquette suggèrent qu'il s'agit d'un peigne à doubles traverses.	
240.8	240	85TO901	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	4	Trois rivets sont encore en place et un est désolidarisé. Une trace de rivetage indique la présence d'au moins un rivet supplémentaire. Deux des rivets sont placés sur les plaquettes et deux autres sont placés à la jonction des plaquettes.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins six plaquettes. Le bord transversal est droit. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et quatre rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires et légèrement bombées. Elles sont toutes les deux fragmentaires. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Quelques dents épaisses sont conservées. Pour les autres, leur base est encore visible sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses.	
242.2	242	85TO885	Plaquettes fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	4	Trois rivets sont encore en place et le quatrième est désolidarisé. Les rivets sont placés en quinconce sur les plaquettes (un rivet par plaquette). Des traces de rivetages suggèrent la présence d'au moins trois rivets supplémentaires.	Quatre fragments de peigne à double denture et quatre rivets sont conservés. Trois fragments appartiennent à des plaquettes. Le quatrième fragment est un assemblage de plaquettes formant le corps du peigne. Les traverses n'ont pas été conservées. Les dents n'ont pas été conservées, mais des traces en sont encore visibles des deux côtés des plaquettes. La largeur des plaquettes et le placement des rivets en quinconce suggèrent qu'il s'agit d'un peigne à doubles traverses.	
245.8	245	85TO850	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivet	Mauvais	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	2	Un rivet est encore en place sur un fragment, à la jonction des plaquettes. L'autre rivet est désolidarisé.	Six fragments de peigne à double denture et deux rivets sont conservés. Quatre fragments appartiennent à des traverses et un fragment appartient à une plaquette. Un grand fragment appartient au corps du peigne. Il est composé de trois plaquettes et d'une traverse fragmentées. L'ensemble porte deux traces de rivetage. La traverse est rectangulaire, légèrement bombée et porte les marques laissées par l'incision des dents. Les dents ne sont pas conservées, mais des traces en sont encore visibles sur les plaquettes.	
247.2	247	85TO871b	Rivet	Très mauvais		1	Le rivet est désolidarisé.		
259.1	259								
271.4	271	85TO987	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture épaisse fragmentée - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	3	Trois rivets sont encore en place. Des traces de rivetage suggèrent la présence d'au moins un rivet supplémentaire.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins cinq plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par quatre traverses - deux sur chaque face - et quatre rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Quelques dents épaisses sont	

									conservées. Les dents fines ne sont pas conservées, mais des traces d'incisions sont encore visibles sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, les dents sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses.	
272.13	272	85TO1034	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		2		Les deux rivets sont encore en place sur les fragments de plaquettes et de traverses.	Deux fragments de peigne et deux rivets sont conservés. Ils sont tous les deux composés d'une plaquette et d'une traverse fragmentées et portant un rivet. Ils sont trop petits et trop endommagés pour être davantage décrits.	
274.4	274	85TO1095	Plaquettes - Traverses [- Dentures ?] - Rivets - Étui fragmenté	Très bon		5	5	Les cinq rivets d'origines sont encore en place. Ils sont séparés par des distances plus ou moins régulières. Trois rivets appartenant à l'étui ont également été conservés. Ils sont placés dans les angles de l'étui.	Peigne à double denture, composé d'un assemblage de plaquettes. Le bord transversal est droit. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Un étui recouvre les dents du peigne. Cet étui est de forme rectangulaire. Il englobe la denture du peigne et les extrémités transversales, mais laisse la traverse libre. Il consiste en un assemblage de plusieurs plaques - deux pour chaque extrémité longitudinale et deux pour chaque extrémité transversale -, maintenues ensemble par des rivets. Seules deux des plaques sont visibles.	Étui : les deux plaques de la même face portent un décor identique. L'espace décoré est délimité par une double incision formant un rectangle qui souligne le bord de l'étui. Une frise est accolée à chaque bord long et un espace central est laissé vide entre les frises. Les deux frises sont identiques. Le motif consiste en un quart de cercle divisé en deux parties ; la bande extérieure est remplie d'ocelles pointées. Ce motif est répété, de façon à ce qu'un cercle s'appuie sur le suivant. Les deux plaques de l'autre face ne sont pas visibles.
275.1	275	85TO1035	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	4	6	Quatre rivets sont encore en place. Des traces de rivetage suggèrent la présence de deux rivets supplémentaires sur le corps du peigne et sur une extrémité. Certains rivets sont placés sur les plaquettes et d'autres sont placés à la jonction des plaquettes.	Peigne à double denture très fragmenté, composé d'un assemblage de plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et six rivets. Les traverses sont rectangulaires, larges, légèrement bombées et elles portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Seule la base des dentures est conservée sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté de la traverse, dans le prolongement de la ligne de rivetage. Les dimensions des fragments suggèrent que le peigne était de grande taille. Seule une des faces du peigne a pu être observée à cause de son état de dégradation.	Traverse : sur le corps de la traverse, sept ou huit lignes horizontales incisées sur presque toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. Le décor a été incisé avant le rivetage, car les rivets sont placés dessus. Entre le dernier rivet et l'extrémité de la traverse, deux ou trois lignes verticales incisées sur toute la largeur de la traverse. Les incisions sont parallèles et régulières. Les lignes verticales sont plus épaisses que les lignes horizontales. L'état de conservation du peigne ne permet pas de description précise du décor, ni de dire si la seconde traverse était également décorée.
276.2	276	85TO1015	Plaquettes - Traverse(s) - Dentures fragmentées - Rivets	Bon	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble. Vernis.	5	5	Les cinq rivets d'origine étaient encore en place. Les rivets de corps sont placés à la jonction de plaquettes et les rivets d'extrémité sont placés sur une plaquette.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de cinq plaquettes. Les bords transversaux et les coins sont droits. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Une traverse est bien conservée et l'autre n'est pas visible, car le peigne est conservé dans la cire. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Quelques dents fines et épaisses sont conservées. Pour les autres, leur base est encore visible sur les plaquettes. Leurs espacements et leurs épaisseurs sont réguliers. Elles vont en s'appointant vers les extrémités. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Des petits fragments appartenant à ce même peigne, mais désolidarisés, sont aussi conservés.	Traverse : sur la partie centrale, trois lignes horizontales incisées sur presque toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. Le décor a été incisé avant le rivetage, car les rivets sont placés dessus. Entre le dernier rivet et l'extrémité de la traverse, trois lignes verticales incisées sur toute la largeur de la traverse. Les incisions sont parallèles et régulières. Le décor est présent sur les deux extrémités de la traverse. L'état de conservation du peigne ne permet pas d'affirmer que la seconde traverse était également décorée.

281.2	281	85TO1100	Fragment de plaquette	Très mauvais					Un fragment de peigne à double denture est conservé. Il appartient à une plaquette. Il porte encore des dents d'un côté. La deuxième denture n'est pas conservée, mais des traces en sont encore visibles sur le côté de la plaquette.	
285.4	285	86TO1130	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Satisfaisant		5	5	Les cinq rivets d'origine sont conservés en place. Les rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les rivets des extrémités sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage de huit plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les traverses sont fragmentaires. Quelques dents épaisses sont conservées. Les dents fines ne sont pas conservées, mais des traces d'incisions sont encore visibles sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, les dents sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses.	Traverse : sur le corps de la traverse, deux lignes horizontales incisées et passant au-dessus et en dessous des rivets sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. La mauvaise conservation du peigne ne permet pas d'affirmer que le décor couvrirait l'entièreté de la traverse, ni qu'il se trouvait sur les deux traverses.
289.11	289	86TO1157	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant		6	6	Six rivets sont encore en place. Un rivet est placé à la jonction de plaquettes et les cinq autres sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture très fragmenté, composé d'au moins six plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et six rivets. Seul le corps du peigne est conservé ; ni les extrémités ni les dents ne sont présentes. Une des traverses est partiellement conservée et l'autre est très fragmentaire.	
294.13	294	86TO1209	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Bon	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	5	5	Les cinq rivets d'origine sont conservés en place. Les trois rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes. Les rivets sont placés symétriquement et à des distances égales de chaque côté.	Peigne à double denture, composé d'un assemblage de huit plaquettes. Les bords transversaux sont droits. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Seules quelques dents épaisses sont conservées. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. La deuxième denture n'est pas conservée, mais des traces en sont encore visibles sur les plaquettes. Le peigne est brisé en deux morceaux principaux.	
295.2	295	86TO1134	Plaquettes - Joutes fragmentées - Denture - Rivets - Étui fragmenté	Très bon	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	6	6	Les six rivets d'origine sont conservés en place. Les rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les rivets des extrémités sont placés sur les plaquettes. Les rivets de corps sont placés à des distances régulières et les rivets d'extrémité sont un peu plus éloignés. Quatre rivets sont également conservés pour l'étui. Un rivet fait la jonction entre le bord large et le bord long de l'étui et les trois autres maintiennent les deux faces de l'étui ensemble.	Peigne à une denture, composé d'un assemblage de sept plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux joutes - une sur chaque face - et six rivets. Le dos du peigne est courbe, légèrement convexe, les bords transversaux sont droits, et les coins arrondis. Les joutes suivent la forme générale du peigne ; le côté longitudinal placé près du dos est courbe et celui placé près des dents est droit. Les côtés transversaux sont arrondis. Les joutes sont plates. Les dents sont bien conservées. Elles ne sont pas toutes de la même épaisseur, mais les variations n'en sont pas suffisantes pour exprimer une distinction entre dents épaisses et dents fines. Sur le corps du peigne, les dents sont incisées jusqu'aux joutes ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les joutes, formant un arc de cercle. Le peigne est conservé dans un étui fragmentaire. Cet étui recouvre la denture et enserre les bords transversaux, mais ne recouvre pas les joutes. Le peigne y était glissé. Cet étui est constitué de deux grandes plaques rectangulaires pour les dents et de quatre petites plaques rectangulaires, deux pour chaque bord du peigne. L'ensemble est fixé par plusieurs rivets, dont quatre sont conservés.	Joutes : décor géométrique composé de cercles incisés et d'ocelles pointées. Étui : décor géométrique composé de cercles incisés et d'ocelles pointées. L'état de conservation du peigne ne permet pas de décrire le décor plus précisément, car il n'est que partiellement conservé, tant sur les joutes que sur l'étui.

296.2	296	86TO1126	Plaquettes fragmentées - Fragments de traverses - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	5		Cinq rivets sont encore en place. Trois sont placés à la jonction des plaquettes et deux sont placés sur les plaquettes.	Quatre fragments de peigne et cinq rivets sont conservés. Ils appartiennent principalement à des plaquettes et forment le corps du peigne, composé d'au moins huit plaquettes. Trois fragments portent également des fragments de traverses. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Ni les extrémités ni les dents n'ont été conservées.	
298.2	298	86TO1212	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		4		Quatre rivets sont conservés. Un est en place dans une traverse et les trois autres sont en place - un est placé à la jonction des plaquettes et les deux rivets d'extrémité sont sur les plaquettes.	Huit fragments de peigne à double denture et quatre rivets sont conservés. Cinq fragments appartiennent à des plaquettes et trois fragments appartiennent à des traverses. Les fragments sont complémentaires et leur assemblage permet de reconstituer le peigne composé d'au moins six plaquettes. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les dents ne sont pas conservées, mais leur tracé est visible des deux côtés des plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses.	
300.1	300	86TO1143	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	4	5	Quatre rivets sont conservés en place. Deux des rivets sont à la jonction des plaquettes et les deux rivets aux extrémités sont sur les plaquettes. Des traces de rivetage suggèrent la présence d'un rivet supplémentaire au milieu.	Trois fragments de peigne et quatre rivets sont conservés. Les fragments sont complémentaires et leur assemblage permet de reconstituer un peigne à double denture de forme rectangulaire, composé de huit plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Les traverses sont rectangulaires, plates et portent les marques laissées par l'incision des dents. Une traverse est fragmentaire, l'autre est presque complète. Les dents n'ont pas été conservées, mais des traces en sont visibles sur les plaquettes et les traverses. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Les dimensions des fragments suggèrent un peigne d'assez grande taille.	Traverse : sur la partie centrale, trois lignes horizontales incisées sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. Le décor a été incisé avant le rivetage, car les rivets sont placés dessus. Vers l'extrémité de la traverse, cinq lignes obliques sont incisées au-dessus et en dessous des lignes horizontales et suggèrent un potentiel décor de chevrons imbriqués. L'état de conservation du peigne ne permet pas de dire si la seconde traverse était également décorée.
301.2	301	86TO1121	Plaquettes fragmentées - Joues fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	1		Un rivet est encore en place sur un fragment de plaquette et des traces de rivetage suggèrent la présence de plusieurs autres rivets.	Quatre fragments de peigne à une denture et un rivet sont conservés. Les fragments sont complémentaires et s'assemblent en un corps de peigne composé de deux plaquettes enserrées entre deux joues décorées. Le dos du peigne décrit une courbe légèrement convexe. Les joues suivent la forme générale du peigne et sont plates. Quelques dents sont encore conservées sur une des plaquettes. La présence des autres dents est attestée par les traces laissées par leur incision sur une des joues.	Joues : entre les points de rivetage, lignes obliques parallèles incisées. Elles sont de longueur, d'épaisseur et d'orientation irrégulières. Six groupes sont conservés, dont deux groupes de six, deux groupes de quatre et deux groupes de cinq lignes. Une double ligne incisée souligne le bord des joues laissées vides et en forme le contour. Les incisions décoratives semblent être les mêmes sur les deux joues. L'état de conservation du peigne ne fournit qu'une partie du décor.
302.1	302	86TO1160	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Très bon	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble. Vernis.	6	6	Les six rivets d'origine sont conservés. Les quatre rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de cinq plaquettes. Les bords transversaux sont droits. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et six rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. La plupart des dents épaisses et la moitié de dents fines sont conservées. Pour les autres, leur base est encore visible sur les plaquettes. Leurs espacements et leurs épaisseurs sont réguliers. Elles vont en s'appointant vers les extrémités. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées	

									avant d'atteindre les traverses. La longueur de la denture est similaire à celle de la traverse. Le peigne est brisé en trois morceaux principaux.	
303.1	303	86TO1144	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Très mauvais		3		Deux rivets sont encore en place dans des fragments de plaquette et de traverse. Le troisième rivet est désolidarisé.	Huit fragments de peigne et trois rivets sont conservés. Un fragment appartient à une traverse. Six fragments appartiennent à des plaquettes et portent encore des traces d'incision des dents et des marques de rivetage. Le dernier fragment est composé d'une plaquette, d'un fragment de traverse et d'un rivet.	
306.5	306	86TO1225	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Fragments de rivets	Très mauvais		5		Un rivet est encore en place sur un fragment de plaquette et les quatre autres sont désolidarisés.	Une trentaine de fragments de peigne à double denture et cinq rivets sont conservés. Les fragments appartiennent à des plaquettes et à des traverses. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les fragments de plaquettes portent également des traces d'incision des dents. Plusieurs fragments de plaquettes et de traverses portent des traces de rivetage.	
308.2	308	86TO1208								
313.17	313	86TO1288	Plaquettes - Traverses - Dentures fragmentées - Rivets - Étui fragmenté - Fragments d'étui	Très bon	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	5	5	Les cinq rivets d'origine sont conservés en place. Les trois rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes. Les rivets sont placés symétriquement et à des distances égales de chaque côté. Un rivet de l'étui est également conservé. Il est placé dans un angle formé par le bord long et le bord large. Des traces de rivetage sur les fragments d'angle opposé suggèrent qu'au moins un rivet supplémentaire complétait cet étui.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont épaisses d'un côté et fines de l'autre. Elles sont d'épaisseur et d'écart réguliers. Elles vont en s'appointant vers les extrémités. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un étui recouvre les dents du peigne. Cet étui est de forme rectangulaire. Il englobe la denture du peigne et les extrémités transversales, mais laisse la traverse libre. Il consiste en un assemblage de plusieurs plaques - deux pour chaque extrémité longitudinale et deux pour chaque extrémité transversale -, maintenues ensemble par des rivets. Il n'est pas entièrement conservé. Seules trois plaques formant la partie longitudinale sont encore en place. Deux fragments supplémentaires appartenant à l'étui ont été conservés, mais sont trop dégradés pour être replacés.	Étui : trois plaquettes sont conservées sur les quatre d'origine. Les deux plaquettes de la même face portent un décor identique et le décor de la troisième est différent, ce qui suggère que la plaquette manquante portait le même décor que la troisième plaquette et qu'un schéma décoratif était réservé à chaque face de l'étui. Première face : l'espace décoré est délimité par une double incision rectangulaire, soulignant le bord de l'étui. Au centre, une frise de grands demi-cercles placés l'un à côté de l'autre et reliés. Trois demi-cercles plus petits sont imbriqués dans le plus grand. Ils sont séparés par des lignes incisées. Le plus grand bandeau est comblé par une frise d'ocelles pointées. Le second bandeau porte des traces de décor ressemblant également à une frise d'ocelles pointées. Le plus petit demi-cercle est laissé vide, ou l'état de conservation n'a pas permis d'en conserver le décor. Seconde face : l'espace décoré est délimité par une double incision rectangulaire, soulignant le bord de l'étui. L'espace dégagé est divisé verticalement par des doubles sillons, de façon à former des rectangles. Ils ne sont pas tous de taille égale. Dans chaque rectangle, les diagonales sont tracées par une incision, de façon à diviser l'espace en sections triangulaires. Les deux triangles des petits côtés sont remplis par un décor d'ocelles pointées. Les deux triangles des grands côtés sont décorés par des points, mais l'état de conservation ne permet pas de voir s'il s'agit également d'ocelles pointées ou s'il s'agit de simples points.
315.3	315	86TO1191	Fragments de plaquettes - Fragments de	Très mauvais		1		Un rivet est désolidarisé, mais des traces de rivetage sur les fragments suggèrent	Deux fragments de peigne et un rivet ont été conservés. Un fragment appartient à une traverse. Il est légèrement bombé, porte une trace de rivetage et porte les marques laissées par l'incision des dents. Le	

			traverses - Rivets				la présence de rivets supplémentaires.	deuxième fragment appartient à une plaquette. Il porte une trace de rivetage et les traces du début des dents. Ces fragments appartiennent à un peigne à double denture.	
319.4	319	86TO1257	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	6	Cinq rivets sont encore en place et un sixième est désolidarisé. Certains rivets sont placés à la jonction des plaquettes et d'autres sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins six plaquettes. Le bord transversal conservé est droit. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont très fragmentaires. Elles sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les dents ne sont pas conservées, mais des traces d'incisions sont encore visibles sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, les dents sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Les dimensions des fragments suggèrent un peigne de petite taille.	
321.1	321	86TO1252	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Satisfaisant		3	Trois rivets sont conservés en place. Un est placé à la jonction des plaquettes et les deux rivets d'extrémité sont placés sur des plaquettes. Des traces de rivetage suggèrent la présence d'au moins un rivet supplémentaire.	Six fragments de peigne à double denture et trois rivets sont conservés. Quatre fragments appartiennent à une traverse, un fragment appartient à une plaquette d'extrémité et un plus grand fragment comporte un assemblage de quatre plaquettes avec une traverse fragmentaire. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les dents ne sont pas conservées, mais leur tracé est visible des deux côtés des plaquettes ; elles sont épaisses d'un côté et fines de l'autre. Les fragments sont complémentaires et leur assemblage permet de reconstituer la forme générale rectangulaire du peigne.	
326.15	326	86TO1311	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Rivets	Très mauvais		2	Les deux rivets sont attachés à des fragments de traverse et sont placés à la jonction de plaquettes. Des traces de rivetage sur les autres fragments suggèrent la présence d'au moins un rivet supplémentaire.	Neuf fragments de peigne et deux rivets sont conservés. Six fragments appartiennent à des plaquettes. Ils portent encore des traces de rivetage et des traces de l'incision des dents des deux côtés. Un fragment porte un morceau de traverse. Les fragments suggèrent qu'il s'agit d'un peigne à double denture. Les fragments sont complémentaires, mais ne sont pas suffisamment bien conservés pour reconstituer le peigne.	
328.4	328	86TO1361	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	4	Quatre rivets sont conservés en place. Les rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes.	Plusieurs fragments formant un peigne à double denture et quatre rivets sont conservés. Le peigne est de forme rectangulaire. Le bord transversal conservé est droit et les coins sont arrondis. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les dents ne sont pas conservées, mais leur tracé est visible des deux côtés des plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Les plaquettes et les traverses sont très fragmentaires, mais la forme générale du peigne est encore visible.	Traverses : sur la partie centrale, deux doubles lignes horizontales incisées et passant au-dessus et en dessous des rivets sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. La mauvaise conservation du peigne ne permet pas d'affirmer que le décor couvrait l'entièreté de la traverse.
336.3	336	86TO1366	Fragment de plaquette et/ou traverses - Rivets	Très mauvais		2	Les rivets sont désolidarisés.	Deux fragments de peigne et deux rivets sont conservés. Les deux fragments appartiennent à des plaquettes. Sur la partie centrale, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Des traces de rivetage sont encore présentes. Sur un des fragments, un trou est percé.	

337.7	337	86TO1352	Plaquettes fragmentées - Fragments de traverses - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	3	5	Trois rivets sont conservés et deux traces de rivetage suggèrent la présence de deux rivets supplémentaires. Les rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les rivets d'extrémité sont placés sur la plaquette.	Plusieurs fragments formant un peigne à double denture et trois rivets sont conservés. Les fragments sont complémentaires et leur assemblage permet de reconstituer le peigne composé d'au moins huit plaquettes. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les dents ne sont pas conservées, mais leur tracé est visible des deux côtés des plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté de la traverse, dans le prolongement de la ligne de rivets.
340.1	340	86TO1401	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		5		Un rivet est conservé en place sur une des extrémités. Les quatre autres rivets sont désolidarisés.	Vingt-et-un fragments de peigne et quatre rivets sont conservés. Onze fragments sont indifférenciables. Cinq fragments appartiennent à des plaquettes. Deux sont des plaquettes d'extrémité. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Trois appartiennent au corps du peigne et portent encore des traces de l'incision des dents. Au moins quatre plaquettes peuvent être identifiées. Cinq fragments appartiennent à des traverses. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les autres petits fragments semblent appartenir à des traverses. Les dents ne sont pas conservées, mais elles étaient fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses.
342.10	342	86TO1412	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets [- Étui fragmenté ?]	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	5	5	Les cinq rivets d'origine du peigne sont conservés. Le rivet central et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes. Les deux autres rivets sont placés à la jonction des plaquettes. Trois rivets supplémentaires, appartenant à des fragments d'étui, sont également conservés. Ils sont placés dans les angles de l'étui.	Corps de peigne fragmenté, composé d'un assemblage de sept plaquettes. Les extrémités sont conservées, mais sont trop endommagées pour indiquer la forme du peigne. Les traverses sont fragmentées. Elles sont rectangulaires et plates. Les dents ne sont pas conservées et aucune marque ne documente leur présence. Des fragments d'étui, consistant en un assemblage de morceaux de plaques rivetées, sont également conservés indépendamment du reste du peigne. Il s'agit de deux fragments appartenant à des coins de l'étui. Un fragment de plaque portant deux traverses et un rivet est fixé au reste du peigne. Il appartient sans doute également à l'étui.
344.3	344	87TO1437	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses	Très mauvais					Quatre fragments de peigne à double denture sont conservés. Deux fragments appartiennent à des plaquettes ; ils portent encore quelques dents fines et portent les restes de la base de la denture épaisse. Un des fragments porte également les traces d'un rivetage. Les deux autres fragments appartiennent à des traverses.
345.1	345	87TO1419	Fragments de plaquettes - Fragment de traverse - Rivets	Mauvais		3		Les trois rivets sont en place, deux sur des plaquettes et un sur un fragment de traverse. Des traces de rivetage sur deux autres fragments suggèrent qu'il y avait des rivets supplémentaires.	Six fragments de peigne et trois rivets sont conservés. Cinq fragments appartiennent à des plaquettes. Le sixième fragment appartient à une traverse et porte encore un rivet. Le rivetage en quinconce et le sillon au milieu de la partie centrale de la plaquette suggèrent qu'il s'agissait d'un peigne à double traverse.

351.2	351	87TO1425	Fragments de plaquettes - Fragment de traverse - Rivets	Mauvais		3		Un rivet est encore en place sur une plaquette. Les deux autres rivets sont désolidarisés.	Deux fragments de peigne sont conservés, parmi lesquels un fragment de traverse légèrement bombé portant une marque de rivetage et un fragment composé de deux plaquettes fragmentées, d'une traverse fragmentée et d'un rivet en place.	
354.8	354	87TO1464	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Quelques dents - Rivets	Satisfaisant		6		Quatre rivets sont encore conservés en place et deux sont désolidarisés. Les rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et le rivet d'extrémité est placé sur une plaquette.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de plaquettes. Le peigne est très fragmentaire. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et six rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Quelques dents sont conservées, mais la plupart sont désolidarisées des plaquettes.	
357.2	357	87TO1452	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Satisfaisant		4		Trois rivets sont encore en place à la jonction des plaquettes. Un quatrième rivet est désolidarisé. Des traces de rivetage suggèrent la présence d'au moins un rivet supplémentaire.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins six plaquettes. Les six fragments conservés appartiennent principalement au corps du peigne et comportent des plaquettes, dont certaines portent encore des traces de la base des dents ou des fragments de dents, et des traverses fragmentées. Le bord conservé est droit. Les traverses sont légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Quelques dents épaisses sont encore conservées. Les dimensions des fragments suggèrent un peigne de grande taille.	
358.3	358	87TO1456	Fragment de plaquette - Rivet	Très mauvais		1		Le rivet est en place et faisait jonction avec une autre plaquette.	Fragment de plaquette portant encore un rivet.	
361.10	361	87TO1493	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Bon		5	5	Les cinq rivets d'origine sont conservés en place. Les trois rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de sept ou huit plaquettes. Le bord transversal et les coins sont arrondis ; l'autre bord du peigne n'est que partiellement conservé. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, plates et portent les marques laissées par l'incision des dents. Une des traverses est bien conservée et l'autre est en moins bon état. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Leurs espacements et leurs épaisseurs sont réguliers. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Le peigne est fragmenté, mais les différentes parties sont complémentaires.	
364.2	364	87TO1481	Plaquettes fragmentées - Fragments de traverses - Rivets	Satisfaisant		4		Trois rivets sont encore en place et le quatrième est désolidarisé. Deux rivets sont placés à la jonction de plaquettes et le rivet d'extrémité est placé sur une plaquette.	Peigne fragmenté et partiellement conservé, composé de six plaquettes. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont très fragmentaires. Les dents, ou des restes de dents ne sont présents que d'un côté des plaquettes et aucun indice n'indique qu'il y avait des dents de l'autre côté. Le côté portant des dents est en forme d'arc de cercle alors que l'autre côté est droit. Sur le corps du peigne, les dents sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins	

									profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Les dimensions des fragments suggèrent un peigne complet de petite taille.	
370.6	370	87TO1533	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Satisfaisant		5	5	Les cinq rivets d'origine sont conservés en place. Les trois rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire fragmenté, composé d'un assemblage de six plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont fragmentaires. Elles sont rectangulaires, plates et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté de la traverse, dans le prolongement de la ligne de rivets.	
372.2	372	87TO1508	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant		3		Trois rivets sont encore conservés en place. Ils sont placés à la jonction des plaquettes et sont équidistants. Des traces de rivetage suggèrent la présence d'au moins un rivet supplémentaire.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins six plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et trois rivets. Seul le corps du peigne est conservé, les extrémités ne le sont pas. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont très fragmentaires. Elles sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents ne sont pas conservées, mais leur base est encore visible des deux côtés sur les plaquettes.	Traverses : sur la partie centrale, quatre lignes horizontales incisées sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. Le décor a été incisé avant le rivetage, car les rivets sont placés dessus. Le décor est présent sur les deux traverses.
373.4	373	87TO1561	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant		5	5	Les cinq rivets d'origine sont conservés en place. Les trois rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes. Les rivets de corps sont équidistants.	Peigne à double denture, composé d'un assemblage de plaquettes. Le bord conservé est arrondi. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Les traverses sont rectangulaires, larges, plates et elles portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Seule la base des dentures est conservée sur les plaquettes. Les dimensions des fragments suggèrent que le peigne était de grande taille.	
376.9	376	87TO1550	Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets - Étui fragmenté	Bon	"À restaurer"	5	5	Les cinq rivets d'origines sont encore en place. Ils sont placés irrégulièrement - deux au milieu, deux d'un côté et un de l'autre. Quatre rivets appartenant à l'étui ont également été conservés. Ils sont placés à chaque angle de l'étui.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage de plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Un étui recouvre les dents du peigne. Cet étui est de forme rectangulaire. Il englobe la denture du peigne et les extrémités transversales, mais laisse la traverse libre. Il consiste en un assemblage de plusieurs plaques - deux pour chaque extrémité longitudinale et deux pour chaque extrémité transversale -, maintenues ensemble par des rivets.	Traverse : sur la partie centrale, trois lignes horizontales incisées sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. Le décor a été incisé avant le rivetage, car les rivets sont placés dessus. L'état de conservation du peigne ne permet pas d'affirmer que le décor était également présent sur la seconde traverse. Étui : pour les longs côtés, une ligne incisée suit les contours en formant un rectangle et dégage un espace réservé au reste du décor. Cet espace est divisé en plusieurs petits rectangles, séparés par des doubles lignes verticales laissant des bandes vides. Dans les petits rectangles, une double ligne diagonale sépare deux espaces triangulaires. Un des triangles est entièrement rempli par des

										ocelles pointées. Le deuxième triangle contient une – parfois deux – ocelle(s) pointée(s). Ce schéma décoratif est reproduit dans tout le grand rectangle, et sur l'autre partie conservée de l'étui.
377.4	377	87TO1527	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		2		Les rivets sont désolidarisés.	Treize fragments de peigne à double denture et deux rivets sont conservés. Sept fragments appartiennent à des plaquettes. Ils portent encore des traces de dentures et de rivetage. Un des fragments est une des extrémités du peigne. Six fragments appartiennent à des traverses. Ils sont légèrement bombés et portent des traces de rivetage. Certains portent également des traces laissées par l'incision des dents.	
383.9	383	87TO1570	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Satisfaisant		5	5	Quatre rivets sont conservés en place et un est désolidarisé. Les trois rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire fragmenté, composé d'un assemblage de six plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont fragmentaires. Elles sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté de la traverse, dans le prolongement de la ligne de rivets.	Traverse : sur la partie centrale, quatre lignes horizontales incisées sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. Le décor a été incisé avant le rivetage, car les rivets sont placés dessus. La mauvaise conservation de la seconde traverse ne permet pas d'affirmer qu'elle était également décorée.
384.13	384	87TO1612	Plaquettes - Traverse(s) - Dentures fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Prélevé en motte.	4	4	Les quatre rivets d'origine sont conservés en place. Les rivets d'extrémité sont sur les plaquettes. L'état de conservation ne permet pas savoir où se situent les deux autres rivets.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et quatre rivets. La traverse est rectangulaire, légèrement bombée et porte les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Leurs espacements et leurs épaisseurs sont irréguliers. Elles vont en s'aplatissant et en s'appointant vers les extrémités. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre la traverse. Une seule face du peigne est observable, car il a été prélevé en motte.	Traverse : sur la partie centrale, trois lignes horizontales incisées sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. Le décor a été incisé avant le rivetage, car les rivets sont placés dessus. L'état de conservation du peigne ne permet pas d'affirmer que le décor était également présent sur la seconde traverse.
385.3	385	87TO1637	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Prélevé en motte.	5	5	Les cinq rivets d'origine du peigne sont conservés. Le rivet central et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes. Les deux autres rivets sont placés à la jonction des plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins cinq plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. La traverse est fragmentaire. Elle est rectangulaire, légèrement bombée et porte les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre la traverse. Une seule face du peigne est observable, car il a été prélevé en motte. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté de la traverse.	Traverse : sur la partie centrale, deux lignes horizontales incisées et passant au-dessus et en dessous des rivets sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. La mauvaise conservation du peigne ne permet pas d'affirmer que le décor couvrait l'entièreté de la traverse ni qu'il se trouvait également sur la seconde traverse.
387.1	387	87TO1640	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées -	Satisfaisant	Prélevé en motte.	5	5	Les cinq rivets d'origine du peigne sont conservés. Le rivet central et les deux rivets d'extrémité sont placés sur	Peigne à double denture de forme rectangulaire fragmenté, composé d'un assemblage de plaquettes. Les bords transversaux sont droits et les coins arrondis. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. La traverse est	

			Dentures fragmentées - Rivets					les plaquettes. Les deux autres rivets sont placés à la jonction des plaquettes.	rectangulaire, légèrement bombée et porte les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre la traverse. Une seule face du peigne est observable, car il a été prélevé en motte.	
389.5	389	87TO1648	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Satisfaisant		5	5	Cinq rivets sont conservés. Le rivet central et les deux rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes. Les deux autres rivets sont placés à la jonction des plaquettes.	Peigne fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins sept plaquettes. Le bord transversal est droit et les coins arrondis ; l'autre bord du peigne n'est pas conservé. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Les traverses sont très fragmentaires. Elles sont légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Une seule rangée de quelques dents épaisses est conservée, mais des irrégularités sur l'autre partie des plaquettes indiquent qu'il devait y avoir une deuxième rangée de dents. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté de la traverse.	
390.5	390	87TO1618	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Satisfaisant	Prélevé en motte.	6	6	Les six rivets d'origine sont conservés en place. Deux rivets sont placés à la jonction des plaquettes, trois rivets sont placés sur les plaquettes et la position exacte du sixième n'est pas identifiable.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage d'au moins six plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et six rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour la traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. La traverse est fragmentaire. Elle est rectangulaire, légèrement bombée et porte les marques laissées par l'incision des dents. Seules quelques dents fines sont conservées. Les traces de la base des dents épaisses sont encore visibles sur les plaquettes. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre la traverse. Une seule face du peigne est observable, car il a été prélevé en motte.	Traverse : sur la partie centrale, trois lignes horizontales incisées sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. Le décor a été incisé avant le rivetage, car les rivets sont placés dessus. L'état de conservation du peigne ne permet pas d'affirmer que le décor était également présent sur la seconde traverse.
394.3	394	88TO1671	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fine fragmentée - Rivets	Bon		4	4	Les quatre rivets d'origine sont conservés en place. Ils sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de sept ou neuf plaquettes. Les bords transversaux et les coins sont droits. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et quatre rivets. Trois rivets sont placés sur la même ligne au milieu de la traverse et le quatrième est décalé. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Le peigne porte trois cassures transversales principales qui le séparent en plusieurs fragments.	Traverses : sur la partie centrale, trois lignes horizontales incisées sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. Le décor a été incisé avant le rivetage, car les rivets sont placés dessus. Il est présent sur les deux traverses.
395.1	395	88TO1665	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		4		Quatre rivets sont conservés en place. Trois rivets sont placés au milieu de la traverse et le quatrième est placé sur le bord.	Peigne à double denture fragmenté, composé de six fragments complémentaires et de quatre rivets. Quatre plaquettes et deux traverses fragmentées sont conservées. Un fragment de plaquette comporte encore des traces de la denture, mais elle n'a pas été conservée. Les dimensions des fragments suggèrent qu'il s'agit d'un peigne de petite taille.	
397.5	397	88TO1689	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées -	Satisfaisant		6	6	Cinq rivets sont encore en place et un sixième est désolidarisé. Les rivets de corps sont placés à la	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de huit plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et six rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il	

			Denture fine fragmentée - Rivets					jonction des plaquettes et les rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes.	est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et une des deux porte les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Seules quelques dents fines sont conservées. Les plaquettes portent encore les traces de la base des dents épaisses et des dents fines. Le peigne comporte plusieurs cassures qui le fragmentent en morceaux complémentaires.	
399.1	399	88TO1674	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		7		Quatre rivets sont encore en place sur des fragments de plaquettes et de traverses. Trois autres rivets sont désolidarisés.	Sept fragments de peigne à double denture et sept rivets sont conservés. Deux fragments consistent en un assemblage de plaquettes et de traverses fragmentées encore rivetés. Deux autres fragments appartiennent à des plaquettes. Les trois derniers fragments appartiennent aux traverses. Les plaquettes conservent la base de dents fines et les traverses portent les traces laissées par leur incision, mais la denture n'a pas été conservée. Les traverses sont légèrement bombées. Les dimensions des fragments suggèrent qu'il s'agit d'un peigne de petite taille.	
400.4	400	88TO1742	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant		5		Cinq rivets sont encore en place. Les rivets de corps sont placés à la jonction des plaquettes et les rivets d'extrémité sont placés sur les plaquettes.	Peigne à double denture fragmenté, composé d'un assemblage de huit ou neuf plaquettes. Les fragments appartiennent principalement au corps du peigne et comportent des plaquettes dont certaines portent encore des traces de la base des dents ou des fragments de dents et des traverses fragmentées. Les traverses sont légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Quelques dents épaisses sont conservées.	
403.4	403	88TO1728	Fragments plaquette et/ou traverse - Rivets	Très mauvais		3		Les trois rivets sont désolidarisés.	Deux fragments de peigne et trois rivets sont conservés. Les fragments portent des traces de rouille et de perçage, caractéristiques d'un rivetage. Les fragments sont trop petits et ne sont pas suffisamment particuliers pour être identifiables.	
404.1	404	88TO1675	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine et de cire maintenant certains fragments ensemble.	5	5	Les cinq rivets d'origine du peigne sont conservés en place. L'état de conservation ne permet pas de déterminer le placement exact des rivets.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de plaquettes. Le peigne est conservé dans la cire, une seule face est donc observable. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et cinq rivets. Sur la partie centrale des plaquettes, un espace est réservé pour chaque traverse. Il est de forme rectangulaire et légèrement surélevé par rapport au reste des plaquettes. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. La plupart des dents fines et quelques dents épaisses sont conservées. Le peigne porte trois cassures transversales principales et comporte plusieurs fissures, notamment au niveau des points de rivetage.	
405.2	405	88TO1674	Fragments de plaquettes - Rivet	Très mauvais		2		Deux rivets sont encore en place sur des fragments de plaquettes.	Trois fragments de peignes et deux rivets sont conservés. Deux des fragments sont encore rivetés et sont placés à mi-hauteur des rivets, ce qui indique qu'ils appartiennent à des plaquettes. La position du troisième fragment n'est pas identifiable, mais il porte également des traces de rivetage. Il complète un des deux autres fragments, il s'agirait donc aussi d'un fragment de plaquette.	

408.11	408		Fragments de peigne à double denture							
409.3	409	88TO1720	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Mauvais		4		Quatre rivets sont conservés en place, dont trois sur le corps du peigne et un sur l'extrémité. L'état de conservation ne permet pas de déterminer le placement exact des rivets.	Peigne à double denture très fragmenté, composé d'un assemblage de plaquettes. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et quatre rivets. Les traverses sont rectangulaires, larges, légèrement bombées et elles portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Seule la base des dentures est conservée sur les plaquettes. Les dimensions des fragments suggèrent que le peigne était de grande taille.	
409.4	409	88TO1721	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Satisfaisant		3		Trois rivets sont conservés en place - deux sur le corps du peigne et un à l'extrémité. Des traces de rivetage suggèrent la présence d'au moins un rivet supplémentaire.	Peigne à double denture de forme rectangulaire, composé d'un assemblage de quatre plaquettes. Le bord transversal est droit et les coins arrondis ; l'autre bord du peigne n'est pas conservé. Les plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et trois rivets. Les traverses sont légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Leurs espacements et leurs épaisseurs sont irrégulières. Elles vont en s'aplatissant et en s'appointant vers les extrémités. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses. Un petit trou de suspension est percé sur la plaquette d'extrémité, juste à côté de la traverse, dans le prolongement de la ligne de rivetage. Le peigne est très fragmenté. La taille des fragments conservés suggère qu'il s'agit d'un petit exemplaire.	Traverse : sur la partie centrale, deux lignes horizontales incisées et passant au-dessus et en dessous des rivets sur toute la longueur de la traverse. Elles sont parallèles et régulières. La mauvaise conservation de la seconde traverse ne permet pas d'affirmer que le décor y était également présent.
410.4	410	88TO1733	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Fragments de rivets	Mauvais		4		Deux rivets sont en place sur les fragments de plaquettes et de traverses. L'un est sur une plaquette et l'autre se trouvait à la jonction de deux plaquettes. Les deux autres rivets sont désolidarisés.	Neuf fragments de peigne à double denture et quatre rivets sont conservés. Un fragment est composé de deux plaquettes, de traverses fragmentées et d'un rivet encore en place sur une plaquette. Deux autres fragments sont composés d'une plaquette et d'une traverse fragmentées. Quatre fragments appartiennent à des plaquettes et un fragment appartient à une traverse. Ils portent tous des traces de rivetage. Les fragments de plaquettes portent encore la base de la denture. Les fragments de traverse sont légèrement bombés et portent encore les marques laissées par l'incision des dents. Le dernier fragment n'est pas identifiable.	
415.1	415	88TO1745	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Mauvais		4		Deux rivets sont encore en place sur les fragments. Un est à la jonction des plaquettes et l'autre sur une plaquette. Les deux autres rivets sont désolidarisés.	Douze fragments de peigne à double denture et quatre rivets sont conservés. Huit fragments appartiennent à des plaquettes et quatre fragments appartiennent à des traverses. Deux fragments de plaquettes sont encore rivetés et les autres portent des traces de rivetage. La base des dents est encore visible sur la plupart des fragments. Les fragments de traverse portent également des traces de rivetage et sont légèrement bombés.	
416.6	416	88TO1758	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Satisfaisant	Prélevé en motte.	6		Six rivets sont conservés en place, chacun sur une plaquette.	Corps de peigne fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins six plaquettes, de traverses fragmentées et de six rivets. La forme générale décrit une courbe. Une seule face du peigne est observable, car il a été prélevé en motte. Les plaquettes portent encore des traces de la base des dents. La traverse encore visible est trop fragmentée pour être décrite précisément, mais elle semble porter des incisions, indiquant un potentiel décor.	
417.3	417	88TO1772	Fragments de plaquettes -	Mauvais		1		Un rivet est conservé en place sur une plaquette. Des traces de rivetage sur les	Sept fragments de peignes à double denture et un rivet sont conservés. Quatre fragments appartiennent à des plaquettes ; un appartient à une extrémité, le deuxième porte encore un rivet et la base des dents et les	

			Fragments de traverses					fragments de plaquettes et de traverses suggèrent la présence de rivets supplémentaires.	deux derniers portent des traces de rivetage, ainsi que la base des dents. Trois fragments appartiennent à des traverses et portent des traces de rivetage. Un des fragments porte également les marques laissées par l'incision des dents. Les dimensions des fragments suggèrent un peigne de grande taille.	
419.4	419	88TO1787								
420.2	420	88TO1660	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Bon		6	6		Peigne à une denture, composé d'un assemblage de plaquettes. Ces plaquettes sont maintenues en place par deux joues - une sur chaque face - et six rivets. Le dos du peigne est courbe, légèrement convexe. Le bord transversal est droit. Les joues suivent la forme générale du peigne : le bord longitudinal du côté dos du peigne est courbe et celui du côté des dents est droit. Elles portent encore les marques laissées par l'incision des dents. Les dents ne sont pas conservées, mais leur base est encore visible sur les plaquettes. Sur les plaquettes d'extrémité, au-dessus des joues, trois trous sont percés.	Joues : deux groupes décoratifs sont placés chacun sur une extrémité de la joue, le milieu est laissé libre. Les deux groupes sont identiques et le décor est le même sur les deux joues du peigne. Le décor complet d'une joue, en partant de l'extrémité de la joue vers son milieu, est le suivant : six lignes verticales incisées - grande croix incisée - cinq lignes verticales incisées - décor incisé en damier - six lignes verticales incisées - espace central laissé vide - six lignes verticales incisées - décor incisé en damier - cinq lignes verticales incisées - grande croix incisée - six lignes verticales incisées.
433.1	433	85TO958	Rivets	Très mauvais		5		Les rivets sont désolidarisés.	Cinq rivets en fer oxydés comportant encore des restes osseux.	
160a.55	160a	83TO438								
160b.35	160b	83TO455	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Satisfaisant	Traces de colle/résine maintenant certains fragments ensemble.	3		Deux rivets sont en place sur les plaquettes et un est désolidarisé.	Peigne à double denture de forme rectangulaire fragmenté, composé d'un assemblage d'au moins quatre plaquettes. Ces plaquettes sont maintenues en place par deux traverses - une sur chaque face - et trois rivets. Les traverses sont rectangulaires, légèrement bombées et portent les marques laissées par l'incision des dents en certains endroits. Les dents sont partiellement conservées. Elles sont fines d'un côté et épaisses de l'autre. Sur le corps du peigne, elles sont incisées jusqu'aux traverses ; vers les extrémités, elles sont incisées moins profondément et sont arrêtées avant d'atteindre les traverses.	

Tableau 3. Informations de documentation des peignes.

Numéro de catalogue	Numéro de tombe	Numéro d'inventaire	Partie(s) conservée(s)	Lieu de conservation	Localisation	Dessin	Photo	Publication
5.5	5	87TO1413	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
14.2	14			Inconnu				
17.4	17	79TO161	Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
21.1	21			Inconnu				
22.5	22		Plaquettes - Traverses fragmentées - Dentures - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse "don Vital François"			Lambert G., 1976. <i>La nécropole mérovingienne de Torgny (1925 – 1926, 1938)</i> , Virton, p. 145.
24.3	24		Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Fragments de dentures - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "don Vital François"			Lambert G., 1976. <i>La nécropole mérovingienne de Torgny (1925 – 1926, 1938)</i> , Virton, p. 147.
26.9	26			Inconnu				
27.4	27		Fragment de traverse	Musée gaumais	Réserve - Caisse "don Vital François"			Lambert G., 1976. <i>La nécropole mérovingienne de Torgny (1925 – 1926, 1938)</i> , Virton, p. 149.
31.2	31		Plaquettes - Joes fragmentées - Fragments de denture - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - à reclasser"			Lambert G., 1976. <i>La nécropole mérovingienne de Torgny (1925 – 1926, 1938)</i> , Virton, p. 150.
32.3	32		Fragment de plaquette et de traverses - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse "don Vital François"			Lambert G., 1976. <i>La nécropole mérovingienne de Torgny (1925 – 1926, 1938)</i> , Virton, p. 151.
39.13	39	79TO124	Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
54.6	54		Plaquettes - Traverses fragmentées - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse "don Vital François"			Lambert G., 1976. <i>La nécropole mérovingienne de Torgny (1925 – 1926, 1938)</i> , Virton, p. 161.
55.7	55	78TO44	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
59.2	59		Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "don Vital François"			Lambert G., 1976. <i>La nécropole mérovingienne de Torgny (1925 – 1926, 1938)</i> , Virton, p. 165.
69.8	69		Plaquettes - Traverses fragmentées - Denture	Musée gaumais	Réserve - Caisse "don Vital François"			Lambert G., 1976. <i>La nécropole mérovingienne de Torgny (1925 – 1926, 1938)</i> , Virton, p. 173.
71.3	71	83TO512	Fragment de plaquette - Fragments de traverses - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
75.12	75	78TO17		Inconnu				

82.10	82	78TO96	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
84.1	84	85TO1005	Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
100.4	100	84TO798	Plaquettes - Joes fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
102.8	102	79TO148	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
105.15	105	79TO143	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
106.6	106	85TO982	Plaquettes - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
109.4	109	85TO974	Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
116.10	116	81TO247	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquette et/ou traverse - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
117.3	117	81TO266	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
126.3	126	82TO316	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
127.4	127	82TO362	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
129.4	129	82TO314a	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
130.4	130	82TO309	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
131.14	131	82TO341	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
138.4	138	82TO326	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
142.5	142	82TO354	Fragments de plaquettes - Fragment de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
144.1	144	82TO382	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
147.4	147	82TO366	Plaquettes fragmentées - Traverse fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			
150.2	150	82TO386	Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 111 → 153			

157.10	157	83TO410	Fragments de plaquette - Quelques dents - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
158.2	158	85TO962	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
163.6	163	83TO418	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
169.4	169	83TO476	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents larges - Rivets - Étui fragmenté - Fragments divers	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
170.2	170	83TO503	Plaquettes fragmentées - Fragment de traverse - Quelques dents - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
171.4	171	83TO497	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
175.12	175	83TO556b	Fragments de plaquettes et/ou de traverses	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 73 → 110			
176.5	176	83TO531	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
179.2	179	83TO525	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture épaisse fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
181.3	181	83TO523b	Fragments de plaquettes - Fragment de traverse - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
183.3	183	83TO563	Fragments de plaquette - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
184.4	184	83TO544	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
185.2	185	83TO558	Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
186.2	186	83TO	Plaquettes - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			
187.2	187	84TO581	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
192.2	192	84TO567	Fragment de plaquette	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
196.4	196	84TO683	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
203.1	203	84TO619	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
206.6	206	84TO692	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
210.4	210	84TO640	Fragment de plaquette - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			

213.3	213	84TO699	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquette et/ou de traverse - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
214.6	214	84TO707	Plaquettes fragmentées- Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
216.9	216	84TO791	Fragment de plaquette - Fragment de traverse - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
218.1	218	84TO760	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
221.1	221	84TO736	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
223.2	223	84TO735	Fragments de plaquettes - Quelques dents	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
224.1	224	84TO767	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Fragments de plaquettes et/ou de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
228.11	228	84TO753	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Fragments de plaquette et/ou traverse - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
229.2	229	84TO766	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture épaisse fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
230.19	230	84TO731	Fragment de plaquette - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 187 → 230			
237.20	237	85TO868	Plaquettes - Fragment de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			
240.8	240	85TO901	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			
242.2	242	85TO885	Plaquettes fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			
245.8	245	85TO850	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			
247.2	247	85TO871b	Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			
259.1	259			Inconnu				
271.4	271	85TO987	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture épaisse fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			
272.13	272	85TO1034	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			

274.4	274	85TO1095	Plaquettes - Traverses [- Dentures ?] - Rivets - Étui fragmenté	Musée gaumais	Musée - En exposition			
275.1	275	85TO1035	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			
276.2	276	85TO1015	Plaquettes - Traverses(s) - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			
281.2	281	85TO1100	Fragment de plaquette	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 231 → 284			
285.4	285	86TO1130	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
289.11	289	86TO1157	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - à restaurer - 1988"			
294.13	294	86TO1209	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - à restaurer - 1988"			
295.2	295	86TO1134	Plaquettes - Jous fragmentées - Denture - Rivets - Étui fragmenté	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - à restaurer - 1988"			
296.2	296	86TO1126	Plaquettes fragmentées - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
298.2	298	86TO1212	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
300.1	300	86TO1143	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
301.2	301	86TO1121	Plaquettes fragmentées - Jous fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
302.1	302	86TO1160	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
303.1	303	86TO1144	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
306.5	306	86TO1225	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Fragments de rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
308.2	308	86TO1208		Inconnu				

313.17	313	86TO1288	Plaquettes - Traverses - Dentures fragmentées - Rivets - Étui fragmenté - Fragments d'étui	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien"			Lambert G., 1987. Le cimetière mérovingien de Torgny, dans G. Lambert, <i>Archéologie entre Semois et Chiers</i> , Bruxelles, p. 204 ; Lambert G., 1988. Une nécropole mérovingienne en Lorraine belge : Torgny, <i>Le style animalier germanique. La Lorraine (France, Belgique), La Sarre et le Grand-Duché de Luxembourg à l'époque mérovingienne. Bulletin de liaison des Xe Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Metz, 20 - 23 octobre 1988</i> (Association française d'archéologie mérovingienne, 12), p. 121.
315.3	315	86TO1191	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
319.4	319	86TO1257	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
321.1	321	86TO1252	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 285 → 324			
326.15	326	86TO1311	Fragments de plaquettes - Fragments et de traverse - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 325 → 376			
328.4	328	86TO1361	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 325 → 376			
336.3	336	86TO1366	Fragment de plaquette et/ou traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 325 → 376			
337.7	337	86TO1352	Plaquettes fragmentées - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 325 → 376			
340.1	340	86TO1401	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 325 → 376			
342.10	342	86TO1412	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets [- Étui fragmenté ?]	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 325 → 376			
344.3	344	87TO1437	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
345.1	345	87TO1419	Fragments de plaquettes - Fragment de traverse - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
351.2	351	87TO1425	Fragments de plaquettes - Fragment de traverse - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
354.8	354	87TO1464	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Quelques dents - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			

357.2	357	87TO1452	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
358.3	358	87TO1456	Fragment de plaquette - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
361.10	361	87TO1493	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 325 → 376			
364.2	364	87TO1481	Plaquettes fragmentées - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
370.6	370	87TO1533	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 325 → 376			
372.2	372	87TO1508	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
373.4	373	87TO1561	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
376.9	376	87TO1550	Plaquettes - Traverses - Dentures - Rivets - Étui fragmenté	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - à restaurer - 1988"			
377.4	377	87TO1527	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
383.9	383	87TO1570	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
384.13	384	87TO1612	Plaquettes - Traverses(s) - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
385.3	385	87TO1637	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
387.1	387	87TO1640	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
389.5	389	87TO1648	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
390.5	390	87TO1618	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - 87"			
394.3	394	88TO1671	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fine fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			

395.1	395	88TO1665	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
397.5	397	88TO1689	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Denture fine fragmentée - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
399.1	399	88TO1674	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
400.4	400	88TO1742	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
403.4	403	88TO1728	Fragments plaquette et/ou traverse - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
404.1	404	88TO1675	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
405.2	405	88TO1674	Fragments de plaquettes - Rivet	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
408.11	408		Fragments de peigne à double denture		Disparus lors du nettoyage de la tombe			
409.3	409	88TO1720	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
409.4	409	88TO1721	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Dentures fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
410.4	410	88TO1733	Fragments de plaquettes - Fragments de traverse - Fragments de rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
415.1	415	88TO1745	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse "Torgny - cimetière mérovingien - à reclasser"			
416.6	416	88TO1758	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
417.3	417	88TO1772	Fragments de plaquettes - Fragments de traverses	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 377 → 418			
419.4	419	88TO1787		Inconnu				
420.2	420	88TO1660		Inconnu				
433.1	433	85TO958	Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. A → Z			
160a.55	160a	83TO438		Inconnu				
160b.35	160b	83TO455	Plaquettes fragmentées - Traverses fragmentées - Quelques dents - Rivets	Musée gaumais	Réserve - Caisse T. 154 → 186			

Tableau 4. Dimensions des peignes.

Numéro de catalogue	Numéro de tombe	Numéro d'inventaire	Fragment(s)	Longueur plaque	Longueur traverse	Largeur plaque	Largeur traverse	Épaisseur totale	Épaisseur plaque	Épaisseur traverse	Longueur rivet(s)	Longueur denture large	Longueur denture fine	Épaisseur denture large	Épaisseur denture fine	Écart denture large	Écart denture fine
5.5	5	87TO1413				1,6	1,35		0,32	0,35	1,1						
14.2	14																
17.4	17	79TO161		13,3	12,5	3,1	1,35	0,88	0,35	0,3 - 0,2		1,15		0,15	0,08 - 0,1	0,15	0,1
21.1	21																
22.5	22			14 (entière)	12,2 (entière: 12,8)	5,2	1,5	1	0,35	0,3		1,8	1,8	0,12 - 0,25 (plus grand écart) / 0,15 - 0,2 (majorité)	0,05 - 0,08	0,1	0,05
24.3	24		1,5 ; 1,7 ; 0,5 ; 1,45 ; 1,2 // 3,05 ; 2,4 ; 3,75 ; 2,2 ; 3			2,2	1,35		0,2	0,35	1,02	1,5	1,5	0,15	0,1 - 0,12	0,1	0,08 - 0,1
26.9	26																
27.4	27		2,15*1							0,35							
31.2	31			10,95 (entière)	9,45 (entière)	3,1	1,3 - 1,8	1,1	0,25		1,15	1,8 (restituée: 2)		0,1		0,06	
32.3	32																
39.13	39	79TO124									1,1						
54.6	54			13,1 (entière)	11,65	1,7	0,8 - 1,3	0,82	0,35	0,25 - 0,3	1,2						
55.7	55	78TO44	0,85*1,4 ; 0,85*1,4 ; 1*1,4 ; 1,2*1,4 // 2*1,05 ; 1,8*1,05						0,35	0,3	1,2						
59.2	59			12,25	10,85	3,7	1,65	1,1	0,3	0,3	1,05	1,25	0,95	0,2 - 0,3	0,18 - 0,12	0,1 - 0,12	0,08 - 1
69.8	69			10,25 (entière)	9,3	4,05	0,85 (1) ; 1,5 (2)	0,9	0,4	0,3		1,05	1,25	0,1 - 0,12	0,08 - 0,1	0,12 - 0,15	0,1
71.3	71	83TO512	3,7*1,8				1,4	0,8	0,3	0,2	1						
75.12	75	78TO17															
82.10	82	78TO96	2,3 ; 1,5 ; 2,1			2,3 (plus large)					1,4						
84.1	84	85TO1005		10,4	7,5	3,8	1,2	0,95	0,35	0,2		1,3	1,3	0,15	0,1	0,1	0,05
100.4	100	84TO798		12,8	10	2,8	2	1,2	0,4	0,3							
102.8	102	79TO148	2,1 ; 1,2 ; 1 ; 0,7			1,2	0,8		0,2	0,3	0,8						
105.15	105	79TO143							0,3	0,2	1,2						

106.6	106	85TO982		9	8,2	3,4	1,8		0,4	0,2	1			0,15		0,2	
109.4	109	85TO974	1,35*1,6								0,9 ; 1,1 ; 1,1 ; 1,2						
116.10	116	81TO247		6,35	6,35	1,15	1,05	0,95	0,25		0,95						
117.3	117	81TO266	1,8*1,2 ; 0,75-1,65 ; 1,15*1,1 ; 1,15*0,95 ; 1,2*0,65 ; 1,1*0,7								1,15						
126.3	126	82TO316		8,75	10,45	1,45	1,2										
127.4	127	82TO362	1,85*1,8 ; 1,65*2,35 // 1,9*0,6 ; 1,8*0,75						0,25	0,35							
129.4	129	82TO314a		5,1	6,45	1,4	1,45	1,1			1,7						
130.4	130	82TO309		11,9 (entière)	10,8 (entière)	3,05	1 (1) ; 0,95 (2)	0,98			1						
131.14	131	82TO341															
138.4	138	82TO326	1,3*2 ; 1,5*1,15 ; 0,9*1,25 ; 0,8*1,35 ; 1,1*0,8 ; 1,5*0,9								1,1 - 1,15						
142.5	142	82TO354	1,55*1,9 ; 1,2*1,15								1,05						
144.1	144	82TO382		6,4 (minimum: 10,1)	9,3	4,3	1,6	1	0,3	0,35	1,25			0,15 (grandes ou petites ?)			
147.4	147	82TO366		3,05	4,4	2,4	1,1		0,35	0,3	1,05						
150.2	150	82TO386									0,95 - 1,05						
157.10	157	83TO410	1,2*4,2			4,2			0,3		1						
158.2	158	85TO962		8,9	8,9	2,5	1,6	1			1,1						
163.6	163	83TO418		11,5	9,6	2,7	1,35		0,35	0,2	1,05						
169.4	169	83TO476	Étui: 13,45*2,05*0, 3	11,1 (entière)	10,4 (entière)	3,4	1,35 - 1,4	1		0,35	0,95 - 1,05	1,45		0,15		0,08 - 0,1	
170.2	170	83TO503		9,2 (presque entière)	2,15	2,95	1,35		0,35		1	0,95		0,15		0,2	
171.4	171	83TO497		6,2	5,9	1,7	1,15		0,3	0,2	1,1						
175.12	175	83TO556b		1,4	1,2 - 1,35	1,45	1,3 - 1,45	0,3									
176.5	176	83TO531	3,75*1,4 ; 2,7*1,2 ; 6*1,5 ; 1,6*1,2								1						

179.2	179	83TO525		16,05	14,3 (entière)	3,65	1,9 (entière)	1,2		0,4	1,2	0,95		0,25 - 0,28	0,1	0,1	0,05
181.3	181	83TO523b	1,2*0,8 ; 1,35*0,7								1,1						
183.3	183	83TO563	1,6*1,35						0,25		0,92						
184.4	184	83TO544		13,1	12,5	2,35	1,35	0,9	0,35	0,25	1 - 1,1						
185.2	185	83TO558	1,3*0,8 ; 0,9*0,65 ; 1,6*0,5								1,1						
186.2	186	83TO		6	7,65	1,4	1,25	1	0,3	0,28	1,2						
187.2	187	84TO581		6,3	4,45	3,05	1,7	0,75	0,3	0,25	0,95						
192.2	192	84TO567	1,9*4,45			4,45			0,45					0,2	0,12	0,1	0,08
196.4	196	84TO683	0,85*1,1 // 1,1*0,8 // 1,4*0,8 ; 1*0,9 // 1,35*1,5 ; 1,2*0,8						0,32	0,3	1,1						
203.1	203	84TO619	3,55*1,8	3,3	3,55	1,8	1,3	1,05	0,3								
206.6	206	84TO692		10,9	8,7 (reconstituée: 9,3)	4,6 (entière)	1,3	1	0,3	0,35	1,05			0,18	0,1		
210.4	210	84TO640	0,65*1,05								1,35						
213.3	213	84TO699		15,35	14	4,25	1,75	1,05	0,4	0,35	1,15	0,95	1	0,15 - 0,2	0,05 - 0,08	0,1 - 0,15	0,05
214.6	214	84TO707		13,85	11,5	3,1	1,9	0,95	0,35	0,3	1,15						
216.9	216	84TO791	1,95*0,8 ; 1,75*3,1						0,35		0,9						
218.1	218	84TO760		9,2	9,2	2,5	1,6	1,15	0,3		1,15						
221.1	221	84TO736	5,2*2,85 ; 0,9*1,7 // 1,25*1,7 ; 0,8*1,7 // 0,75*1,2 ; 3*1,4			2,85	1,5	1,1	0,35	0,3	1,15						
223.2	223	84TO735	1,2*4 ; 1,1*2,95 ; 0,6*1,8 ; 0,65*1,6			4			0,25		1,2			0,15		0,1	
224.1	224	84TO767	3,15*2,5 ; 1,75*3,6 // 1*2,6 ; 1,3*2,1 // 1,35*0,65 ; 1,35*0,6			3,6	1,4		0,3	0,3	1,1	0,75		0,2		0,15	
228.11	228	84TO753	3,35*1,7 ; 2*1,8 ; 2,9*1,65				1,25	0,95	0,3	0,3	1,25						
229.2	229	84TO766		13,3 (presque entière)	11,95 (entière)	4,9 (presque entière)	1,45	1,05	0,35	0,3	1,05	1,25	1,1	0,15	0,8 - 0,1	0,1	0,05

230.19	230	84TO731	2,6*0,9 ; 1*0,75 ; 0,9*0,85 ; 1,05*0,45								1,2						
237.20	237	85TO868		9,5		2,3			0,28		1,1						
240.8	240	85TO901		9,65	8	4,05	1,25	0,85	0,35	0,3	1,3	1,65		0,15		0,1	
242.2	242	85TO885		6,9		2,1			0,28		1,2						
245.8	245	85TO850	1,05*2,15 // 3,2*1,2 ; 2,5*1,1 ; 1,6*0,65 ; 1,9*0,7 // 6,1*2,25			2,25	1,6		0,3	0,4	1,3						
247.2	247	85TO871b									1,3						
259.1	259																
271.4	271	85TO987		9,8	11,1		1,4 - 1,5	1,05	0,3	0,3	1,1	1,3	0	0,2	0,15 - 0,2	0,08 - 0,1	0,08 - 1
272.13	272	85TO1034	2,9*0,95 ; 0,9*1,05								1,15						
274.4	274	85TO1095															
275.1	275	85TO1035		16,3	10,9	3,5	1,5										
276.2	276	85TO1015		10,65 (entière)	9,25 (entière)	3,2	1,3					1,45	1,5	0,15	0,1	0,1	0,05
281.2	281	85TO1100	1,6*2,25									0,75		0,2		0,1	
285.4	285	86TO1130		10,9	9,25	2,5	1,35	0,8	0,3	0,3	0,9 - 1			0,2		0,1	
289.11	289	86TO1157		10,3	10,3	1,7	1,3	1,05	0,35	0,3	1,1						
294.13	294	86TO1209		13	11,8	3,35	1,25	0,95	0,3	0,35	1	1,45		0,15		0,1	
295.2	295	86TO1134	Étui : 11,1*2,7	10,4	9,25	3,8	1,9	0,8			0,95	1,7		0,12		0,05	
296.2	296	86TO1126		11,65		1,4	0,9	0,9	0,35		1,25						
298.2	298	86TO1212	3,4*1,8 ; 1,85*1,7 ; 2,1*2,4 ; 3,25*1,7 ; 0,8*1,3 // 2,9*1,2 ; 4*1,15 ; 1,6*1						0,3	0,4	1						
300.1	300	86TO1143		10,55 (presque entière)	9,4 (presque entière)	2,85	1,3	0,8	0,3	0,4	0,95						
301.2	301	86TO1121		3,7	5,4	2,7	1,35		0,28	0,25		1,2		0,15		0,05	
302.1	302	86TO1160		11,1 (entière)	9,1 (entière)	4,8 (entière)	1,2	1,05	0,35	0,35	1,05	1,75	1,8	0,15 - 0,2	0,08 - 0,1	0,1	0,05
303.1	303	86TO1144	1,6*1,5 ; 1,5*1,65 ; 0,5*1,5 ; 0,7*1,55 ; 0,5*1,5 ;								1,2 - 1,3						

			0,75*1,9 // 1,6*1,3 // 1,4*1,3														
306.5	306	86TO1225	Trop de fragments								1,1						
308.2	308	86TO1208															
313.17	313	86TO1288	Étui : 12,95*1,8	11,6 (entière)	11 (entière)	4,3	1,35	1	0,35		1,1	1,6	1,3	0,12 - 0,15	0,08 - 0,1	0,08 - 0,1	0,05
315.3	315	86TO1191	1,2*1,75 ; 2,1*1,2								1,15						
319.4	319	86TO1257		9	7,3	2,9	1,15	0,85	0,3	0,32	0,95	0,6		0,2			
321.1	321	86TO1252		7,55	7,1	2,6	1,2		0,35	0,28	1,05						
326.15	326	86TO1311	1,15*1,2 ; 1,8*1,1 ; 1,25*1 ; 1,05* 1,35 ; 1,2*1,7 // 2*0,8 ; 1,75*1,05 ; 1,8*0,5						0,25	0,2	0,95						
328.4	328	86TO1361		9,9	7,7	3,2	1,25		0,3	0,35	1,15	1,1	1,1	0,15	0,05	0,1	
336.3	336	86TO1366	2,65*1 ; 2,15*0,65						0,3 - 0,35		1,1 - 1,3						
337.7	337	86TO1352		9,6	9	3,45	0,95		0,4	0,25	1,1					0,15 - 0,2	
340.1	340	86TO1401	1,5 ; 1,6 ; 2,1 ; 1,6 ; 1,05 // 1,6 ; 1,4 ; 1,7 ; 1,3 ; 2,3			3,15	1,3 - 1,7		0,3	0,3	0,95 - 1						
342.10	342	86TO1412		12	9,4	3,65	1	0,75	0,3	0,2	0,95						
344.3	344	87TO1437	1,45*2,45 ; 0,75*2,2 // 2,3*0,75 ; 1,95*0,45														
345.1	345	87TO1419	1,65*1,5 ; 1,7*1,5 ; 1,1*1,7 ; 0,75*1,5 // 1,3*0,9								0,8 - 0,9						
351.2	351	87TO1425	1,8*2,1								1,3						
354.8	354	87TO1464		9,8 (minimum)	9,4 (minimum)	3,4	1,4	1,1	0,3	0,4	1,2		1,5		0,15		0,05
357.2	357	87TO1452		10,1	9,4	3,3	1,65	1,1	0,3	0,35	1,1	1,4	0,9				
358.3	358	87TO1456	1,2*1,35														
361.10	361	87TO1493		10,3 (presque entière)	9,8 (presque entière)	3,3	1,4	0,9	0,4	0,3	1	1,1	1,25	0,15	0,1	0,1	0,05
364.2	364	87TO1481		7		1,9		0,8	0,3		0,95						
370.6	370	87TO1533		10,4 (entière)	9,2	3,55	1,3	0,95	0,3	0,28	1,05	1,2		0,15	0,1	0,1	0,05
372.2	372	87TO1508		9,35	8,45	2,85	1,5	0,95	0,35		1,05						

373.4	373	87TO1561		14,1	13,2	3,15	1,65	1,25 (approximati ve)	0,35								
376.9	376	87TO1550	Étui : 13,5*6		9,5 (entière)		1,5 (entière)										
377.4	377	87TO1527				2,4	0,95		0,28	0,32	1			0,2		0,08	
383.9	383	87TO1570		10,6	9,9	2,75	1,35	1	0,4	0,3	0,95	1,25	1,4	0,2 - 0,28	0,08 - 0,1	0,08	0,05
384.13	384	87TO1612		8,85	8,3	3,65	1,35		0,2	0,35		0,9	1,1	0,12 - 0,22	0,08 - 0,1	0,08	0,08
385.3	385	87TO1637		10,4	9	3,8	1,2		0,4		1,1	1	1,1	0,2	0,1	0,12	0,05
387.1	387	87TO1640		10,9 (entière)	8,85	3,8	1,2					1,3	1,15	0,2	0,1	0,1	0,05
389.5	389	87TO1648		11,2 (presque entière)	9	2,9	1,35	1	0,3	0,35	0,9	0,8		0,2		0,09	
390.5	390	87TO1618		10,55	9,7	3,5	1,25			0,3			1,4		0,08		0,05
394.3	394	88TO1671		15 (entière)	13,1 (entière)	3,65	1,2 - 1,45 (entière)	1	0,3	0,35	1	Absente, mais distance entre extrémité et traverse = 1,6	Absente, mais distance entre extrémité et traverse = 1,6	0,15	0,08 - 1	1	0,05
395.1	395	88TO1665		6,7	6,4	1,15	0,9		0,4	0,35	1,2						
397.5	397	88TO1689		14,9	13,5	2,9	1,65	1,1	0,3	0,4	1,1		1	0,2	0,1	0,18	0,05
399.1	399	88TO1674		4,3	6,2	1,85	1,1	1	0,3	0,35	1,2			0,15	0,1	0,1	0,05
400.4	400	88TO1742		13,4	8	2,6	1,25	1	0,35	0,3		0,55		0,15		0,15	
403.4	403	88TO1728									1,3						
404.1	404	88TO1675		13,8	10,7	2,9	1,5		0,3			1,15	1,3	0,2	0,09	0,1	0,05
405.2	405	88TO1674									1,15						
408.11	408																
409.3	409	88TO1720		12,45	7,9	2,65	1,85		0,4	0,35	1,15	0,3	0,5	0,2	0,1	0,1	0,05
409.4	409	88TO1721		7,8	5,85	2,9	1,1	1,05	0,2	0,4		1,3	1,25	0,15 - 0,21	0,08 - 0,1	0,15 - 0,2	0,05 - 0,08
410.4	410	88TO1733		4,3	4,3	1,6	1	0,85	0,35	0,3	1			0,15	0,1	0,1	0,05
415.1	415	88TO1745	0,8*1,6 ; 1,45*1,35 ; 1,35*1,45 ; 0,85*0,75 ; 0,85*1,4 ; 1,35*1,55 ; 1,35*1,6 // 2,25*0,9 ; 2,25*0,75 ; 1,9*0,85 ; 1,55*0,75								1,1						
416.6	416	88TO1758		8,5		1,15											

417.3	417	88TO1772		5,2	4,3	2,6	1,1		0,32	0,32	1,2			0,15 - 0,2	0,1 - 0,15	0,15	0,05
419.4	419	88TO1787															
420.2	420	88TO1660															
433.1	433	85TO958									1						
160a.55	160a	83TO438															
160b.35	160b	83TO455		7,5	7,35	2,8	1,3	0,95	0,4	0,35	1,15	0,75		0,15	0,1	0,1	

Planches

Planche 1. Peignes 17.4 ; 22.5 ; 24.3 ; 27.4 ; 31.2 ; 32.3 ; 54.6 (échelle 2:3).

Planche 2. Peignes 59.2 ; 69.8 ; 71.3 ; 82.10 ; 84.1 ; 100.4 ; 106.10 ; 116.10 (échelle 2:3).

Planche 3. Peignes 126.3 ; 127.4 ; 129.4 ; 130.4 ; 144.1 ; 147.4 ; 157.10 ; 158.2 ; 160b.35 ; 163.6 (échelle 2:3).

Planche 4. Peignes 169.4 ; 170.2 ; 171.4 ; 176.5 ; 179.2 ; 184.4 ; 186.2 (échelle 2:3).

Planche 5. Peignes 187.2 ; 192.2 ; 203.1 ; 206.6 ; 213.3 ; 214.6 ; 216.9 (échelle 2:3).

Planche 6. Peignes 218.1 ; 221.1 ; 223.2 ; 224.1 ; 228.11 ; 229.2 ; 237.20 ; 240.8 ; 242.2 ; 245.8 (échelle 2:3).

Planche 7. Peignes 271.4 ; 275.1 ; 276.2 ; 285.4 (échelle 2:3). Peigne 274.4 (échelle inconnue).

Planche 8. Peignes 289.11 ; 294. 13 ; 295.2 ; 296.2 ; 298.2 ; 300.1 ; 301.2 ; 302.1 (échelle 2:3).

Planche 9. Peignes 303.1 ; 313.17 ; 315.3 ; 319.4 ; 321.1 ; 328.4 ; 336.3 ; 337.7 ; 340.1 (échelle 2:3).

Planche 10. Peignes 342.10 ; 354.8 ; 357.2 ; 364.2 (échelle 2:3). Peignes 344.3 ; 420.2 (échelle inconnue).

